

CONCORDANCES DE LA FAMILLE LEXICALE DE « FRATERNITÉ » DANS LES *ŒUVRES POLITIQUES* DE MARAT

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNITÉ	59	0,0023

TOME I

L'AMI DU PEUPLE n° 37, *NOUVELLE SÉRIE* (21 octobre 1789), p. 349-353

p. 351, *Observations sur quelques articles du plan d'organisation de la municipalité rédigé par les commissaires des représentants de la Commune parisienne* *

Les représentants de la nation étant revêtus du caractère le plus sacré ont donc les plus grands droits à votre respect. Les outrager serait un crime de lèse-nation, de lèse-FRATERNITÉ.

L'AMI DU PEUPLE n° 88 (mardi 5 janvier 1790), p. 520-524

p. 521, Assemblée Nationale, séance du samedi soir 2 janvier

Puis éloignant les vengeances et les souvenirs, il rappelle que le bonheur et la tranquillité du royaume seront toujours le fruit de la FRATERNITÉ entre les milices nationales et les milices soldées <...>

DÉNONCIATION FAITE AU TRIBUNAL DU PUBLIC PAR M. MARAT L'AMI DU PEUPLE CONTRE M. NECKER, PREMIER MINISTRE DES FINANCES, (janvier 1790), p. 582-618

p. 609 (en note)

On voit que la municipalité de Versailles n'avait pas été moins prévoyante que celle de Paris et que, sans la FRATERNITÉ des troupes soldées, les citoyens jouaient à un beau jeu.

TOME II

L'AMI DU PEUPLE n° 108 (20 mai 1790), p. 728-731

p. 730, *Avis aux citoyens*

Il leur importe infiniment de resserrer les liens de FRATERNITÉ avec tous les soldats et les bas officiers de l'armée, dont le patriotisme est connu et dont les intérêts sont inséparables des leurs.

L'AMI DU PEUPLE n° 111 (23 mai 1790), p. 742-746

p. 746, *Projet de confédération patriotique dans tout le royaume*

Quelle énergie ces liens de FRATERNITÉ vont donner à l'Etat ! Quelle source intarissable de repos, de paix et de bonheur !

L'AMI DU PEUPLE n° 117 (29 mai 1790), p. 769-774

p. 773-774, *Observation de l'auteur*

Comment la municipalité a-t-elle fait choix d'un pareil écrivain, dont le patriotisme est tout au

moins douteux, pour porter dans tout le royaume le vœu des Parisiens, pour souffler dans l'âme de tous les bons Français les feux sacrés de la liberté, pour les engager à resserrer les nœuds de la FRATERNITÉ?

L'AMI DU PEUPLE n° 135 (16 juin 1790), p. 898-902

p. 902, *Lettre à l'Ami du Peuple* *

C'est au milieu de nos cris d'alarme contre les trames perfides des traîtres à la patrie, qu'ils osent nous faire dire : *Nous allons nous unir avec eux par les liens indissolubles de la FRATERNITÉ.*

L'AMI DU PEUPLE n° 156 (7 juillet 1790), p. 1018-1023

p. 1020 *

Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi, de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions publiques sous quelques formes qu'elles existent, de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la FRATERNITÉ.

L'AMI DU PEUPLE n° 158 (10 juillet 1790), p. 1034-1039

p. 1035

Que te font ces vains serments de FRATERNITÉ, assureront-ils ton repos?

L'AMI DU PEUPLE n° 164 (17 juillet 1790), p. 1067-1070

p. 1068, *Observations de l'ami du Peuple*

La première chose dont nous devons bien nous convaincre, c'est que notre union seule peut faire notre salut. Ainsi nous devons tous nous unir étroitement par les liens de la FRATERNITÉ et nous prêter appui mutuellement. A l'instant où l'un de nous sera attaqué, nous devons tous voler à son secours, à l'instant où l'un de nous sera enlevé clandestinement, nous devons tous le réclamer avec énergie.

L'AMI DU PEUPLE n° 177 (30 juillet 1790), p. 1131-1136

p. 1135, *Observations de l'ami du Peuple*

Il y a quelques jours que les airs retentissaient encore de cris d'allégresse, une joie stupide éclatait sur tous les fronts, et la trop confiante multitude éblouie par des fêtes pompeuses et séduite par de faux dehors de FRATERNITÉ, croyait ses ennemis écrasés pour toujours, insultait à leur défaite et chantait son triomphe, tandis que les soldats de la patrie, accourus de tous les coins du royaume, donnaient la main de paix à leurs mortels ennemis sur l'autel de la liberté, et s'engageaient stupidement à servir d'instruments de fureur à un législateur corrompu, à des ministres perfides.

L'AMI DU PEUPLE n° 185 (8 août 1790), p. 1175-1179

p. 1176, *Assemblée Nationale*

Je ne sais, mais il me semble qu'il faudrait être bien neuf en politique, pour ne pas voir qu'il est impossible que nous échappions aux horreurs de la guerre civile, malgré les belles assurances de FRATERNITÉ des endormeurs de l'Assemblée nationale, du cabinet et de la municipalité.

p. 1179

On affiche les nouveaux liens de FRATERNITÉ qui vous unissent à vos ennemis implacables, on vous

rappelle leur serment, on ne vous parle que de concorde et de paix, pour vous mettre sans défense et vous égorger au sein de la sécurité, on vous attaque avec vos propres armes, on fait passer vos défenseurs pour des traîtres, on vous soulève contre le plus intrépide, et pour le punir de n'avoir songé qu'à votre salut, et vous l'enlever pour toujours, on le traite en criminel de lèse-nation, on l'immole avec le glaive des lois.

L'AMI DU PEUPLE N° 190 (13 août 1790), p. 1208-1213

p. 1212, *Observations de l'ami du Peuple*

Ecrivez-vous qu'il y a de la folie à se fier à eux, qu'ils ne se résoudront pas à porter le joug de l'égalité civile, à sacrifier à la justice leurs odieuses prétentions de prééminence et qu'ils ne cesseront jamais de machiner contre notre liberté - qu'ils ne soient exterminés ou parvenus à nous remettre sous le joug et à boire notre sang - à l'instant ils crient au boutefeux qui souffle les feux de la discorde et qui veut rompre les nouveaux nœuds de FRATERNITÉ qui les attachent à nous, depuis leur fameux serment.

L'AMI DU PEUPLE N° 195 (18 août 1790), p. 1232-1238

p. 1237, *Observations de l'ami du Peuple*

Non, non, nous n'avons rien à craindre de ces braves soldats qui nous sont unis par les nœuds de la FRATERNITÉ.

L'AMI DU PEUPLE N° 196 (19 août 1790), p. 1238-1244

p. 1239

Voudraient-ils égorger des concitoyens auxquels ils ont juré FRATERNITÉ sur les autels de la patrie?

C'EST UN BEAU RÊVE, GARE AU REVEIL (27 août 1790), p. 1284-1288

p. 1287, *Adresse au Peuple*

ils ont lié les bras à vos défenseurs séduits par leurs faux airs de FRATERNITÉ et ils sont parvenus à vous enchaîner sur l'autel même de la liberté.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 209 (2 septembre 1790), p. 1337-1343

p. 1338

Admettons tous les bons offices de la FRATERNITÉ, de quels secours lui seraient-ils?

L'AMI DU PEUPLE N° 211 (4 septembre 1790), p. 1349-1359

p. 1357, *Adresse aux Français*

que les témoignages de notre amour resserrent les liens de la FRATERNITÉ ;

L'AMI DU PEUPLE N° 213 (6 septembre 1790), p. 1366-1374

p. 1373, *Adresse à l'armée parisienne*

Songez que ces citoyens barbaquement égorés à Nancy sont vos frères les patriotes et n'oubliez pas que ce régiment indignement massacré, l'un de ceux qu'on avait appelés contre vous lors du blocus de Paris, fut le premier à se déclarer pour vous et à vous aider à rompre vos fers, en vous donnant des témoignages de FRATERNITÉ, en vous assurant qu'il mettrait bas les armes plutôt que de vous attaquer.

L'AMI DU PEUPLE N° 282 (16 novembre 1790), p. 1770-1775

p. 1774-1775

Indépendamment de la grande raison, de la raison victorieuse, de la raison irrésistible qui commande impérieusement à une nation de tout sacrifier au soin de son salut, la FRATERNITÉ, le patriotisme, la générosité font une loi sacrée aux Français de ne pas repousser de braves républicains, autrefois leurs compatriotes, qui mettent leur bonheur et leur gloire à se réunir à eux, à rentrer dans le sein de la mère patrie.

FEUILLE EXTRAORDINAIRE DE L'AMI DU PEUPLE (25 décembre 1790)

LE GÉNÉRAL MOTIER VENDU PAR SES MOUCHARDS OU LA GLORIEUSE EXPÉDITION DES VAINQUEURS DE LA BASTILLE, p. 1961-1969

p. 1961-1962 *

Le dix-neuf décembre mil sept cent quatre-vingt-dix, les amis de la constitution, Vainqueurs de la Bastille, réunis sans armes en leur salle commune à la Boule blanche, faubourg Saint-Antoine, convoqués ainsi qu'ils l'ont décidé en leur assemblée du seize du présent mois, à l'effet d'entendre les Vainqueurs accusés d'être des mouchards par la voix publique et par une lettre adressée à l'Ami du Peuple, afin d'exclure de leur sein des gens indignes de leur FRATERNITÉ, s'il s'en trouve, d'en rendre compte aux amis de la patrie et du peuple et de prendre les mesures nécessaires pour que les ennemis de la révolution tremblent lorsqu'ils apprendront les mesures que les amis de la constitution, Vainqueurs de la Bastille, auront prises pour détruire les mouchards, maintenir les décrets et anéantir les ennemis directs et indirects de la révolution.

TOME IV : aucune occurrence

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 515 (9 juillet 1791), p. 3162-3165

p. 3163, *Discours de M. Robespierre* *

On proposera une transaction avec les émigrants, paix éternelle, amnistie, FRATERNITÉ.

TOME VI

LES CHARLATANS MODERNES OU LETTRES SUR LE CHARLATANISME ACADEMIQUE PUBLIÉES PAR M. MARAT, L'AMI DU PEUPLE (septembre 1791), p. 3349-3379

p. 3374, *Lettre X*

Lavoisier, le père éternel des Petites-Maisons; Cadet, le torche-cul des douairières. Voilà, cher Camille, quelques échantillons de cette tendre FRATERNITÉ dont ils font parade.

L'AMI DU PEUPLE N° 561 (29 septembre 1791), p. 3437-3443

p. 3441

Par ce moyen, ces hypocrites et perfides ennemis ne se seraient pas introduits dans toutes les sociétés patriotiques, sous le voile de la FRATERNITÉ;

L'AMI DU PEUPLE N° 573 (13 octobre 1791), p. 3507-3512

p. 3512

en les invitant à s'abandonner à sa foi, en leur prêchant l'oubli des outrages des prêtres séditeux et des fugitifs révoltés, en les pressant de renoncer à ces discordes qui les tiennent éloignés de leurs foyers, et de revêtir des sentiments de FRATERNITÉ pour ces traîtres et ces conspirateurs qui soufflent au milieu de nous les feux de la dissension et qui se disposent à nous égorger.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 672 (14 juillet 1792), p. 4122-4127

p. 4124, *La révolution française toute en pantalonnades*

On sait trop quelles ont été les suites de cette amnistie, de ces précieux liens de FRATERNITÉ, de ces nouveaux serments de loyauté.

LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE, p. 4165-4663

p. 4329, *Opposer l'un à l'autre les divers ordres de l'Etat*

Pour remédier à cette anarchie, les villes d'Aragon formèrent entre elles une association sous le nom de Sainte-FRATERNITÉ.

TOME VIII

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 6 (30 septembre 1792), p. 4799-4804

Convention Nationale – Présidence de Pétion

p. 4803, Séance du soir

Les commissaires envoyés à Orléans font leur rapport par l'organe de Thuriot. Ils annoncent le retour du calme rétabli par leurs soins et la FRATERNITÉ cimentée par une fête civique.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 27 (21 octobre 1792), p. 4969-4974

Convention Nationale – Présidence de Guadet

p. 4970

Les aides de camp de Dumouriez et les officiers de l'armée, auxquels ils ont fait le bec, publient que Messieurs les volontaires les ont massacrés par gentillesse, calomnie absurde, comme si des hommes dans leur bon sens pouvaient égorger leurs semblables, sans y être poussés par de puissants motifs, comme si des patriotes éprouvés qui venaient de témoigner tant de FRATERNITÉ aux déserteurs ennemis, sur le champ de bataille même, avaient pu en massacrer un seul après avoir été reçu sous nos drapeaux.

CONVENTION NATIONALE

Séance du 24 octobre 1792, p. 4994-5009

p. 5005

autrement par quel miracle Barbaroux aurait-il eu, deux heures après, dans sa poche, un procès-verbal sur la démarche de FRATERNITÉ que j'avais faite ?

p. 5007

Que les soldats de ce bataillon, prévenus défavorablement, aient mal répondu à mes procédés honnêtes, cela est tout simple ; mais comment des officiers patriotes ont-ils pu se prêter à l'indignité de dresser procès-verbal d'une visite de FRATERNITÉ, pour peindre comme un factieux le seul homme en France qui se soit toujours mis à la brèche pour les Marseillais !

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 33 (27 octobre 1792), p. 5020-5025

Convention Nationale – Présidence de Guadet

p. 5022 (en note)

Quand le civisme ne lui aurait pas fait un devoir de traiter avec FRATERNITÉ des compatriotes, dont les camarades ont si bien mérité de la patrie dans la fameuse journée du dix, la sagesse seule lui imposait la loi de dissiper, par une réception amicale, les préventions qu'on leur a inspirées contre

les Parisiens.

p. 5023 (2)

autrement par quel miracle Barbaroux aurait-il eu deux heures après, dans sa poche, un procès-verbal sur la démarche de FRATERNITÉ que j'avais faite ? [...] Que les soldats de ce bataillon, prévenus défavorablement, aient mal répondu à mes procédés honnêtes, cela est tout simple; mais comment des officiers patriotes ont-ils pu se prêter à l'indignité de dresser procès-verbal d'une visite de FRATERNITÉ, pour peindre comme un factieux le seul homme en France qui se soit toujours mis à la brèche pour les Marseillais !

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 97 (13 janvier 1793), p. 5463-5469

p. 5465 *

Citoyens, après vous avoir parlé comme administrateurs, nous venons, comme citoyens, vous déclarer (nous sommes sûrs des vœux de nos concitoyens, ils ne nous désavoueront pas), nous venons vous déclarer que nous irons au-devant de nos frères, nous les serrerons dans nos bras, nous remplirons à leur égard tous les devoirs de la FRATERNITÉ ;

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 105 (23 janvier 1793), p. 5557-5561
Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5557

délivrés du poids de l'oppression qui a si longtemps pesé sur eux, et pénétrés du sentiment de la FRATERNITÉ, tous les cœurs se livraient à l'espoir d'un avenir plus heureux.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 148 (20 mars 1793), p. 5878-5883
Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5881, *Proclamation du général Dumouriez* *

J'espère que le peuple belge, reconnaissant la justice de la Convention nationale et des chefs civils et militaires qu'elle emploie, répandra les sentiments de FRATERNITÉ qui conviennent à deux peuples libres et ne me forcera pas à agir comme en pays ennemi, et avec plus de sévérité encore, puisque les insurrections armées porteront un caractère de rébellion et de trahisons.

p. 5881, *Autre proclamation* *

Comme les sociétés patriotiques ne doivent servir qu'à l'instruction des peuples on {à des} actes de bienfaisance et de FRATERNITÉ, autant elles sont utiles en se renfermant dans ce principe, autant elles deviennent dangereuses en se mêlant des affaires politiques et militaires.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 150, OU OBSERVATIONS À MES COMMETTANTS (22 mars 1793), p. 5891-5895
Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5892, *Moyens de prévenir la disette des grains* *

Sans elles, jamais de liberté, de propriété, d'égalité, de FRATERNITÉ, de loyauté, de cordialité fondées sur la raison.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 160 (4 avril 1793), p. 6009-6013
Convention Nationale - Présidence de Jean De Bry

p. 6013, *Au citoyen Marat* *

Recevez l'assurance des sentiments d'estime et de FRATERNITÉ d'un vrai républicain.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 173 (20 avril 1793), p. 6135-6140

Convention Nationale - Présidence de Delmas

p. 6139, *Ami et frère <...>* *

Adieu! Adieu! Salut, santé, force, courage et FRATERNITÉ.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 188 (7 mai 1793), p. 6267-6271

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6270, *Marat <...>* *

Salut et FRATERNITÉ.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 192 (11 mai 1793), p. 6302-6306

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6304, *A l'Ami du Peuple* *

Ce sont les hommes libres, les vrais patriotes républicains, détenus à la conciergerie, qui vous tiennent ce langage et qui vous sollicitent à donner suite à l'opinion que vous avez manifestée hier à leur égard, ils sont avec FRATERNITÉ,

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 197 (19 mai 1793), p. 6343-6347

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6347, *Citoyen,* *

Je suis avec FRATERNITÉ, votre concitoyen | Condé, vétéran à Saint-Denis

CONVENTION NATIONALE

Séance du 23 mai 1793, p. 6374-6377

p. 6376 (en note)

J'ignore si les faits dénoncés par la section de la FRATERNITÉ sont vrais, mais ils sont d'une telle importance, que je crois que vous ne pouvez vous empêcher de faire arrêter ceux qui y ont participé et je demande conséquemment l'arrestation de Dufriche-Valazé.

p. 6376, (en note)

Je ne sais si les faits dénoncés par la section de la FRATERNITÉ sont vrais ;

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 221 (19 juin 1793), p. 6537-6543

Convention Nationale – Présidence de Collot d'Herbois

p. 6539, *A Marat,* *

La Société des amis de la liberté et de l'égalité de Belley, Salut et FRATERNITÉ

p. 6540, *La Société populaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bort, département de la Corrèze, au citoyen Marat, député à la Convention nationale* *

Votre opinion sur le jugement de l'ex-monarque, que nous a envoyée le citoyen Lacoste, votre collègue à la Convention, nous a donné une plus grande certitude de vos lumières et de votre

républicanisme et a raffermi nos sentiments de FRATERNITÉ et d'amitié à votre égard, avec lesquels nous sommes.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 225 (24 juin 1793), p. 6566-6570
Convention Nationale – Présidence de Collot d'Herbois

p. 6568, *Lettre trouvée dans les papiers de Louis Capet, le 10 août 1792, Au Roi* *

Votre Majesté lui permettra de mettre au moins dès ce premier moment à ses pieds, les témoignages de la vive satisfaction qu'éprouvent les citoyens qui la composent, du rappel d'un corps pour lequel ils sont pénétrés d'estime et des sentiments d'une véritable FRATERNITÉ.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 226 (26 juin 1793), p. 6571-6576
Convention Nationale – Présidence de Collot d'Herbois

p. 6573, *Copie d'une lettre adressée aux Jacobins* *

Salut et FRATERNITÉ.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 230 (1^{er} juillet 1793), p. 6593-6598
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6594, *Ami du Peuple,* *

Salut et FRATERNITÉ

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 233 (4 juillet 1793), p. 6612-6617
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6615, *A Marat,* *

Je suis, avec FRATERNITÉ, votre concitoyen

p. 6615, *Hell à Marat* *

Salut, amitié et FRATERNITÉ

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 234 (5 juillet 1793), p. 6625-6630
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6625 (dans le titre)

Resserrement des liens de FRATERNITÉ qui en résultera, fêtes que leur donneront les patriotes parisiens, et confusion de l'aristocratie à leur retour dans leurs foyers -

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 236 (7 juillet 1793), p. 6636-6640
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6637, *A Marat, notre frère et notre ami* *

Salut et FRATERNITÉ

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 237 (8 juillet 1793), p. 6640-6644
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6643 (2), *Mon cher concitoyen,* *

Cher concitoyen, issu d'une famille plébéienne, jouissant d'une médiocrité honnête et suffisante à mes désirs, embrasé à votre école du plus brûlant amour pour la liberté de mon pays, livré en tout temps à l'étude des sciences et des arts, depuis l'époque de la révolution, n'ayant cessé d'adopter par penchant et par choix, les principes de l'égalité, de la FRATERNITÉ et toutes les grandes vérités qui peuvent consolider le gouvernement actuel, ayant mis en évidence ma profession de foi politique par des écrits utiles à *l'intérêt public*, par un ouvrage sur les espèces monétaires et le

papier-monnaie, présenté au comité {des} Finances de l'Assemblée constituante, par un projet d'éducation nationale et des poèmes héroïques sur l'histoire de la Révolution. [...] Salut et FRATERNITÉ

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 240 (12 juillet 1793), p. 6655-6659
Convention Nationale – Présidence de Thuriot

p. 6659, *A Compère*, *

Patriotisme, républicanisme, vérité, FRATERNITÉ.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRÈRE	187	0,0074

TOME I

L'AMI DU PEUPLE N° 81

Du mardi 29 décembre 1789, p. 487-491

p. 488 *, *Lettre à l'auteur*

Il [le marquis de Favras] avait commencé sa carrière militaire par une lieutenance dans un régiment d'infanterie; il fit un chemin rapide, prit le titre de marquis et parvint à la charge de capitaine des Suisses de Monsieur, FRÈRE du roi.

p. 489 *

Ce billet ayant compromis Monsieur, FRÈRE du roi, le prince a demandé à M.Bailly de convoquer une assemblée extraordinaire des mandataires de la Commune et il y a paru samedi dernier sur les six heures du soir.

L'AMI DU PEUPLE N° 82

Du mardi 29 décembre 1789, p. 492-497

p. 492 (dans le titre)

Réflexions sur la conduite de la municipalité et de plusieurs membres de l'Assemblée nationale à l'égard de Monsieur, FRÈRE du roi

p. 493, *Assemblée nationale, Suite de la séance du 28 décembre et séance du mardi 29*

M.le président a lu ensuite une lettre de Monsieur, FRÈRE du roi, où ce prince déclare que l'affaire de M.de Favras, dans laquelle la calomnie l'a impliqué, étant de nature à fixer l'attention de l'Assemblée nationale, il a cru devoir ne lui rien laisser ignorer à ce sujet, prier M. le président de vouloir bien faire lecture à l'Assemblée du discours qu'il a prononcé devant la Commune de Paris.

p. 495 (3), *Observations de l'auteur*

Le FRÈRE du roi n'est qu'un simple citoyen et tout citoyen est tenu de se laver d'inculpations de cette nature, lorsqu'elles n'ont pas l'air de pures rêveries, car il est constant que le marquis de Favras a été au service de Monsieur depuis 1772 jusqu'en 1775 et il n'est pas moins constant qu'il a été chargé, il y

a quinze jours, de négocier un emprunt de deux millions pour le compte de Monsieur. | [...] Je devrais glisser sur les plates flagorneries dont celui de M.Bailly offre un modèle achevé: coups d'encensoir d'un homme vain de recevoir le FRÈRE du monarque. | [...] Zélé apologiste de Monsieur, il s'érige en arbitre suprême de l'affaire qui avait amené le FRÈRE du roi devant les mandataires du peuple et, sans daigner consulter l'Assemblée, il prend sous son bonnet de décider seul l'affaire en la traitant avec une légèreté révoltante ou plutôt en la laissant de côté comme un sophiste de cour.

L'AMI DU PEUPLE N° 92

Du samedi 9 janvier 1790, p. 537-541

p. 540, *Projet d'une confrérie patriotique*

Cette confrérie patriotique, la plus importante, la plus noble, la plus glorieuse qui ait jamais été formée, ne doit admettre dans son sein que de bons patriotes, de loyaux citoyens et, afin qu'aucun faux FRÈRE ne s'y introduise pour en traverser les louables desseins et afin de maintenir dans toute sa pureté l'esprit de son institution, on ne pourra être reçu comme membre qu'après une information de principes, sentiments, vie et mœurs.

MANUSCRITS, p. 637-652

p. 642

Chapuit {FRÈRE}, à Bordeaux

p. 650, *Notes importantes*

On vient de créer une charge de bourreau à la cour à la résidence de Versailles, et on la donnait au bourreau de Provins, FRÈRE de celui de Paris, à la place de celui de Provins, on a mis un nommé Ferret un parent de celui de Rouen.

p. 651-652

On vient de créer une charge de bourreau à la cour, à la suite de la prévôté de l'hôtel du roi et on la donnait au bourreau de Provins, FRÈRE de celui de Paris, et à la place de celui de Provins on a mis un parent du bourreau de Rouen.

TOME II

L'AMI DU PEUPLE N° 136

Du jeudi 17 juin 1790, p. 903-906

p. 905, *Observations sur l'affaire du sieur Garin, et supplique aux citoyens de voler à son secours*

Non, non, mes chers compatriotes, volons au secours de notre FRÈRE Garin et faisons trembler ces mandataires perfides qui tournent contre nous les armes que nous leur avons confiées pour nous défendre.

L'AMI DU PEUPLE N° 140

Du lundi 21 juin 1790, p. 919-923

p. 921 (3), *Prédiction sur l'affaire du sieur de Mirabeau, le jeune*

A la séance du 19, lecture faite du procès-verbal, M.de Mirabeau l'aîné a réclamé en faveur de son FRÈRE l'inviolabilité des membres de l'Assemblée. | * Il est impossible que vous ayez voulu laisser à mon FRÈRE le double danger d'une escorte et d'un délaissement. J'ai dit pour mon FRÈRE ce que {je} réclamerais pour tous les membres de cette Assemblée.

p. 922, *Observations de l'auteur*

Il s'est efforcé d'égarer l'opinion publique en insinuant qu'il n'y a dans la conduite de son FRÈRE qu'*extravagance chevaleresque*.

L'AMI DU PEUPLE N° 141

Du mardi 22 juin 1790, p. 924-928

p. 925

Elles demanderont qu'il soit non seulement absous, mais remercié de ses bons services, que son cher FRÈRE représentera comme des exploits de preux chevalier.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 11

Du mardi 22 juin 1790, p. 929-933

p. 929

C'est pour verger un FRÈRE d'armes qui n'a pas su se défendre que je vais descendre contre vous dans l'arène.

SUPPLIQUE AUX PÈRES CONSCRITS ADRESSÉE À CAMILLE DESMOULINS, p. 949-954

p. 959

Croyez, cher FRÈRE d'armes, que rien n'importe plus au triomphe de la liberté, au bonheur de la nation, que d'éclairer les citoyens sur leurs droits et de former l'esprit public.

L'AMI DU PEUPLE N° 146

Du dimanche 27 juin 1790, p. 968-974

p. 972, *Adresse aux patriotes de l'armée parisienne*

Voyez votre général rassembler vos officiers et les engager sans pudeur, à demander eux-mêmes la punition d'un FRÈRE d'armes qui les couvre de gloire.

L'AMI DU PEUPLE N° 153

Du dimanche 4 juillet 1790, p. 1003-1008

p. 1007, *Infâme attentat de l'administrateur général des Finances, des maltotiers, des jageurs de la cour des aides*

Nous les invitons aussi à se transporter à la Conciergerie pour visiter patriotiquement notre FRÈRE Babeuf, soutenir son courage, lui procurer des secours et lui faire trouver dans le débit de son ouvrage une ressource honnête contre le besoin.

L'AMI DU PEUPLE N° 157 BIS

Du vendredi 9 juillet 1790, p. 1028-1034

p. 1028

On connaît l'ardeur avec laquelle les majors des bataillons ont travaillé tous les officiers pour les engager à demander un conseil de guerre ou un comité de surveillance, afin d'immoler un FRÈRE d'armes qui les a couverts de gloire.

L'AMI DU PEUPLE N° 169

Du jeudi 22 juillet 1790, p. 1090-1093

p. 1093, *Avis aux citoyens de la capitale*

Au cas que nous soyons menacés d'une contre-révolution, notre FRÈRE Guérin, soldat de la garde parisienne, section de la Grange Batelière, propose à tous les districts de la capitale d'engager nos compatriotes, députés au pacte fédératif, d'inscrire leurs noms et adresses sur un tableau que nous puissions, par leur moyen, établir une correspondance prompte et sûre dans tout le royaume, les informer de ce qui se passe, venir des démarches à faire pour assurer le salut public et suivre le même projet dans la France entière.

L'AMI DU PEUPLE N° 170

Du vendredi 23 juillet 1790, p. 1094-1098

p. 1095-1096, *L'Ami du Peuple à l'auteur des Révolutions de France et du Brabant*

J'aime à croire que mon FRÈRE d'armes, Camille Desmoulins, n'abandonnera point la patrie et ne renoncera point au soin de sa gloire en perdant courage au milieu de sa noble carrière.

L'AMI DU PEUPLE N° 178

Du samedi 31 juillet 1790, p. 1137-1142

p. 1138 *, *Lettre à l'Ami du Peuple Sans-Quartier, Va-de-bon-coeur, La Terreur, La Raison*

Je suis et serai toujours prêt à tout entreprendre pour la chose publique et pour toi. Dispose de ton FRÈRE et ami.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 208

Du mercredi premier septembre 1790, p. 1325-1337

p. 1331

Le grenadier qui avait été menacé par M.de Montluc le jeune se trouve de garde avec le FRÈRE de cet officier transfuge.

L'AMI DU PEUPLE N° 215

Du mercredi 8 septembre 1790, p. 1379-1387

p. 1386 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

Notre FRÈRE et ami, | Le patriotisme dont vous faites preuve chaque jour et l'intérêt que nous prenons à vous lire ne nous permettent pas de vous taire plus longtemps les divers sentiments que vos feuilles nous inspirent.

p. 1387 *

Nos travaux, ainsi que vos écrits, pouvant réveiller et entretenir le patriotisme, nous nous flattons, cher FRÈRE et ami, que vous ne refuserez pas de jeter un coup d'œil sur les 83 images du ci-devant palais des vengeances ministérielles.

p. 1387, *Réponse de l'Ami du Peuple*

Votre FRÈRE et ami, MARAT, *l'Ami du Peuple*

L'AMI DU PEUPLE N° 224

Du samedi 18 septembre 1790, p. 1439-1443

p. 1440, *Événement*

Je ne vois à mon idolâtrie d'autre frein qu'une petite considération: c'est que l'ordre despotique est un faux. Car ce firman du comité des recherches n'était signé d'aucun FRÈRE inquisiteur.

L'AMI DU PEUPLE N° 228

Du mercredi 22 septembre 1790, p. 1469-1474

p. 1471

Ombre chère et sacrée, si tu prends encore quelque intérêt aux choses de la vie dans le séjour des bienheureux, vois un FRÈRE d'armes que tu n'as point connu arroser de ses pleurs la dépouille mortelle et jeter quelques fleurs sur ton cercueil.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 2, N° 47, EXTRAIT, p. 1523-1524

p. 1523, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Ma feuille étant surchargée, mon cher FRÈRE d'armes, accordez encore un coin de la vôtre à quelque mots en faveur de l'infortuné Riston que le sieur Leblanc, son infâme persécuteur, poursuit avec la rage d'un tigre altéré de sang pour des crimes dont lui-même est seul coupable, comme je l'ai démontré dans son numéro d'hier.

L'AMI DU PEUPLE N° 246

dimanche 10 octobre 1790, p. 1575-1580

p. 1580, *Observations de l'Ami du Peuple*

Quant au FRÈRE Grimprel, il doit se pourvoir devant les nouveaux tribunaux, dès qu'ils seront organisés.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 3, N° 2, EXTRAIT, p. 1612

p. 1612, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Veillez, cher FRÈRE d'armes, publier dans votre premier numéro et pour l'édification de vos lecteurs, la lettre ci-incluse.

L'AMI DU PEUPLE N° 273

Du dimanche 7 novembre 1790, p. 1716-1722

p. 1718

Je prie mon cher FRÈRE d'armes de ne pas s'offenser de mon observation.

L'AMI DU PEUPLE N° 277

Du jeudi 11 novembre 1790, p. 1738-1743

p. 1742, *Aux infortunés*

Sachez enfin que l'Assemblée nationale ne coûte pas à l'Etat pendant une année entière, ce que la cour dépensait dans une seule fête, ce que la reine envoyait chaque mois à son FRÈRE l'empereur, ce qu'elle faisait donner chaque bail aux Polignac, ce qu'elle perdait au jeu dans un carnaval.

MARAT À CAMILLE DESMOULINS, p. 1744-1746

p. 1744

Cher FRÈRE d'armes, | Une feuille publié sous mon nom contient quelques espiègleries sur les causes de la fortune du sieur Berthier et de son fils, tous pensionnaires royaux comme lui, tous valets de la cour comme lui, tous ennemis de la révolution comme lui.

p. 1746

Je vous salue cordialement. | MARAT, votre FRÈRE d'armes

L'AMI DU PEUPLE N° 281

Du lundi 15 novembre 1790, p. 1764-1770

p. 1769, *Observations de l'Ami du Peuple*

Lorsqu'il aura reçu la sanction des comités perfides, vous verrez arriver FRÈRE Fréteau tout essoufflé, grimper à la tribune, vous annoncer avec effroi différentes missives arrivées de l'étranger et forgées dans son cabinet, vous informer des préparatifs alarmants de toutes les puissances et de l'approche des ennemis.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 3, N° 33, EXTRAIT, p. 1781

p. 1781

Cher FRÈRE d'armes, un petit coin de votre feuille, je vous prie, pour un de nos concitoyens opprimés.

L'AMI DU PEUPLE N° 286

Du samedi 20 novembre 1790, p. 1792-1797

p. 1792 *, *A l'Ami du Peuple*

Mardi 9 de ce mois, après avoir déjeuné avec mon FRÈRE et plusieurs de ses amis, tous bons Français, je les ai quittés le cœur gros d'avoir lu dans *l'Orateur du Peuple* que les ci-devant gardes françaises de l'Oratoire avaient écrit une circulaire à tous leurs camarades et que cette lettre pouvait porter le coup le plus terrible à la constitution.

L'AMI DU PEUPLE N° 295

Du lundi 29 novembre 1790, p. 1837-1841

p. 1839 *, *De Brives-la-Gaillarde, ce 19 novembre 1790*

Cher Ami du Peuple, c'est avec le désespoir dans le cœur que je vous apprends la perte déplorable du meilleur des patriotes de notre ville, du cher Desalleux, FRÈRE de la Bastide.

L'AMI DU PEUPLE N° 301

Du dimanche 5 décembre 1790, p. 1861-1864

p. 1862

Les sœurs du vicaire crient par les croisées qu'on assassine leur FRÈRE, ses amis accourent, le curé prend la fuite; quatre jeunes égrillards, favoris de ces femelles, le poursuivent, il n'échappe que par la rencontre de quelques paysans qui prennent sa défense.

L'AMI DU PEUPLE N° 309

Du lundi 13 décembre 1790, p. 1896-1903

p. 1902

Ce sont vos mains coupables qui ont signé l'arrêt de mort de tant d'innocentes victimes. C'est à vous que leurs familles éplorées doivent redemander un FRÈRE, un père, un époux.

L'AMI DU PEUPLE N° 314

Du samedi 18 décembre 1790, p. 1921-1927

p. 1925, *Adresse au peuple*

Déjà, le FRÈRE de l'Autrichienne rassemble de nombreuses armées sur nos frontières;

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 2, N° 4, EXTRAIT, p. 1928-1930

p. 1928

Je vous demande donc, mon cher FRÈRE d'armes, de publier incessamment dans vos feuilles les pièces ci-après.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 339

Du jeudi 13 janvier 1791, p. 2063-2069

p. 2067 *, *Notice communiquée au Club helvétique*

Mais je sais que mon FRÈRE l'a payé par ordre de M.Bailly, comme blessé à la Bastille.

L'AMI DU PEUPLE N° 340

Du vendredi 14 janvier 1791, p. 2069-2074

p. 2071, *Un mot à l'Orateur du Peuple*

Vous avez donc oublié, mon cher FRÈRE d'armes, le conseil que je vous ai donné d'être éternellement sur vos gardes et de voir en noir nos fonctionnaires publics, tant nationaux que judiciaires et municipaux, puisque ces gens-là à un très petit nombre près, sont des valets de la cour, des créatures du cabinet, des suppôts de l'ancien régime.

L'AMI DU PEUPLE N° 343

Du lundi 17 janvier 1791, p. 2086-2091

p. 2091

Aussi, pour dissiper votre chagrin, a-t-elle décrété que l'esprit de quiconque en a parmi vous serait à lui, tandis que FRÈRE Chapelier, sensible à vos peines et faisant de son mieux pour vous mettre en humeur, vient de faire accorder à chacun de vous le droit d'ouvrir une salie de comédie.

L'AMI DU PEUPLE N° 345

Du mercredi 19 janvier 1791, p. 2099-2104

p. 2099 *, *Portrait de Desmousseaux, substitut du procureur-syndic de la municipalité parisienne*

La Polignac lui en a rendu l'argent, par Desmousseaux son FRÈRE, secrétaire de cette femme galante.

p. 2101, *Avis de l'Ami du Peuple*

Quoiqu'il soit bien démontré que l'infâme Le Blanc est mouchard, tant par les pièces qu'il portait sur lui que par la déclaration du FRÈRE de M.Santerre et que M.Roullier n'ait besoin que de ces preuves, si le club helvétique avait la lâcheté d'abandonner cet honnête citoyen, j'imprimerais le cachet de l'opprobre sur le front de ses membres indignes.

L'AMI DU PEUPLE N° 348

Du samedi 22 janvier 1791, p. 2115-2120

p. 2117, *Annonces*

On a fait passer à l'Ami du Peuple deux sommations du FRÈRE Brunot, religieux chartreux, au sieur Bureaux de Pusy, député à l'Assemblée nationale.

L'AMI DU PEUPLE N° 350

Du lundi 24 janvier 1791, p. 2126-2132

p. 2130 (3), *Observations de l'Ami du Peuple*

C'est aujourd'hui, citoyens, que Bailly, le pantalon des ministres, doit présenter cette adresse. A peine aura-t-il joué son rôle hypocrite, que vous verrez paraître à la tribune FRÈRE Fréteau, FRÈRE Prugnon ou FRÈRE d'André pour alarmer le public sur les dangers d'une prochaine invasion de nos frontières par les Autrichiens, en peignant avec affectation tous les désastres de la guerre.

L'AMI DU PEUPLE N° 351

Du mardi 25 janvier 1791, p. 2133-2138

p. 2135, *Observations de l'Ami du Peuple*

FRÈRE Fréteau qui présidait, très mortifié de voir que ses amis avaient perdu la bataille, fit une violente sortie contre les tribunes qui toutes avaient suivi les mouvements de la nôtre.

L'AMI DU PEUPLE N° 358

Du mardi 1 février 1791, p. 2181-2186

p. 2184 (en note) *, *A l'Ami du Peuple*

Mon correspondant pouvait ajouter ce qu'il leur en coûte aussi pour empêcher l'influence salutaire de mon cher disciple et FRÈRE d'armes, *l'Orateur du Peuple*, dont la feuille patriotique a forcé les ennemis de la liberté à lui opposer pareillement un faux *Orateur*; fabriqué (dit-on) par Marmontel.

L'AMI DU PEUPLE N° 359

Du mardi 1 février 1791, p. 2186-2192

p. 2187

La salle retentit d'applaudissements, le buste est placé en face du fauteuil; aussitôt FRÈRE de Gouy escalade la tribune, tire de sa poche un discours d'apparat, et se met à crier.

p. 2188 *

Ces valeureux admirateurs d'une action magnanime ont témoigné le vif désir de rendre à la représentation de leur FRÈRE d'armes, tous les honneurs que son héroïsme méritait.

L'AMI DU PEUPLE N° 363

Du dimanche 6 février 1791, p. 2213-2218

p. 2214

naguère, FRÈRE Chapelier, pour consoler le peuple qui meurt de faim, fil accorder à chacun de vous le droit d'ouvrir une salle de comédie.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 53, p. 2250-2253

p. 2250, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Je vous demande votre feuille, mon cher FRÈRE d'armes, pour y consigner aujourd'hui d'importantes dénonciations, la mienne étant consacrée à des objets politiques de la plus haute importance.

p. 2251 *, *A l'Ami du Peuple*

Son compte lui est présenté, il ne le conteste pas, mais il prétend qu'il n'est plus obligé de payer, son FRÈRE La Marinière, garçon épicier qu'il a consulté, lui ayant fait voir la loi qui déclare un marchand non recevable à répéter ce qui lui est dû, une fois qu'il a laissé passer l'année.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 55, p. 2279-2282

p. 2279, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Mon cher FRÈRE d'armes, encore votre feuille aujourd'hui, pour des dénonciations importantes.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 58, p. 2315-2318

p. 2315, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Vous êtes mon lieutenant, cher FRÈRE, et il faut bien que je fasse par vos mains ce que je ne puis faire par les miennes, pour le service de la patrie.

p. 2316 (2) *, *Annonces intéressantes*

Ensuite est arrivé le nommé Athanase, autre FRÈRE de Boucher et garçon épicier à Belleville. Celui-ci a commencé par acquitter la dette de son FRÈRE, Monseigneur le secrétaire, et il a fini par jurer qu'il se vengerait sur les auteurs de cette publicité.

p. 2317, *Observations de l'Ami du Peuple*

Quant à vous, les nommés Athanase et La Marinière, coupe-jarrets accomplis, vous voulez donc payer les dettes et relever la réputation de votre cher FRÈRE, avec un coup de sabre ou un coup de pistolet, et peut-être donné par derrière, crainte d'accident?

L'AMI DU PEUPLE N° 378

DU lundi 21 février 1791, p. 2318-2323

p. 2321 *, *Réponse de l'Ami du Peuple*

Je ne peux mieux la combattre qu'en vous adressant un précis de la relation que mon FRÈRE, excellent patriote, m'a adressée de Dieppe, le 8 de ce mois.

L'AMI DU PEUPLE N° 379

DU mardi 22 février 1791, p. 2323-2328

p. 2324

Déjà pour être plus libre et moins observé, le FRÈRE du roi a renvoyé tous ses gens; on n'attend plus que la nouvelle du courrier, et l'on prendra la fuite.

L'AMI DU PEUPLE N° 380

DU mercredi 23 février 1791, p. 2332-2337

p. 2335 (2), *La patrie aux abois*

le FRÈRE du monarque s'apprête à fuir à son tour, et vous le laisserez échapper encore? Le roi lui-même et sa femme s'échapperont enfin. | [...] Permettrait-il à son cousin Capet Condé et à son FRÈRE Capet d'Artois de courir l'Europe en factieux, pour soulever les puissances étrangères contre vous, enrôler des armées de brigands pour vous égorger?

L'AMI DU PEUPLE N° 381

DU jeudi 24 février 1791, p. 2342-2347

p. 2342 (dans le titre)

Fuite du FRÈRE du roi empêchée par le peuple mardi soir

p. 2346

Hier, comme je l'avais prévu, le FRÈRE du roi se disposait à fuir.

L'AMI DU PEUPLE N° 384

Du dimanche 27 février 1791, p. 2368-2373

p. 2368, *Affreux projet de noter tous les bons patriotes, proposé par les nommés Venette et Bernard, dont l'un est commandant, l'autre capitaine de la quatrième compagnie du bataillon de Saint-Louis-de-la-Culture*

J'ai fait connaître Venette, reste à mieux faire connaître Bernard; il a été laquais d'une catin du Choiseul le dilapidateur, que celui-ci donna à son FRÈRE l'archevêque de Cambrai pour en faire un secrétaire.

L'AMI DU PEUPLE N° 385

Du lundi 28 février 1791, p. 2375-2381

p. 2377

lorsque son FRÈRE et ses cousins sont à la tête d'une légion de fugitifs conjurés contre leur patrie et d'une armée de bandits qu'ils ont enrôlés pour venir fondre sur le royaume et massacrer les amis de la liberté;

p. 2379

Ainsi, le décret qu'exige le salut public et que la nation attend de ses représentants doit porter: "Que le roi, son fils, sa femme, son FRÈRE, sa sœur et le reste de la famille, ne pourront point quitter la capitale, que la liberté ne soit solidement établie;

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 3, p. 2424-2427

p. 2424, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Cher FRÈRE d'armes, voici des dénonciations intéressantes que je vous prie de publier dans votre prochain numéro.

L'AMI DU PEUPLE N° 390

Du samedi 5 mars 1791, p. 2428-2432

p. 2429 * (dans le titre)

A Marat, notre FRÈRE le prophète

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 4, p. 2433-2435

p. 2433, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

Je vous fais passer, cher FRÈRE d'armes, de nouvelles dénonciations trop importantes pour que vous ne vous empressiez pas de leur donner une place dans votre feuille patriotique.

L'AMI DU PEUPLE N° 405

Du dimanche 20 mars 1791, p. 2545-2550

p. 2545 *, *Cher Ami du Peuple*

Il fut d'autant plus facile à Menard de réussir dans cette entreprise, que son FRÈRE était l'homme d'affaires, le bras droit de feu Lamoignon, président au parlement, auquel ledit Menard avait prêté douze mille livres des deniers de M. Viguiier pour consommer l'interdiction qu'il sollicitait.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 8, p. 2471-2474

p. 2471 * (dans le titre)

A Marat, notre FRÈRE, le prophète

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 9, p. 2485-2488

p. 2487, *Anecdote sur Riquetti*

On dit que vous vous amusâtes fort de l'embarras de ces pauvres diables, mais depuis l'aventure de votre FRÈRE Grégoire, vous avez enfin compris qu'ils n'avaient pas si grand tort.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 416

Du vendredi 1 avril 1791, p. 2627-2631

p. 2628 *, *Dénonciation et pétition à l'Assemblée nationale, par le sieur Prévôt de Beaumont, ancien secrétaire du clergé de France*

Je remettrai sous les yeux de l'Assemblée, si elle le désire, les lettres de cet abominable geôlier, que Mirabeau, mon FRÈRE d'infortune, a ci-devant peint dans ses écrits.

L'AMI DU PEUPLE N° 448

Du mercredi 4 mai 1791, p. 2818-2823

p. 2819

C'est à regret que je me vois aussi réduit à la nécessité de relever contre un FRÈRE d'armes des inculpations absurdes, qui peuvent être défavorables à la cause de la liberté que j'ai défendue, que je défends et que je défendrai toujours.

p. 2822 (en note)

Et c'est vous, mon FRÈRE d'armes, vous qui vous prétendez un Romain, qui venez flétrir les lauriers dont vous m'avez couvert et m'imputer à lâcheté un genre de vie dont vous m'avez pas même la force de soutenir l'idée.

L'AMI DU PEUPLE N° 451

Du samedi 7 mai 1791, p. 2835-2840

p. 2837 *, *Places incompatibles accaparées par Gan et Manson*

La femme de Manson, sœur de Gan, est intéressée pour un cinquième dans la fourniture de métaux pour la fonderie de canons à Strasbourg, dont son autre FRÈRE a la commission.

L'AMI DU PEUPLE N° 460

Du lundi 16 mai 1791, p. 2879-2883

p. 2881 *, *Montpellier, le 7 {mai} 1791*

Votre FRÈRE et ami, SOULET

L'AMI DU PEUPLE N° 464

Du vendredi 20 mai 1791, p. 2899-2903

p. 2900 *, *A l'Ami du Peuple*

Le prince Maximilien doit l'augmenter d'un régiment d'infanterie qui est en garnison à Mannheim, tandis que son FRÈRE, le duc des Deux-Ponts, la grossira d'un corps de troupes de 6.000 hommes.

L'AMI DU PEUPLE n° 486
Du samedi 11 juin 1791, p. 3009-3014

p. 3011 *, *Cher prophète*
Voire FRÈRE et ami, *Signé*, Soulet

L'AMI DU PEUPLE n° 501
Du samedi 25 juin 1791, p. 3086-3091

p. 3090, *Suite du n°500*
Mille plumes vénales chercheront à accréditer cette imposture, sa fuite ne sera plus qu'une visite qu'il allait faire à son FRÈRE d'Artois, qui périt de chagrin <...>

L'AMI DU PEUPLE n° 506
Du jeudi 30 juin 1791, p. 3112-3117

p. 3115 *
Quant à son FRÈRE, dit Louis, il n'a passé dans l'étranger que parce qu'il était convenu de prendre une route différente, mais il devait se rendre à Montmédy, aussitôt que le roi y serait.

L'AMI DU PEUPLE n° 512
Du mercredi 6 juillet 1791, p. 3145-3150

p. 3149 * (2), *Copie d'une lettre écrite au sieur Bouillé que l'Ami du Peuple ne publie, après en avoir retranché le remplissage, que pour avoir occasion d'éclairer le civisme de ses correspondants*
A peine un peuple généreux venait-il de le pardonner le massacre de Nancy, tu conspires contre lui, en cherchant à fomenter la guerre civile, à faire égorger le FRÈRE par le FRÈRE, le père par le fils, l'ami par l'ami;

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 7, N° 2, EXTRAIT, p. 3177-3178

p. 3177, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*
Je vous fais passer, mon cher FRÈRE d'armes, deux dénonciations importantes qui doivent voir le jour dans votre feuille de demain.

L'AMI DU PEUPLE n° 529
Du mercredi 10 août 1791, p. 3224-3229

p. 3224
Puissez-vous, cher FRÈRE d'armes, avoir échappé aux vengeances atroces du tyran des Tuileries, aux perquisitions inquisitoriales et aux fureurs barbares de ses valets et satellites prostitués, les pères conscrits contre-révolutionnaires!

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE n° 535
Du lundi 22 août 1791, p. 3260-3264

p. 3262
Quel cœur assez dur ne se fendrait de douleur, en voyant ces satellites, ces chefs, ces magistrats, faire un crime aux parents éplorés de leur redemander, l'un, une épouse, un enfant, un père; l'autre, un FRÈRE ou un ami;

L'AMI DU PEUPLE N° 552

Du dimanche 11 septembre 1791, p. 3387-3392

p. 3387 (2)

La plupart des départements ont même choisi pour leurs délégués, des ennemis connus de la patrie. Tel est celui du Nord, qui a élu le FRÈRE de cet infâme Emmery qui, le premier, apostasia en s'enrôlant dans le club de 1789; [...] Tel est celui du Jura, qui a élu Théodore Lameth, président du département et FRÈRE de ces insignes tartuffes qui affichèrent longtemps un faux civisme pour capter les suffrages du peuple et qui s'empressèrent de reprendre leur rôle de bas valets de la cour, dès qu'ils crurent le moment favorable pour saper ouvertement l'édifice de la liberté naissante, qu'ils n'avaient jamais cessé de miner sourdement.

L'AMI DU PEUPLE N° 564

Du dimanche 2 octobre 1791, p. 3456-3460

p. 3458

FRÈRE Camus a aussitôt affirmé "qu'il s'en fallait encore de quinze millions pour former le complément de dix-huit cents millions, dont l'émission a été décrétée."

p. 3459 (2)

FRÈRE Duport escalade la tribune, il appelle un huissier pour en chasser FRÈRE Maury.

L'AMI DU PEUPLE N° 582

Du mardi 25 octobre 1791, p. 3553-3559

p. 3556

C'est là précisément ce que désirent les ministres et les ministériels, aussi le président, âme damnée du cabinet des Tuileries, a-t-il saisi l'instant où FRÈRE Mutel terminait son oraison soporifère, pour annoncer une députation de la société fraternelle, venant présenter une pétition relative à l'ordre du jour.

L'AMI DU PEUPLE N° 588

Du mercredi 2 novembre 1791, p. 3591-3595

p. 3591 *

J'ai passé douze ans à Saint-Domingue, a-t-il dit, toutes mes espérances de fortune sont fondées sur la prospérité des colonies; mon père et mon FRÈRE y sont établis.

L'AMI DU PEUPLE N° 604

Du dimanche 20 novembre 1791, p. 3676-3681

p. 3677 *

Or donc, vous saurez, Messieurs, que l'empereur des Romains souhaite toutes sortes de prospérités à son FRÈRE le roi très chrétien.

p. 3678 *

"Le duc de Toscane mande à M.son FRÈRE, cousin et onde, qu'il se flatte que les innovations du gouvernement français ne diminueront point les liens d'amitié qui existent entre les deux nations."

L'AMI DU PEUPLE N° 619

Du mercredi 7 décembre 1791, p. 3757-3762

p. 3759

Lorsqu'il sait que ce sont eux qui, jusqu'à présent, ont empêché que l'on ne fit connaître à la nation l'état de ses Finances, qui ont arrêté la proclamation du décret contre le FRÈRE puîné du roi et l'acceptation du décret contre les Capet fugitifs et les autres contre-révolutionnaires, etc.?

L'AMI DU PEUPLE N° 620

Du jeudi 8 décembre 1791, p. 3763-3767

p. 3764

Un sieur Ramond du Poujet, trésorier particulier de la Guerre à Nancy, FRÈRE du député, l'infâme auteur du Chant du Coq, et prêt comme lui à devenir l'âme damnée des ministres, dont il fut toujours le bas valet.

p. 3765

Un sieur REGARDIN, ex-directeur de la régie générale à Lyon, beau-frère d'un garçon de garde-robe d'une belle-sœur du roi, à la sollicitation de laquelle il avait été nommé à cette place, malgré le refus motivé de tous les régisseurs des aides, et en sus neveu du sieur Dumousseau, chargé des affaires de la Polignac et FRÈRE du substitut Taré, l'ex-procureur de la Commune.

L'AMI DU PEUPLE N° 623

Du dimanche 11 décembre 1791, p. 3781-3786

p. 3781

On assure que le sieur Mercy, son ministre, est à Paris depuis quelques jours, qu'il y garde l'incognito et qu'il doit incessamment réclamer la personne d'Antoinette au nom de son FRÈRE.

MARAT À CAMILLE DESMOULINS, p. 3843

Cher FRÈRE d'armes, | Je vous demande une place dans votre numéro prochain pour le morceau ci-inclus, trop volumineux pour ma feuille et trop intéressant pour ne pas voir le jour dans le moment actuel, que les pères conscrits remuent ciel et terre pour empêcher le peuple de réviser leurs travaux, de rejeter tous leurs décrets attentatoires à ses droits et n'accorder sa sanction qu'à ceux qui sont justes et sages.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 630

Du dimanche 15 avril 1792, p. 3864-3869

p. 3865, *Club des Cordeliers, Société des amis des droits de l'homme et du citoyen, Extrait du procès-verbal du 7 avril 1792, l'an 4^e de la liberté*

Que Simonneau fût de race accapareuse, c'est ce qu'il est impossible de révoquer en doute, car il est FRÈRE de ce Simonneau, commissaire à la Halle de Paris, lequel a failli être pendu, il y a un an, par les porte-sacs pour un prix de ses friponneries et de ses malversations.

L'AMI DU PEUPLE N° 631

Du lundi 16 avril 1792, p. 3870-3874

p. 3873 *, *Copie d'une adresse des citoyens de la ville et faubourgs de Perpignan, au ministre de la Guerre, le 4 avril 1792, l'an quatrième de la liberté*

Nous n'avons pas plus de confiance dans un Wittgenstein, c'est un Feuillant qui n'a rien fait pour la

patrie et dont le FRÈRE recrute ouvertement pour l'armée de Koblenz.

L'AMI DU PEUPLE N° 635

Du vendredi 20 avril 1792, p. 3888-3894

p. 3789 *, *Lettre des amis de la Constitution de Marseille adressée à M. Beltard, le 6 avril 1792*
FRÈRE et ami, | La société recevra toujours avec un nouveau plaisir de vos lettres;

L'AMI DU PEUPLE N° 649

Du dimanche 6 mai 1792, p. 3965-3970

p. 3969, *Grands exemples de la justice populaire qui peuvent sauver la patrie*
Il en résulte qu'après la déroute, Dillon et son aide de camp Chaumont, FRÈRE de l'adjudant général, ont été massacrés dans une grange par les soldats et par une suite de l'esprit d'insurrection qui s'était manifesté à Lille;

L'AMI DU PEUPLE N° 651

Du mercredi 16 mai 1792, p. 3981-3989

p. 3982

Un sieur Dillon, FRÈRE d'armes et cousin du traître immolé par l'armée, présente sa tête pour garant de l'innocence de son parent.

p. 3982-3983

Il est donc faux que les Dillon et leurs compatriotes aient choisi la France pour patrie, mais il est vrai qu'ils ont été recueillis par Louis XIV, et jamais ils ne furent que des satellites de la cour, au pendu près, qui était le FRÈRE du favori d'Antoinette.

p. 3988

Le sieur Servan, FRÈRE du célèbre avocat général de ce nom, est nommé au ministère de la Guerre et remplace le sieur de Grave. Je ne le connais que par un ouvrage estimable qu'il a donné plusieurs années avant la révolution, intitulé: LE SOLDAT CITOYEN, où dès lors il développait les principes de liberté qui n'étaient pas encore à l'ordre du jour <...>

L'AMI DU PEUPLE N° 664

Du lundi 4 juin 1792, p. 4068-4076

p. 4070, *Traits destinés au portrait du Jésuite Brissot*

Pendant son séjour à Londres, il me fit remettre par son FRÈRE un billet dans lequel il me demandait de lui faire passer dix-huit exemplaires de la collection de mes œuvres de physique, pour en faire cadeau aux journalistes anglais et allemands, qu'il chargerait d'annoncer mes ouvrages.

p. 4071

Mais comme il a souverainement le talent de tirer parti de tout, l'honnête homme les remit à divers libraires anglais pour les vendre à son compte, ce que l'indiscrétion de son FRÈRE m'apprit fortuitement, longtemps après.

LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE, p. 4165-4663

p. 4555, *Des coups d'Etat*

Il donna Vachmeister pour adjoint à Flemming, et son FRÈRE Axel aux autres orateurs, afin que leurs clameurs réunies pussent subjuguier les deux chambres.

p. 4599 (2), *De la crainte des supplices*

Non contents d'entretenir des nuées d'espions, quelques-uns poussent l'horreur jusqu'à forcer leurs sujets à en faire l'infâme métier contre leurs parents mêmes. Dès lors, on n'ose plus s'ouvrir à personne, le FRÈRE se défie du FRÈRE, le père du fils, l'ami de l'ami.

TOME VIII

MARAT, L'AMI DU PEUPLE, AUX AMIS DE LA PATRIE, p. 4736-4740

p. 4739 (en note)

Roland n'est qu'un FRÈRE coupe-choux que sa femme mène par l'oreille, c'est elle qui est le ministre de l'Intérieur sous la main de son directeur, l'illuminé Lanthenas, agent secret de la faction Guadet-Brissot.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 7

Du lundi 1^{er} {octobre} 1792, p. 4805-4809

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4808 *, *Copie d'une lettre de Bouillé, toute de sa main*

Remis à Monsieur, FRÈRE du roi, par son ordre, en argent ou en lettres

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 9

Du mercredi 3 octobre 1792, p. 4819-4824

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4821 (en note)

L'un de ces individus est le sieur, membre de la municipalité, et son FRÈRE, auquel il a prêté son écharpe pour s'introduire auprès d'Antoinette

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 10

Du jeudi 4 octobre 1792, p. 4825-4829

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4828 *, *A l'Ami du Peuple*

Croyez que c'est la pure vérité que je vous annonce, ils ont déjà disparu, Castellane est déjà chez son FRÈRE Acosta, près Mantes et passera en Hollande; il prétend que c'est pour faire le commerce de chevaux, mais c'est pour émigrer.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 13

Du dimanche 7 octobre 1792, p. 4855-4860

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4858

Mais ce qui m'a peiné jusqu'au fond de l'âme, c'est l'art avec lequel le FRÈRE tranquille Buzot, après avoir vomi sur moi son venin empesté, a soulevé l'amour-propre de ses collègues contre le comité de surveillance et les a provoqués à tirer vengeance de la dénonciation, lui dont l'âme platonique doit être au-dessus du soupçon, lui surtout qui a si longtemps été à portée de voir de près tous les moyens de corruption employés dans l'Assemblée constituante.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 15

Du mardi 9 octobre 1792, p. 4866-4870

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4866

FRÈRE Roland qui veut que tout ce qui se fait dans l'Etat passe par ses mains, sous prétexte qu'il est ministre de l'Intérieur, n'a pas eu le bon sens de sentir qu'il ne doit pas empiéter sur les départements de ses collègues.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 17

Du jeudi 11 octobre 1792, p. 4877-4881

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4878-4879

Dans la séance du 8, FRÈRE tranquille Buzot a déclamé, d'un ton ridicule, un projet de décret de sa façon sur la garde des 83 départements, propos de par Roland.

p. 4879 (2)

Mais comme l'opinion publique s'est déjà déclarée contre ce projet, le FRÈRE tranquille a été chargé de colorer cette entreprise alarmante, fausse et impolitique, ce qu'il a fait avec toute l'astuce dont il est passé maître. | [...] Voilà de quel amphigouri sentimental et juridique est parti le FRÈRE tranquille pour amener et masquer le projet insensé de s'environner d'une garde prétorienne, que le bonhomme Roland a soufflé à la Convention.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 18

Du vendredi 12 octobre 1792, p. 4889-4893

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4890 (en note)

Le lendemain, un avait à lire la réponse du Conseil exécutif, c'est FRÈRE tranquille Buzot qui l'a lue à demi-voix.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 20

Du dimanche 14 octobre 1792, p. 4905-4909

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4905 (en note)

Je ne dirai rien non plus du FRÈRE coupe-choux Gorsas et de Michel-Morin Barbaroux qui passe toutes les séances à colporter les résolutions du conseil des conjurés et à faire circuler les mots d'ordre pour l'exécution des nouveaux tours de passe.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 23

Du mercredi 17 octobre 1792, p. 4931-4935

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4933 *, *A Marat, l'Ami du Peuple*

Effectivement Thuot en vit sortir à 8 heures du matin, ledit Louis et son FRÈRE, accompagnés de François, commissionnaire de la maison, avec des hottes entourées de paillassons, ayant l'air bien chargés.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 24

Du jeudi 18 octobre 1792, p. 4944-4948

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4948, *Déclaration de l'Ami du Peuple*

Dumouriez a couvert les motifs secrets qui l'appellent à Paris du prétexte de concerter avec les ministres le plan des opérations de la campagne. Quoi! avec un Roland, FRÈRE coupe-choux et petit intrigant qui ne connaît que les basses menées du mensonge et de l'astuce!

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 29

Du mardi 23 octobre 1792, p. 4982-4987

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 4984, *Copie d'un procès-verbal d'une prétendue dénonciation du bataillon de Mauconseil contre différents particuliers de ce bataillon*

Comme il est très important de connaître les masques, je dois annoncer que Bourdois, l'agent du traître Chasot et aide de camp de Dumouriez, est FRÈRE de Bourdois, valet du ci-devant Monsieur et de Bourdois, ancien garde du corps émigré.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 30

Du mercredi 24 octobre 1792, p. 4989-4993

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 4991, *Certificat de vie et mœurs donné à Dumouriez par le 41^e régiment, ci-devant la Reine infanterie, pendant sept ans en garnison à Cherbourg*

Il était, comme on sait, le protégé du duc de Beuveron, FRÈRE du duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 35

Du lundi 29 octobre 1792, p. 5031-5035

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5031-5032, *Liste d'une partie des aides de camp du grand général Dumouriez*

Westermann, intrigant prêt à tout faire pour de l'argent. Bourdois, ancien mouchard de La Fayette dans le bataillon de Mauconseil, FRÈRE d'un valet de Xavier Capet et d'un garde du corps émigré.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 38

Du vendredi 2 novembre 1792, p. 5045-5049

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5048 (en note)

FRÈRE coupe-choux, consulte ton casuiste et s'il n'est pas un scélérat comme toi, il te dira que ta conduite est criminelle en tous points.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 43

Du lundi 12 novembre 1792, p. 5069-5074

Convention Nationale - Présidence de Hérault de Séchelles

p. 5071

Non, mon FRÈRE, je ne suis pas un badaud.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 45

Du mercredi 14 novembre 1792, p. 5082-5086

Convention Nationale - Présidence de Hérault de Séchelles

p. 5083, *A l'Ami du Peuple*

Le sieur Walckiers, FRÈRE de cette dame, était très lié avec Barnave et les Lameth.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 46

Du jeudi 15 novembre 1792, p. 5086-5091

Convention Nationale - Présidence de Hérault de Séchelles

p. 5087 *, *Copie d'une lettre du citoyen Charlier au citoyen Legendre, député à la Convention*
Ecrivez-moi, ami et FRÈRE et dites-moi sur quoi je dois compter à l'égard de ce qui se passe contre Robespierre.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 61

Du vendredi 30 novembre 1792, p. 5163-5167

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5164

Sur un on-dit que l'un des attroupés avait assuré que Duval, propriétaire de la manufacture, avait lu une lettre de son FRÈRE, ci-devant député au corps législatif, lequel annonçait un décret qui autorisait les citoyens à se rassembler pour taxer les subsistances.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 64

Du lundi 3 décembre 1792, p. 5181-5185

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5183 *, *A l'Ami du Peuple*

Je suis bien cordialement votre concitoyen et FRÈRE.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 78

Du mercredi 19 décembre 1792, p. 5312-5316

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5312 (dans le titre)

L'ex-duc d'Aumont, FRÈRE de l'émigré Villequier et le sieur Maissémy, valet de la cour, établis dictateurs à Noyon

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 79

Du jeudi 20 décembre 1792, p. 5318-5323

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5322 *, *Le pot aux roses découvert*

Vous m'excuserez, mon cher ami, si je ne vous ai pas donné plus tôt de mes nouvelles; quelques affaires et le mariage de mon second FRÈRE en ont été la seule cause.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 81

Du samedi 22 décembre 1792, p. 5331-5335

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5332, *Observations sur le contre-révolutionnaire Dumouriez*

J'ai déjà dénoncé les principaux de ces espions, parmi lesquels Bourdois, FRÈRE d'un garde du corps émigré, tient le premier rang.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 82

Du dimanche 23 décembre 1792, p. 5336-5341

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5337, *Clef de la conduite incivique de Manuel*

Parmi les belles qui lui courent après depuis qu'il est fonctionnaire public, était une petite bossue liée à un médecin nommé Philippe. Cette femme avait formé le projet de porter son FRÈRE servant à la place de maire de Paris.

SÉANCE DE LA CONVENTION NATIONALE DU 24 MAI 1793, p. 5397-5403

p. 5399

Les faits que je vais vous dénoncer sont certains; je les tiens d'un de leurs membres, qui s'est fait faux FRÈRE pour mieux servir la patrie, en démasquant les traîtres.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 91

Du mercredi 2 janvier 1793, p. 5410-5415

Convention Nationale - Présidence de Treilhard

p. 5413

Les faits que je vais vous dénoncer sont certains; je les tiens d'un de leurs membres, qui s'est fait faux FRÈRE pour mieux servir la patrie, en démasquant les traîtres.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 92

Du jeudi 3 janvier 1793, p. 5416-5419

Convention Nationale - Présidence de Treilhard

p. 5416

on ajoute que c'est du ressentiment hystérique qu'en a ressenti la Pénélope, qu'est résultée la belle sortie de Barbaroux le lendemain contre le ministre de la Guerre, car ce n'est qu'à cette condition qu'on a laissé à Barbaroux l'espoir de continuer ses fonctions de premier FRÈRE servant.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 107

Du samedi 26 janvier 1793, p. 5567-5571

Convention Nationale - Présidence de Rabaut

p. 5569-5570 *

Citoyen, FRÈRE et ami, | Vous qui avez juré d'écraser les prévaricateurs, vous qui, tant de fois, avez tonné contre les fripons en place, ne quittez pas, nous vous en conjurons, le pinceau de la vérité dont vous vous êtes toujours servi pour faire l'odieux tableau de ces fléaux de la patrie.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 13 FÉVRIER 1793, p. 5670-5672

p. 5670-5672, *Moniteur universel* n°6 du 15 février 1793, p.444

A la tête de ces aristocrates gangrenés, sont les sieurs Kervélégan, maire de Quimper et FRÈRE du député de ce nom, tous deux puants aristocrates, Kergariou et Aymes, président et secrétaire du directoire, autres puants aristocrates, ou plutôt contre-révolutionnaires notés.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 123

Du vendredi 15 février 1793, p. 5677-5681

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5678

A la tête de ces aristocrates gangrenés, sont les sieurs Kervélégan, maire de Quimper et FRÈRE du député de ce nom, tous deux puants aristocrates, Kergariou et Aymes, président et secrétaire du directoire, autres puants aristocrates, ou plutôt contre-révolutionnaires notés.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 124

Du samedi 16 février 1793, p. 5682-5686

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5685 *

Barrat la remercia et se rendit sur-le-champ chez Girard où je travaillais; il avait l'air effaré, il me reprocha d'avoir causé de cela avec mon FRÈRE.

p. 5686 * (2)

Se promis tout. Je revins avertir mon FRÈRE de ce contretemps. Il alla chez le commissaire qui le reçut très mal et refusa de l'entendre. Mon FRÈRE alla trouver M. Pétion et lui fit la déclaration que le commissaire avait refusé d'entendre.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 125

Du dimanche {17} février 1793, p. 5687-5691

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5689 *, *Suite des machinations sur la fabrication des faux assignats*

Il m'avertit de prendre garde à moi et engagea Menil et mon FRÈRE à ne me pas perdre de vue.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 126

Du lundi {18} février 1793, p. 5692-5696

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5695 *, *A l'Ami du Peuple*

on s'en est occupé dès le mois de septembre dernier, elle a été appuyée par les nommés *Landrin, ex-moine, dont le FRÈRE est émigré, et Damour, son compagnon de chambre, en hôtel garni, place Maubert, maison d'un fruitier*; lesquels ont une existence absolument ignorée des citoyens de ladite section.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 173

Du samedi 20 avril 1793, p. 6135-6140

Convention Nationale - Présidence de Delmas

p. 6138 *

Ami et FRÈRE, | Je ne te connais que parce que j'ai été affligé l'année dernière, des persécutions que tu as éprouvées de la pari de la faction brissotine, et par ton journal, le sauveur de la liberté et du peuple <...>

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 183

Du jeudi 2 mai 1793, p. 6232-

Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6232 (dans le titre)

Assassinat commis par trois quidams, dont l'un est député à la Convention, et à l'instigation présumée du député Duprat le cadet, sur la personne de son FRÈRE

p. 6233

les sieurs Mainvielle l'aîné, Mainvielle le cadet et Lescofier, pour assassinat commis par eux, à l'instigation présumée de Duprat, député des Bouches-du-Rhône, sur la personne de son FRÈRE, qui venait de le dénoncer avec preuve, comme ayant été corrompu à prix d'argent depuis qu'il avait voté l'appel au peuple.

p. 6234-6235

Inculpé par son FRÈRE, il est monté à la tribune et là, il a balbutié quelques phrases incohérentes qui n'ont laissé aucun doute sur son indignité.

p. 6235 (2)

Il a débuté par dire que son FRÈRE a toujours été mauvais fils, mauvais père et mauvais époux. Puis, oubliant tout à coup cette calomnie, il l'a démentie lui-même, en assurant qu'il avait appris avec joie l'arrivée de son FRÈRE à Paris, parce qu'il l'estimait et l'aimait tendrement.

p. 6236 *, *Jean-Etienne-Benoit Duprat, président du tribunal du district de Vaucluse, à Jean Duprat, son frère, député à la Convention nationale*

c'est ton FRÈRE qui te somme de publier dans toute la République d'où provient l'argent qui a servi à payer si promptement tes dettes.

p. 6237 * (2)

Il me tarde de savoir si mon FRÈRE a {déserté} la bonne cause sans motifs et par pure inconséquence, ou s'il a été corrompu par l'or des intrigants. | [...] mais souviens-toi que les reproches de ton FRÈRE te suivront partout, qu'ils s'attacheront à toi comme une furie, qui te déchirera l'âme jusqu'à ton dernier soupir.

p. 6237 *,

Frères et amis, | Indigné de la conduite de mon FRÈRE, du lâche abandon qu'il a fait de la cause de la liberté, un des principaux motifs de mon voyage à Paris a été de le sommer moi-même de prouver qu'il n'a pas été corrompu par l'or, en justifiant que ses dettes, qu'il a payées depuis qu'il s'est jeté avec autant d'impudeur que d'indécence dans la faction aristocratico-brissotine, ont été acquittées avec des fonds légitimement acquis.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 187

Du lundi 6 mai 1793, p. 6262-6266

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6264, *A l'Ami du Peuple*

Un FRÈRE émigré et qui était ancien officier des gardes du corps.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 193

Du lundi 13 mai 1793, p. 6310-6315

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6312

Pourquoi conserver une correspondance officielle avec Vallier, aide de camp de La Fayette, qui n'avait d'autre mérite auprès de lui, que celui d'être FRÈRE de la Boulogne, émigrée et belle-mère de Chauvelin?

SOCIÉTÉ DES JACOBINS

Séance du 19 mai 1793, p. 6350-6353

p. 6351, *Journal des Débats de la Société* n°416 du 21 mai 1793, p.1-4 ; n°417 du 22 mai 1793, p.1

Cavin et son FRÈRE étaient les complices de ces scélérats, dont j'ai déjoué les complots, parce que je suis le surveillant du comité de surveillance lui-même.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 198

Du lundi {20} mai 1793, p. 6355-6359

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6358 *, *Questions à résoudre*

le commissaire ordonnateur, *du nom seul de La Fontaine*, et le caissier, son FRÈRE, *du nom de Coincy*, tandis qu'ils devraient signer leur propre nom qui est *Cornu*, ainsi qu'ils le signent dans les actes qu'ils passent chez les notaires pour leurs affaires particulières.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 21 MAI 1793, p. 6367

p. 6367 (2)

Je voudrais savoir si le chef qui a été fusillé est le FRÈRE de Gorsas, car il en a un qui est à la tête des rebelles. | Je demande que l'on sache si le chef des rebelles, qui a été fusillé, est le FRÈRE de Gorsas, qui se trouvait parmi eux.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 213

Du mardi 11 juin 1793, p. 6487-6491

Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6491 *

Adieu, je vous embrasse, la tête me pète. | Votre FRÈRE et ami, Gatteau

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 220

Du mardi 18 juin 1793, p. 6528-6532

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6529 *, *Avis intéressant à l'Ami du Peuple*

Elles sont à Paris et font correspondance avec la duchesse de Villeroy qui est l'âme de la contre-révolution dans la Belgique, et en Hollande avec son FRÈRE Vilquier. *Voilà le vrai.*

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 221

Du mercredi 19 juin 1793, p. 6537-6543

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6540 *, *La Société populaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bort, département de la Corrèze, au citoyen Marat, député à la Convention nationale*

FRÈRE et ami, | Vous voyant dénommé dans tous les journaux, et sous de très différentes couleurs, nous fit dire: "Il a des talents supérieurs ou il est ami de la patrie".

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 223

Du vendredi 21 juin 1793, p. 6552-6557

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6555 *

Ce coquin, payé par les aristocrates ou poussé par le capitaine, son ami, pour assassiner les patriotes, a tué dernièrement le FRÈRE de Charles Meigne, jeune homme de dix-sept ans, très bon patriote, qui s'est distingué à la campagne dernière dans le premier bataillon de Paris. Pour le provoquer, cet infâme Beaudouin lui a pris son sabre, qu'il a mis en gage pour une pinte d'eau-de-vie.

p. 6556 *

Ils voulaient en agir ainsi, quand le citoyen Charles Meigne demandait à venger la mort de son FRÈRE.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 229

Du samedi 29 juin 1793, p. 6587-6591

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6588 *, *A l'Ami du Peuple*

ils apprennent encore qu'il en a fait obtenir un autre à son FRÈRE, dont il atteste, ainsi qu'il l'avait fait pour Monsieur Petit, la résidence annaire, quoique arrivé depuis quelques jours seulement des rives de la Gironde sur celles de la Seine.

p. 6589 * (2)

{il} parle de sa piété filiale, de son désintéressement, il assure que pour mieux servir la chose publique, il a fait, en faveur de son FRÈRE, le sacrifice d'une place de 2.000 livres qu'il occupait dans les bureaux du patriote Amelot, pour en accepter une d'administrateur de police qui lui en rapporte 4.000, ce qui est très généreux. | [...] A l'égard de son attestation sur la résidence de son petit FRÈRE, manquant de prétexte, il se retranche sur les devoirs fraternels, sur l'indulgence de ses concitoyens, qui en effet, furent tellement indulgents qu'ils se bornèrent, pour des délits assez graves, et qui l'étaient encore bien davantage de la part d'un fonctionnaire public, à lui faire quelques réprimandes et à lui enjoindre d'être plus circonspect à l'avenir!

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 233

Du jeudi 4 juillet 1793, p. 6612-6617

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6615 *, *Hell à Marat*

Je vous ai adressé hier, brave Montagnard, une lettre pour les Jacobins, pour les prévenir de l'arrivée d'un faux FRÈRE, qui est envoyé par nos aristocrates suspects et importés à Besançon, et pour faire maintenir en place un commissaire ordonnateur qui n'a pu obtenir de certificat de civisme.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 236

Du dimanche 7 juillet 1793, p. 6636-6640

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6636 *

A Marat, notre FRÈRE et notre ami

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 238

Du mardi 9 juillet 1793, p. 6645-6649

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6649 *, *Pièce importante contre les trente-deux membres dénoncés, extraite de la Gazette française du 26 mai 1793*

Le général Wimpffen dont il s'agit n'est pas le général français Wimpffen qui a quitté en dernier lieu le commandement de Mayence, qu'on a même dit avoir été arrêté prisonnier, et ensuite revêtu du commandement de Besançon, mais son FRÈRE, le général Félix Wimpffen, défenseur de Thionville.

SÉANCE DES JACOBINS DU 12 JUILLET 1793, p. 6660

p. 6660 *

Maure prend la parole: Nous venons de voir en votre nom, notre FRÈRE, Marat;

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRÈRES	492	0,0196

TOME I

OFFRANDE À LA PATRIE OU DISCOURS AU TIERS ÉTAT DE FRANCE, AU TEMPLE DE LA LIBERTÉ, 1789, p. 1-28

p. 2, (en note)

Les militaires sont les défenseurs de l'Etat, ils le savent et ils s'honorent de ce titre. On ne les verra donc plus prêter leur bras pour égorger leurs FRÈRES qui les nourrissent.

p. 5-6, *Second discours*

Mes chers compatriotes, jetez les yeux sur vos forces, moins pour les calculer (elles sont immenses, irrésistibles) que pour connaître vos faux FRÈRES et savoir sur qui vous devez compter.

p. 6 (2)

Vos ennemis cherchent à détacher de votre ordre les nouveaux nobles, les gens du roi, les officiers municipaux des villes, mais ces hommes estimables sont trop supérieurs aux petites gens de la vanité, pour ne pas se glorifier du titre de citoyens, pour abandonner leurs FRÈRES qui les honorent et prendre parti dans une faction dont ils ont souvent éprouvé les prétentions tyranniques. | [...] Vos ennemis cherchent à détacher de votre ordre le corps des curés, mais ces ministres respectables de la religion, qui savent que tous les hommes sont FRÈRES et qui leur prêchent sans cesse l'humilité, n'iront pas afficher des distinctions mondaines que l'Évangile réprovoque et prendre parti dans une faction dont ils déplorent chaque jour les prétentions tyranniques.

p. 25, *Cinquième discours*

Une défection soudaine lui enlèverait bientôt tous les militaires citoyens, tous les militaires dignes d'estime, qui refuseraient d'assassiner leurs FRÈRES.

p. 27

Chère patrie, je verrai donc les enfants réunis en une douce société de FRÈRES, reposant avec sécurité sous l'empire sacré des lois, vivant dans l'abondance et la concorde, animés de l'amour du bien public et heureux de ton bonheur!

SUPPLEMENT DE L'OFFRANDE À LA PATRIE OU DISCOURS AU TIERS ÉTAT, p. 29-54

p. 47, *Troisième discours*

Espérons qu'enfin et nobles et prélats ne se refuseront plus de les avouer. Rendus au vœu de la nation,

devenus citoyens et n'écouter que la voix de la raison, du devoir, de l'honneur, ils se réuniront à vous comme à des FRÈRES et ne verront plus dans l'Assemblée nationale que les enfants d'une même famille dont le monarque se montrera le père.

PUBLICISTE PARISIEN N° 4, Versailles

Du lundi 14 septembre 1789, p. 132-137

p. 134, *Assemblée Nationale, Séances du 11 et 12*

C'est donc aujourd'hui que les militaires sont devenus enfants de la patrie! Désormais leur bras ne servira qu'à la défendre et ils ne verront dans leurs concitoyens que des FRÈRES qui les aiment autant qu'ils les estiment.

L'AMI DU PEUPLE N° 19, Versailles et Paris

Du mardi 29 septembre 1789, p. 204-208

p. 206-207 (2), *Discours à la milice parisienne non soldée*

Au lieu de sentir que votre force consiste à rester unis avec nous, à nous regarder comme vos FRÈRES, l'envie et la vanité vous divisent, le dernier d'entre vous affublé d'un uniforme fait le petit important et, par un travers d'esprit inconcevable, l'habit même qui devrait resserrer nos liens en vous rappelant que vous êtes les soldats de la patrie, les défenseurs de vos FRÈRES, semble vous dépouiller de tout sentiment patriotique, vous faire perdre de vue les malheurs des temps, vous empêcher de réfléchir sur les droits de vos compatriotes, de partager leurs alarmes et de compatir à leurs maux.

p. 208

Toujours prêt à courir sur les ennemis de l'Etat, les brigands, les assassins incendiaires, il sait résister aux chefs qui voudraient le faire servir à opprimer ses FRÈRES, et jamais il ne marche contre les citoyens qu'il n'ait pesé les conséquences des ordres qu'on lui donne et qu'il ne se soit assuré qu'ils ne portent aucune atteinte et en droit des individus ni à la liberté publique.

L'AMI DU PEUPLE N° 26, Versailles et Paris

Du mardi 6 octobre 1789, p. 240-245

p. 242, *Suite des réflexions sur les dettes du gouvernement, devenues nationales, sur le plan du premier ministre des Finances et le moyen de faire face aux besoins de l'Etat*

Ah! reprends tes haillons, homme infortuné, apaise ta faim et, s'il te reste encore un morceau de pain à partager, regarde tes FRÈRES prêts à périr de misère!

p. 243, *Moyens de faire face aux besoins de l'Etat*

Je leur demande l'immédiate réduction au quart de la dépense de toutes les maisons de la famille royale, la suppression de l'état payé par le monarque au premier prince du sang, l'abolition totale des maisons militaires des FRÈRES du roi, dont le faste scandaleux insulte à la majesté du trône et à la misère publique et dont le traitement doit être borné aux revenus des apanages.

L'AMI DU PEUPLE N° 28, Versailles et Paris

Du jeudi 8 octobre 1789, p. 252-256

p. 256 (en note)

vivons tous en FRÈRES; notre force est dans notre union; que la couleur de l'habit ne nous divise jamais;

L'AMI DU PEUPLE N° 34

Du mardi 10 novembre 1789, p. 281-285

p. 282, *Funestes suites de ce décret*

En sévissant contre les officiers et les soldats qui refuseront d'opprimer leurs FRÈRES, il divise les citoyens, il les oppose les uns aux autres et les met aux prises pour s'entre-égorger.

L'AMI DU PEUPLE N° 37

Du vendredi 13 novembre 1789, p. 294-298

p. 295

Voilà donc un pauvre diable, pour prix de sa prévoyance, de son zèle patriotique, de son dévouement au salut de ses FRÈRES, jeté dans un cul-de-basse-fosse, où il aurait eu le loisir de faire de belles réflexions sur la pénétration du public, le désintéressement des administrateurs, l'intégrité des juges, la reconnaissance des peuples, les avantages du patriotisme et le bonheur des gens de bien, en attendant que des légions de pardons eussent égorgé Messieurs les Parisiens en témoignage d'estime et de gratitude.

L'AMI DU PEUPLE N° 40

Du jeudi 19 novembre 1789, p. 305-309

p. 306 *, *Lettre au rédacteur*

Les dragons de Montmorency s'étaient réunis de cœur à la garde nationale de Versailles et vivaient en FRÈRES avec les citoyens.

L'AMI DU PEUPLE N° 34 NOUVELLE SÉRIE

Du dimanche 18 octobre 1789, p. 336-339

p. 339, *Observations du rédacteur*

Voilà donc un pauvre diable, pour prix de sa prévoyance, de son zèle patriotique, de son dévouement au salut de ses FRÈRES, jeté dans un cul-de-basse-fosse, où il aurait eu le loisir de faire de belles réflexions sur la pénétration du public, le désintéressement des administrateurs, l'intégrité des juges, la reconnaissance des peuples, les avantages du patriotisme et le bonheur des gens de bien, en attendant que des légions de pandours eussent égorgé Messieurs les Parisiens en témoignage d'estime et de gratitude.

L'AMI DU PEUPLE N° 37 NOUVELLE SÉRIE

Du dimanche 18 octobre 1789, p. 349-353

p. 351 *, *Observations sur quelques articles du plan d'organisation de la municipalité rédigé par les commissaires des représentants de la Commune parisienne*

En vain le despotisme a-t-il tenté d'arrêter dans leur glorieuse carrière vos représentants qui cimenteraient vos droits; en vain a-t-il voulu tourner *contre votre propre sein le glaive de vos FRÈRES militaires*, ce glaive s'est abaissé devant vous.

L'AMI DU PEUPLE N° 38 NOUVELLE SÉRIE

Du jeudi 22 octobre 1789, p. 353-358

p. 357, *Funestes suites de ce décret*

En sévissant contre les officiers et les soldats qui refuseront d'opprimer leurs FRÈRES, il divise les citoyens, il les oppose les uns aux autres et les met aux prises pour s'entre-égorger.

L'AMI DU PEUPLE N° 41 NOUVELLE SÉRIE

Du mercredi 28 octobre 1789, p. 363-368

p. 363-364

Voilà, voilà les ennemis cruels donc nous avons tout à craindre, les ennemis barbares qui depuis si longtemps s'efforcent de nous asservir par la faim, les ennemis féroces qui ont armé le bras de nos FRÈRES contre nous, qui ont enchaîné la patrie par les mains de ses propres enfants, les ennemis redoutables qui déjà nous tiennent sous le joug et qui finiront par nous replonger dans l'abîme, si nous ne nous empressons de leur retirer le pouvoir que nous leur avons remis sans précaution, si nous ne nous empressons de les faire rentrer dans la foule dont nous les avons tirés, si nous ne nous empressons d'abattre ces tyrans ridicules.

L'AMI DU PEUPLE N° 52 NOUVELLE SÉRIE
Du jeudi 19 novembre 1789, p. 394-398

p. 396 *, *Séance du 17 novembre*

D'après ces considérations, les Etats du Cambresis déclarent qu'au moyen de la renonciation que la noblesse et le clergé ont faite à toutes exemptions et privilèges, et qu'ils réitèrent, les intérêts sont devenus communs et tous les citoyens sont FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 55 NOUVELLE SÉRIE
Du lundi 23 novembre 1789, p. 409-413
Assemblée nationale, Séance du vendredi 20 novembre

p. 413

Rougissons de notre sottise et, si nous n'avons pas assez de connaissances pour juger, ayons du moins le bon esprit de garder le silence et ne prêtons pas imprudemment nos plumes et nos voix pour asservir nos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 70
Du vendredi 11 décembre 1789, p. 429-433
Assemblée nationale, Séance du jeudi 10 décembre

p. 431, *Anecdotes de l'auteur*

Que sont devenus tant de faux FRÈRES qui paraissaient avoir épousé votre cause, lorsqu'il n'y avait aucun risque à la défendre? Intimidés ou vendus, ils vous ont lâchement abandonnés.

L'AMI DU PEUPLE N° 72
Du dimanche 20 décembre 1789, p. 440-444
Assemblée nationale, Séance du samedi matin 19 décembre

p. 443, *Observations*

Ainsi, la milice parisienne, qui ne devrait être qu'une association de FRÈRES, va être divisée en trois corps animés d'un esprit différent, jaloux l'un de l'autre et prêts à s'entre-déchirer.

L'AMI DU PEUPLE N° 87
Du lundi 4 janvier 1790, p. 516-520
Assemblée nationale, Séance du samedi 2 janvier

p. 517

Il a annoncé, à l'égard de la liste civile, que le roi avait demandé vingt millions pour l'entretien de sa maison, celle de la reine, de ses enfants, des princesses ses tantes, des bâtiments, Menus-plaisirs, Garde-meuble, et autres dépenses; et que la maison des princes, FRÈRES du roi, avait paru susceptible d'une réduction de trois millions cent cinquante mille livres.

L'AMI DU PEUPLE N° 90

Du jeudi 7 janvier 1790, p. 529-533

Assemblée nationale, Séance du mardi 5 janvier

p. 531, *Suite des nouvelles observations sur les contraintes par corps*

Que les soldats de la patrie cessent donc de se regarder comme de simples machines aux ordres d'un commandant, qu'ils se distinguent des troupes stipendiées qui ne sont presque jamais que d'aveugles instruments de fureur et d'oppression, que dans tout ce qui ne tient pas à la discipline militaire, ils examinent en corps les conséquences des ordres qu'on leur donne et qu'ils aient pour principe constant que c'est le plus lâche des crimes que de prêter leurs bras pour opprimer leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 92

Du samedi 9 janvier 1790, p. 537-541

Assemblée nationale, Séances du jeudi soir et du vendredi matin

p. 541, *Notice*

Quoi! les milices bourgeoises ne seraient plus composées de citoyens, de soldats de l'Etat, de défenseurs de leurs FRÈRES; l'uniforme en aurait fait des satellites dangereux, toujours prêts à se tourner contre le peuple.

DÉNONCIATION FAITE AU TRIBUNAL DU PUBLIC PAR M. MARAT L'AMI DU PEUPLE CONTRE M. NECKER, PREMIER MINISTRE DES FINANCES, (janvier 1790), p. 582-618

p. 588, *Premier chef d'inculpation*

Pour qu'elles fussent dans leurs mains des instruments plus aveugles de fureur et d'oppressions, ils choisirent des troupes étrangères, des Allemands, dont les chefs étaient des créatures de la cour et, crainte que la voix de la raison ne rappelât aux soldats qu'ils étaient hommes, que les infortunés qu'ils devaient égorger étaient leurs FRÈRES, on leur défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de s'entretenir avec aucun citoyen, fût-il de leurs parents.

p. 598-599, *Troisième chef d'inculpation*

Mais depuis la glorieuse révolution, maître du champ de bataille, comment n'a-t-il pas tranché dans le vif, comment n'a-t-il pas tari la source des désordres, comment n'a-t-il pas détruit le gaspillage de la cour, supprimé ces maisons militaires qui annoncent des potentats dans les FRÈRES du roi, cette maison d'étiquette follement payée par l'Etat au premier prince du sang, réduit ces dépenses excessives des départements de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères, épargné les sommes données sans besoin aux communautés religieuses, réformé ces places dangereuses de colonel de l'infanterie française, de gouverneurs de province, ces places purement fastueuses et ces charges plus fastueuses encore de grand aumônier, de grand maître, de grand panetier, de grand veneur, de grand écuyer, etc., révoqué ces traitements scandaleux accordés aux fermiers généraux et aux régisseurs des droits sur les consommations, ces pensions révoltantes de cordon bleu, de maréchal de France, d'ex-ministre, de commissaires royaux, d'académiciens sans occupations, d'historiographes sans fonctions, d'histrions, de baladins et de chefs d'inspecteurs, d'exempts, d'espions de police, etc., aboli ces établissements dispendieux uniquement propres à enrichir des fripons tels que la manufacture des Gobelins, les Menus, le Garde-meubles de la couronne et tous ces ateliers d'essais où l'on ne fit jamais d'autre expérience que celle de soutirer du prince de gros appointements.

L'AMI DU PEUPLE N° 105

Du vendredi 22 janvier 1790, p. 632-636

Assemblée nationale, Séance du mardi 19 et mercredi 20 janvier

p. 633

Au lieu de belles phrases dont sa lettre est lardée, il aurait mieux fait de donner un bel exemple en mettant bas le train fastueux de sa maison et en renonçant aux énormes provisions qu'il touche sur les deniers du peuple. Un potage aux pois, M.Bailly, c'est assez pour un philosophe lorsque ses FRÈRES meurent de faim.

TOME II

NOUVELLE DENONCIATION DE M. MARAT, L'AMI DU PEUPLE, CONTRE M. NECKER, PREMIER MINISTRE DES FINANCES, p. 693-716

p. 698 (2) (en note)

L'analogie de caractère est un autre lien de rapprochement, analogie si frappante que le mémoire justificatif des FRÈRES Leleu paraît être sorti de la boutique de agioteur genevois; partout, même protestation de dévouement au public qu'ils immolent, partout, même profession de désintéressement au public qu'ils dépouillent, partout, même désir d'assurer l'abondance au public qu'ils affament, partout, même charlatanisme. [...] Ne croirait-on pas entendre M.Necker lui-même, donnant sa profession de foi? Les généreux patriotes que ces FRÈRES Leleu!

L'AMI DU PEUPLE N° 114

Du mercredi 26 mai 1790, p. 754-758

p. 757

Et puis, pourquoi voudrions-nous nous brouiller avec les Anglais, qui nous veulent tant de bien, qui font des vœux pour nos succès et qui désirent s'allier avec nous comme avec leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 116

Du vendredi 28 mai 1790, p. 763-767

Assemblée nationale, Séance du 25 mai 1790

p. 765, *Conduite antipatriotique, lâche et honteuse des officiers de ce régiment, dénoncée au district des Cordeliers le 23 mai 1790*

Dans le courant d'avril dernier, les citoyens de Metz et de Thionville passaient par Pont-à-Mousson pour y prendre leurs FRÈRES d'armes et les conduire à Nancy, où ils devaient prêter le serment civique.

L'AMI DU PEUPLE N° 118

Du dimanche 30 mai 1790, p. 774-779

Assemblée nationale, Séances des 27 et 28 mai 1790

p. 776, *Fin des observations de l'Ami du Peuple sur le plan de trahison ministérielle*

O citoyens! souffrirons-nous plus longtemps en silence que nos FRÈRES soient chassés ignominieusement de leurs corps pour avoir épousé nos intérêts, pour avoir défendu la patrie.

p. 778-779, *Séance du 28 mai 1790*

Or, qui pourra les y contraindre, quelles seront les troupes nationales ou de ligne qui voudront prêter leurs bras pour opprimer leurs FRÈRES qui se raidissent contre l'oppression ministérielle?

L'AMI DU PEUPLE N° 120

Du mardi 1 juin 1790, p. 784-788

Assemblée nationale, Séance du 30 mai 1790

p. 788, *Proclamation du roi*

Paris était environné d'une armée d'assassins, qui n'attendaient que le signal du carnage; et cependant le roi, accompagné de ses FRÈRES, se rendit à l'Assemblée nationale, pour prodiguer au peuple les témoignages de son amour paternel.

L'AMI DU PEUPLE N° 121

Du mercredi 2 juin 1790, p. 789-793

Assemblée nationale, Séance du 31 mai 1790

p. 792, *Suite de l'affreux complot des ennemis de la révolution*

Mais tous ces avantages seront nuls pour nous, si nous négligeons de nous emparer de tous les arsenaux, de tous les moulins, de tous les magasins à poudre, si les soldats de la patrie n'ont sans cesse les yeux ouverts sur les chefs de leurs bataillons, s'ils n'examinent avec soin les conséquences des ordres qu'ils recevront du général et s'ils prêtent lâchement leurs bras pour opprimer leurs FRÈRES, pour écraser leurs défenseurs.

L'AMI DU PEUPLE N° 122

Du jeudi 3 juin 1790, p. 799-803

Assemblée nationale, Séance du 31 mai 1790

p. 802-803, *Réponse de l'auteur*

Mais comme le plus grand homme ne peut suffire à tout, il l'engage à ménager ses forces et à se choisir douze aides de camp, qui seront chargés de parcourir les provinces, d'examiner dans quel état et dans quelles mains sont les arsenaux et magasins à poudre, de visiter nos FRÈRES les braves patriotes des gardes nationales et des troupes de ligne, de leur prêcher la confédération patriotique et de les maintenir dans les bons principes, tandis qu'il ira lui-même avec un corps d'armée asseoir son camp où il conviendra, pour garder les défilés.

p. 803, *Notice intéressante*

Malheur aux faux FRÈRES! nous prenons l'engagement sacré de les traîner dans la boue, de les disséquer tout vivants.

L'AMI DU PEUPLE N° 126

Du lundi 7 juin 1790, p. 826-831

Assemblée nationale, Séance du 5 juin 1790

p. 827, *Séance du 5 juin 1790*

Le sieur Lebrun a proposé ensuite d'établir la dépense des FRÈRES du roi, qu'il a fixée pour *Monsieur* à deux millions, pour *le comte d'Artois* à deux millions, pour *le duc d'Angoulême* et *le duc de Berry* à sept cent mille livres.

p. 828

c'est au moment où un impôt onéreux vient de priver la moitié des citoyens de leur dernière ressource, qu'il leur arrache de quoi fournir au faste des FRÈRES du roi, qu'il assigne des millions à des princes dont les profusions ont déjà tant de fois épuisé le trésor public pour faire un sort brillant à un prince qui n'est célèbre que par son goût pour la représentation, et à un autre prince qui s'est déclaré contre la patrie par des discours révoltants et une fuite honteuse?

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 5

Du mardi 8 juin 1790, p. 841-844

p. 841 *, *Lettre au Junius français*

Non, chers camarades, nous n'étoufferons pas dans notre sein la voix de l'honneur et de la patrie qui

nous appelle au milieu de nos FRÈRES.

p. 841-842 *

qu'un cri général s'élève et porte dans son cœur le vœu de toute l'armée; qu'il apprenne que chaque régiment se nommera aussi des représentants, que ces soldats heureux se rendront à Paris, qu'ils s'uniront à tous nos FRÈRES de toutes les classes et que, rangés ensemble autour de l'autel de la patrie, leurs voix répéteront le serment dont toute la France doit retentir d'un bout à l'autre, à la même heure.

L'AMI DU PEUPLE N° 128

Du mercredi 9 juin 1790, p. 845-849

Assemblée nationale, Séance du 8 juin 1790

p. 845, *Lettre à l'Ami du Peuple*

J'ai eu la curiosité, Monsieur, de voir nos FRÈRES les volontaires, à leur départ pour Saint-Cloud, et je vous avouerai que j'enviais leur sort.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 6

Du mercredi 9 juin 1790, p. 850-853

p. 852 *, *Lettre au Junius français*

Les perfides insinuations des faux FRÈRES, dont la garde nationale, les districts et la municipalité fourmillent malheureusement, circulent dans tous les coins de la capitale.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 8

Du vendredi 11 juin 1790, p. 868-871

p. 868 *, *Lettre au Junius français*

Vos FRÈRES et compatriotes Jurie, officier de chasseurs, bataillon | Sainte-Marguerite, contrôleur de la Bastille, Tirel, inspecteur

L'AMI DU PEUPLE N° 131

Du samedi 12 juin 1790, p. 872-876

p. 873 *

Quant aux compagnies de la maison militaire du roi, de celles des FRÈRES de Sa Majesté et à tous les autres corps militaires non réunis, ils seront représentés chacun par le plus ancien de chaque grade, d'officier, de bas officier, de soldat ou de cavalier; en cas d'égalité de service, le plus ancien d'âge aura la préférence.

p. 873, *Adresse aux citoyens sur ces règlements alarmants*

Voyez le comité rédacteur relever d'un trait de plume la maison militaire du roi, les maisons militaires des princes, comme si le roi devait avoir d'autres gardes que les soldats de la patrie, comme si une troupe particulière à sa solde, quoique soumise aux règles générales de l'armée, ne serait pas toujours une bande d'assassins aux ordres des ministres, les ennemis mortels de la nation, comme si les FRÈRES du roi n'étaient pas de simples citoyens et comme si de simples citoyens pouvaient jouer, sous les yeux de leurs compatriotes, le rôle de potentats! Souvenez-vous du 5 octobre.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 9

Du samedi 12 juin 1790, p. 877-881

p. 877

On y voit, non sans surprise, la résurrection de la maison militaire du roi et, qui pis est, la résurrection

des maisons militaires des FRÈRES du roi, devant lesquels le législateur, l'auguste représentant de la nation, oubliant la dignité de ses fonctions, ne rougit pas de s'abaisser et de traiter en potentat.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 10

Du dimanche 13 juin 1790, p. 885-889

p. 886

Dès cet instant, il ne cesse d'entretenir ses nouveaux camarades des mauvais traitements qu'il dit avoir reçus dans le corps à raison de son patriotisme; il leur peint ses anciens camarades comme de faux FRÈRES;

L'AMI DU PEUPLE N° 134

Du mardi 15 juin 1790, p. 894-898

p. 895

Plus de 80 mille soldats citoyens ont juré, devant un autel élevé dans le Champ-de-Mars, fidélité à la constitution et secours à tous leurs FRÈRES du royaume de France, *toutes les fois qu'ils en seraient légalement requis.*

p. 895 (en note)

Voilà une clause qui seule suffirait pour rendre nulle la fédération, s'il fallait que la réquisition se fit par les chefs des sections ou des départements, qui seront la plupart, et longtemps encore, suppôts de l'ancien régime. Pour voler au secours de leurs FRÈRES, il suffit d'apprendre par quelque voie sûre, *qu'ils sont attaqués ou simplement en danger imminent de l'être.*

p. 896 *

Affligé de l'inutilité de ses représentations, il s'écria avec douleur: "Eh bien, mes amis, tirez donc sur moi avant d'en venir aux mains, car j'aime mieux mourir que de voir des FRÈRES s'entre-égorger."

L'AMI DU PEUPLE N° 141

Du mardi 22 juin 1790, p. 924-928

p. 925

En même temps, le colonel conspirateur se mettra à clabauder contre le patriotisme des troupes de ligne; il traitera de révolte leur refus de tourner leurs armes contre leurs FRÈRES, et les braves soldats de son régiment, dénigrés sans pudeur, seront traités de rebelles pour n'avoir pas voulu servir son aveugle fureur.

p. 927

Si l'on y joint pour les FRÈRES du roi 2.120.000 livres, portées aussi dans l'aperçu, il trouve encore 1.760.000 livres de différence.

L'AMI DU PEUPLE N° 142

Du mercredi 23 juin 1790, p. 934-938

p. 935, *Observations de l'Ami du Peuple*

Les monuments gothiques de la domination et de l'orgueil viennent d'être renversés. Ils disparaissent pour toujours de dessus la face du royaume, et les Français échappés des mains de l'illusion se sont enfin souvenus de leur commune origine. Puissent-ils bientôt redevenir FRÈRES!

L'AMI DU PEUPLE N° 144

Du {vendredi} 25 juin 1790, p. 959-963

p. 962 *, *Pièce communiquée à l'Ami du Peuple*

Je me transporte donc avec trente de mes FRÈRES, tous revêtus de l'habit de la garde nationale, au rendez-vous où devait se trouver M. Corolaire, notre rapporteur, M. de La Fayette et M. le comte de Périgny, députés, qui devaient défendre l'équité de nos demandes.

L'AMI DU PEUPLE N° 145

Du samedi 26 juin 1790, p. 963-968

p. 965 *

Arrêtent de plus que la lettre et les observations mentionnées ci-dessus, ainsi que le présent arrêté seront imprimés et envoyés à l'Assemblée nationale, à M. le maire, à M. le commandant général, à MM. les représentants de la Commune, MM. les officiers de l'état-major et à toutes les divisions de l'armée, pour que leurs FRÈRES d'armes connaissent les véritables sentiments de tous ceux qui ont eu l'honneur de composer la garde de Leurs Majestés à Saint-Cloud.

L'AMI DU PEUPLE N° 146

Du dimanche 27 juin 1790, p. 968-974

p. 970 *, *Vigoureux arrêté du district des Cordeliers*

Le district des Cordeliers, toujours prêt à donner des preuves de son civisme, ayant pris connaissance de l'arrêté du bataillon de Saint-Louis-en-l'Île, relativement à M. Féral, s'est empressé d'adhérer unanimement aux sentiments de courage et de patriotisme qui y sont énoncés, et il en a pris un à son tour où il déclare que la conduite ferme et patriotique de M. Féral lui mérite la plus haute estime de la part de tous ses FRÈRES d'armes, que son courage et sa persévérance à soutenir l'honneur de l'habit national, bien loin de mériter aucune censure, sont dignes d'être proposés en exemple, et que ses concitoyens lui doivent des remerciements d'avoir maintenu les droits de l'honneur et de la vérité contre les suggestions d'une politique timide et servile et contre des considérations que des citoyens libres ne doivent point connaître.

p. 971 *, *Glorieux arrêté du bataillon des Théatins*

Lecture faite de l'arrêté du bataillon de Saint-Louis-en-l'Île sur le même sujet, il se félicite de ne point s'être laissé prévenir contre un de ses FRÈRES d'armes, impute la lettre de M. Darbeley, déclare que la conduite de M. Féral, pendant le voyage de Saint-Cloud, est digne de la plus haute estime, qu'elle doit être proposée pour exemple à tous ceux qui aiment la patrie et la liberté, charge deux commissaires de faire ses remerciements à ce brave officier pour avoir dignement soutenu par sa prudence et son énergie patriotique, l'honneur de la garde nationale.

p. 972, *Adresse aux patriotes de l'armée parisienne*

Montrerez-vous moins de générosité que vos FRÈRES d'armes des Théatins?

p. 973 (2)

Non, mes chers compatriotes, vous n'aurez pas moins de loyauté, de courage, de vertu que vos FRÈRES d'armes qui se sont déclarés pour lui. | [...] Et vous, citoyennes de tous les rangs, soufflez dans le cœur de vos fils, de vos FRÈRES, de vos époux, les feux sacrés de la liberté!

L'AMI DU PEUPLE N° 149

Du mercredi 30 juin 1790, p. 984-988

p. 986, *Supplique*

Mais ce n'est pas au nom de la reconnaissance et de l'éternelle justice, c'est au nom du salut commun que nous vous supplions de ne pas outrager la nature et de vous souvenir que nous sommes citoyens

comme vous, puisque vous avez oublié que nous sommes vos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 151

Du vendredi 2 juillet 1790, p. 994-998

p. 995 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

Peut être tant d'héroïsme n'est-il pas dans le cœur des humains, mais nous osons nous flatter que les FRÈRES d'armes de M.Féral le nommeront à la première place de commandant de bataillon qui viendra à vaquer, récompense honorable qu'il a méritée à tant de titres.

L'AMI DU PEUPLE N° 152

Du samedi 3 juillet 1790, p. 998-1002

p. 999 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

Elle fut improuvée comme injurieuse à M.Féral, comme insidieuse en ce qu'elle tendait à inspirer aux bataillons de la prévention contre cet officier, que l'hypocrite d'Arbelay savait avoir été justifié par ses pairs et enfin, comme odieuse en ce qu'elle traçait aux bataillons la marche qu'ils devaient tenir contre un de leurs FRÈRES d'armes, tandis que leur prudence devait seule les guider au milieu des bruits publics sans aucune espèce d'insinuation défavorable.

L'AMI DU PEUPLE N° 153

Du dimanche 4 juillet 1790, p. 1003-1008

p. 1003, *Réclamation de l'Ami du Peuple*

Quelque estimable que soit ce brave officier et quelque obligation que lui aient ses FRÈRES d'armes, sa cause n'a guère été jusqu'ici que le {pré}texte d'une discussion importante sur les droits et les devoirs d'une armée de soldats citoyens.

L'AMI DU PEUPLE N° 155

Du mardi 6 juillet 1790, p. 1013-1017

p. 1013, *Conjuration du sieur Bailly contre la liberté des suffrages*

Cette conduite indigne, je ne dis pas de citoyens patriotes, mais d'hommes honnêtes, ne saurait être attribuée aux membres de district de Saint-André qui, la veille, avaient témoigné des dispositions cordiales pour leurs nouveaux FRÈRES.

p. 1016, *Adresse aux vainqueurs de la Bastille et aux défenseurs de la liberté, les ci-devant gardes françaises*

Ne seriez-vous pas humiliés de vous isoler de vos FRÈRES d'armes?

L'AMI DU PEUPLE N° 156

Du mercredi 7 juillet 1790, p. 1018-1023

p. 1020-1021

Quoi, nous ferions le serment téméraire de maintenir tous vos décrets indistinctement, ceux du *veto*, de la loi martiale, du marc d'argent, de la contribution directe exigée des indigents pour être citoyens actifs, ceux qui vous assurent une indépendance absolue de vos commettants, ceux qui perpétuent l'engeance maudite des maltotiers, les exactions de l'ancien régime, la gabelle, les aides, les droits d'entrée aux villes, etc., les visites inquisitoriales de la Ferme, les tribunaux d'exception, l'initiative du droit de guerre et de paix attribuée à la couronne, le douaire de la femme du roi, le traitement exorbitant de ses FRÈRES, les pensions énormes des ministres, l'organisation servile des municipalités avec cent autres décrets alarmants!

L'AMI DU PEUPLE N° 157

Du vendredi 9 juillet 1790, p. 1028-1034

p. 1031

Quand Féral n'aurait pas été bien fondé à faire tout ce qu'il a fait, quand il aurait même donné des coups de bâton au page insolent et quand il aurait engagé ses FRÈRES d'armes à étriller d'importance les pages, les écuyers, les intendants et les commis royaux ricaneurs, comme il aurait dû le faire, le pouvoir civil seul aurait eu droit de connaître de ces actes de justice.

L'AMI DU PEUPLE N° 160

Du lundi 12 juillet 1790, p. 1047-1051

p. 1051, *Observations de l'Ami du Peuple*

Nous invitons nos FRÈRES, les députés de Strasbourg, à se présenter à l'Assemblée nationale pour en faire la motion expresse.

L'AMI DU PEUPLE N° 161

Du mardi 13 juillet 1790, p. 1052-1055

p. 1053 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

On nous menace, Monsieur, du malheur de voir figurer à la fédération les anciennes maisons militaires du roi et de ses FRÈRES, en vertu d'un infâme décret des traîtres à la patrie qui dominent l'Assemblée nationale.

p. 1054 *

Car les ci-devant gardes françaises ne se laisseront pas enlever impunément la garde du roi qu'ils partagent avec leurs FRÈRES d'armes, les soldats citoyens.

INFERNAL PROJET DES ENNEMIS DE LA RÉVOLUTION PAR M. MARAT AUTEUR DE L'AMI DU PEUPLE, p. 1055-1057

p. 1057

Nos FRÈRES d'armes ne sont point accourus de tous les coins du royaume pour nous apporter des fers. Ils connaissent par la renommée les hommes de boue qu'on leur propose d'appeler au timon des affaires.

L'AMI DU PEUPLE N° 163

Du vendredi 16 juillet 1790, p. 1062-1066

p. 1065, *Nouvelle conspiration des noirs*

Nos FRÈRES d'armes ne sont point accourus de tous les coins du royaume pour nous apporter des fers. Ils connaissent par la renommée les hommes de boue qu'on leur propose d'appeler au timon des affaires. Scandalisés de cette précipitation à nommer à des places de confiance des hommes dont le choix demande l'examen le plus mûr, ils savent que le salut public serait désespéré dans de pareilles mains. Ils ont pénétré les pièges que cachaient les cajoleries de la cour et de ses créatures.

L'AMI DU PEUPLE N° 164

Du samedi 17 juillet 1790, p. 1067-1070

p. 1067 *, *Lettre à l'auteur*

Ils ont saisi et maltraité impitoyablement le malheureux Lemoine et sa femme, ils ont fermé la bouche à celle-ci, dans la crainte, disaient-ils, que ses cris ne parvinssent aux oreilles des FRÈRES d'armes de

son mari.

L'AMI DU PEUPLE N° 166

Du lundi 19 juillet 1790, p. 1075-1081

p. 1076 (2)

Les mortels sont égaux, ce n'est point la naissance, | C'est la seule vertu qui fait la différence. | Belle sentence, après le décret sur le traitement des FRÈRES du roi! | [...] Ils avaient répandu le bruit que les Bretons s'étaient livrés, sous les fenêtres du château des Tuileries, aux transports de la joie la plus vive, qu'ils remplissaient les airs de leurs cris *vive le roi*, qu'ils étaient montés aux appartements, qu'ils avaient mis leurs armes aux pieds du prince et que leur chef lui avait présenté une épée, au nom de tous ses FRÈRES d'armes, en l'assurant *qu'elle ne serait jamais teinte que du sang de ses ennemis*.

L'AMI DU PEUPLE N° 167

Du mardi 20 juillet 1790, p. 1081-1085

p. 1085, *Observations de l'auteur*

Non, faisons voir qu'ils en seront toujours les victimes, qu'on leur fera toujours un crime d'être patriotes, qu'on punira toujours comme rébellion leur refus d'égorger leurs FRÈRES, qu'on les tiendra éternellement asservis à une discipline féroce et qu'on les punira barbaquement d'avoir osé réclamer contre l'autorité tyrannique de leurs officiers.

L'AMI DU PEUPLE N° 168

Du mercredi 21 juillet 1790, p. 1086-1089

p. 1088, *Observations de l'Ami du Peuple*

Nouveaux alguazils, on les verra appuyer des expéditions barbares, courir avec les satellites de la Ferme sur leurs FRÈRES qui n'auront pu s'acquitter et les jeter dans des cachots, après leur avoir enlevé leur bêche, leur charrue, leurs haillons, la paille de leur lit.

L'AMI DU PEUPLE N° 173

Du lundi 26 juillet 1790, p. 1106-1110

p. 1109, *Solution de ces questions par l'Ami du Peuple*

Si, lors du décret sur le *veto suspensif*, Riquetti l'aîné qui le fit passer avait été honteusement chassé du sénat national, ce seul acte de justice nous aurait épargné les funestes décrets de la *loi martiale*, de *l'indépendance de nos représentants*, de *la contribution directe pour être électeur ou éligible*, de *la conservation de la Ferme*, de *des impôts désastreux de l'ancien régime*, de *des tribunaux d'exception*, de *l'érection du Châtelet en tribunal d'Etat*, de *des pensions énormes prodiguées aux FRÈRES du roi*, de *la douaire exorbitant accordé à sa femme*, de *des plans oppressifs de municipalité*, de *des droits de la paix et de la guerre*, de *des serments fédératifs* et d'une multitude d'autres que l'on verra éclore sur l'organisation du pouvoir judiciaire, de l'armée de ligne et des gardes nationales.

L'AMI DU PEUPLE N° 174

Du mardi 27 juillet 1790, p. 1110-1114

p. 1112-1113, *Lettre au général La Pique*

Faites-leur comprendre que, quoique pauvres, ils sont hommes ainsi que les riches, qu'ils ne sont pas moins citoyens que les plus gros financiers, que les jadis ducs et pairs, que les FRÈRES du roi et quand ils sont honnêtes gens, qu'ils sont plus que cette illustre canaille qui a tout l'or de la France.

L'AMI DU PEUPLE N° 175

Du mercredi 28 juillet 1790, p. 1122-1126

p. 1125

Qu'attendre de ces légions stupides qui se sont armées pour défendre la liberté et qui se font un devoir d'obéir à leurs ennemis pour opprimer leurs FRÈRES;

p. 1126

Qu'attendre de ces assemblées d'imbéciles qui ne rêvent qu'égalité, qui se vantent d'être FRÈRES et qui excluent de leur sein les infortunés qui les ont affranchis?

L'AMI DU PEUPLE N° 179

Du dimanche premier août 1790, p. 1143-1147

p. 1143 (en note)

Il ne parlait à personne, pas même aux FRÈRES de l'abbé, qui veillait seul à sa subsistance.

L'AMI DU PEUPLE N° 180

Du mardi 3 août 1790, p. 1148-1155

p. 1149 *, *Anéantissement de la liberté de la presse par les noirs et les impartiaux*

ou, si vous voulez absolument une dénonciation dans les formes, chargez-en les FRÈRES Target et Le Chapelier, j'y donnerai quelques touches.

p. 1152

Mais alarmé de l'approche des légions ennemies conduites par les Capet conspirateurs, tremblant pour ses concitoyens de voir l'affreux despotisme se relever plus terrible que jamais et voyant la guerre civile inévitable, il leur représente *que cinq à six cents têtes leur auraient assuré repos, liberté et bonheur, qu'une fausse humanité a retenu leurs bras et suspendu leurs coups et que cette fausse pitié va coûter la vie à des millions de FRÈRES.*

L'AMI DU PEUPLE N° 185

Du dimanche 8 août 1790, p. 1175-1179

p. 1176, *Assemblée nationale*

Mais, voulant rendre auparavant les honneurs dus à leurs FRÈRES d'armes morts le 14 juillet devant les remparts de la tyrannie, ils ont arrêté pour honorer leur mémoire, de faire célébrer un service solennel dans la métropole de Paris.

L'AMI DU PEUPLE N° 186

Du lundi 9 août 1790, p. 1180-1185

p. 1184

Quoi donc, des soldats citoyens seraient tenus d'obéir aveuglément à leurs chefs, quand ils leur ordonneraient de marcher contre leurs compatriotes, d'égorger leurs FRÈRES, leurs parents, leurs amis et de mettre la nation dans les fers!

L'AMI DU PEUPLE N° 188

Du mercredi 11 août 1790, p. 1198-1202

p. 1202

Alors, non seulement on égorgera vos intrépides défenseurs, mais on fera couler le sang de tous les patriotes, le sang de tous les citoyens qui oseraient réclamer contre le massacre de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 195

Du mercredi 18 août 1790, p. 1232-1238

p. 1238, *Observations de l'Ami du Peuple*

Non, les gardes nationaux ne marcheront pas contre leurs FRÈRES d'armes, ils n'ont point oublié le serment qu'ils ont fait sur l'autel de la patrie, ils voient enfin l'abîme que les ennemis de la révolution ont creusé sous leurs pas;

L'AMI DU PEUPLE N° 198

Du dimanche 22 août 1790, p. 1250-1258

p. 1255-1256

Mais quand l'armée serait assez promptement recomposée, pour que l'Etat n'eût à craindre aucune surprise de l'ennemi, les citoyens ne devraient pas moins s'opposer de toutes leurs forces à sa dissolution parce que le roi, chargé comme chef de la recomposer, commencerait par conserver tous les officiers dévoués à la cour et tous les soldats dévoués à ces officiers, parce qu'il en exclurait, à coup sûr, le petit nombre d'officiers qui ont montré quelque civisme et tous les soldats qui se sont dévoués à la patrie, qui aiment leurs concitoyens comme leurs FRÈRES et qui refusent de se prêter aux *mouvements funestes qu'on veut leur donner*; parce qu'il les remplacerait infailliblement par un ramassis de gens sans aveu, par des déserteurs étrangers, par des esclaves allemands, et, qui pis {est}, par des satellites de l'ancien régime, surtout par les fils des mécontents, prêts à suivre en aveugles, *tous les mouvements funestes qu'on veut leur donner* pour la cause du maître, et à se porter à tous les forfaits imaginables pour assouvir leur propre fureur.

L'AMI DU PEUPLE N° 199

Du lundi 23 août 1790, p. 1258-1263

p. 1261, *Observation de l'Ami du Peuple*

Nous sommes FRÈRES, nous crient-ils aujourd'hui, pourquoi de la défiance? Pourquoi rompre les liens qui nous unissent?

L'AMI DU PEUPLE N° 200

Du mardi 24 août 1790, p. 1263-1268

p. 1265 (en note)

Arrêtez tous ces brigands couverts de l'habit national qui massacrent vos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 202

Du jeudi 26 août 1790, p. 1275-1278

p. 1277, *Hôtel des Invalides Dépenses extraordinaires occasionnées à l'hôtel par la fédération et portées au plus haut*

Ne passons pas sous silence qu'un capitaine de l'Hôtel a fait mille démarches auprès du major pour que les invalides, tant soldats qu'officiers, obtinssent un seul jour, la satisfaction d'être à table avec leurs FRÈRES d'armes des troupes de ligne.

L'AMI DU PEUPLE N° 206

Du lundi {30} août 1790, p. 1300-1309

p. 1301

J'ai avancé, dans la feuille *C'est un beau rêve*, que la prétendue adresse des ouvriers de Toulon tendant

à poursuivre les auteurs du châtement du sieur de Castelet avait été fabriquée sous le nom de quelques faux FRÈRES, dont on avait surpris ou acheté les signatures.

p. 1305-1306

Fasse le ciel que tous les autres régiments suisses épousent la cause de leurs FRÈRES et que tous les régiments français aient honte de ne pas les imiter.

p. 1307 *, *Précis faisant suite au mémoire présenté par les adjudants, maréchaux de logis, brigadiers et cavaliers du régiment Royal Champagne à l'Assemblée nationale*

Le comité militaire crut aisément que ces congés étaient destinés aux vingt cavaliers qui avaient déposé contre leurs FRÈRES d'armes.

p. 1308, *Adresse aux grenadiers et fusiliers des ci-devant gardes françaises*

C'est à vous, braves soldats, qu'appartient l'honneur de venir au secours de vos FRÈRES d'armes opprimés.

L'AFFREUX RÉVEIL, p. 1315-1320

p. 1318, *Adresse aux Français*

Barbares, ces hommes que vous allez massacrer sont vos FRÈRES, ils sont innocents, ils sont opprimés.

p. 1319

Juste ciel! tous mes sens se révoltent et l'indignation serre mon cœur. Lâches citoyens! verrez-vous donc en silence accabler vos FRÈRES?

p. 1320

Mais avant tout, volez au secours de vos FRÈRES, dessillez les yeux aux soldats citoyens, invitez tous les Suisses à soutenir leurs compatriotes, désarmez les satellites allemands qui vont égorger vos compatriotes, arrêtez leurs chefs et que la hache vengeresse les immole enfin sur l'autel de la liberté.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 208

Du mercredi premier septembre 1790, p. 1325-1337

p. 1326

L'idée d'un serment d'union avec leurs FRÈRES les gardes nationaux, serment que le patriotisme rendait si sacré, que le respect pour l'Assemblée nationale rendait si auguste, que l'amour pour le monarque rendait si nécessaire, embrasa le cœur des soldats du régiment du Roi. Ils furent appelés à celle sainte cérémonie par les députés de quatre départements, mais il n'est point d'artifices que les chefs n'aient mis en jeu pour s'y opposer.

p. 1327

Ce scélérat, pris sur le fait, arrêté par ses camarades, conduit devant ses chefs, nomme pour complices de son crime quatre officiers du régiment, les FRÈRES Cheffontaine, Charibella et Bissy.

p. 1336

Ils ont lu le décret terrible <...> L'Assemblée nationale est trompée, se sont-ils écriés. On nous a peints comme des brigands, disposant des deniers publics, prêts à égorger nos FRÈRES, à incendier une province.

p. 1337

vous n'avez pas dû penser qu'un homme, dont le 14 juillet entendit les serments, oserait vous tromper sur le compte de ses FRÈRES, vous deviez nous condamner, nous n'étions pas là pour nous défendre.

L'AMI DU PEUPLE N° 211

Du samedi 4 septembre 1790, p. 1349-1359

p. 1356 (2), *Adresse aux Français*

Nous osons croire qu'aujourd'hui ce perfide courtisan est assez connu pour qu'aucun citoyen n'ait l'imprudence de le suivre, lors même qu'ils ne seraient pas retenus par l'horreur d'aller plonger leurs mains dans le sang de leurs FRÈRES. [...] Celui des citoyens versé par la main de leurs FRÈRES! Crime affreux!

p. 1357

Les perfides! Les lauriers qu'ils vous présentent sont souillés du sang de vos FRÈRES; c'est dans le leur qu'il eût fallu éteindre votre férocité!

L'AMI DU PEUPLE N° 213

Du lundi 6 septembre 1790, p. 1366-1374

p. 1367 *

Cependant les gardes nationales criaient: citoyens, ouvrez vos fenêtres, soyez tranquilles, nous venons vous délivrer de la tyrannie des régiments, nous sommes vos FRÈRES, nous versons notre sang pour vous donner la paix.

p. 1367

Les bonnes âmes! Notez, s'il vous plaît, que ces bons FRÈRES sont trois cents héros, reste de six cents qu'a épargnés le canon et qui balayaient devant eux, comme la foudre, les Suisses et 10.000 citoyens de Nancy, qu'ils avaient en tête et qu'ils laissaient néanmoins insulter aux cadavres de leurs co-héros.

p. 1368

Et ce sera à la faveur de quelques éloges sur la férocité de ces assassins qu'ils prétendront nous consoler du sort cruel de nos FRÈRES!

p. 1370

Riquetti l'aîné est monté à la tribune pour renchérir sur les motions des ennemis de la révolution, en s'écriant que les troupes conduites par Bouillé contre les citoyens de Nancy ont fait leur devoir mais que les gardes nationales de Metz ont fait un acte de vertu en égorgeant leurs FRÈRES.

p. 1373, *Adresse à l'armée parisienne*

Songez que ces citoyens barbaquement égorgés à Nancy sont vos FRÈRES les patriotes et n'oubliez pas que ce régiment indignement massacré, l'un de ceux qu'on avait appelés contre vous lors du blocus de Paris, fut le premier à se déclarer pour vous et à vous aider à rompre vos fers, en vous donnant des témoignages de fraternité, en vous assurant qu'il mettrait bas les armes plutôt que de vous attaquer.

p. 1374

N'oubliez jamais que vous êtes citoyens, gémissiez sur le malheureux sort de vos FRÈRES, accordez quelques larmes à ces premiers martyrs de la liberté, improuvez hautement l'égarément de leurs meurtriers, ne laissez pas à votre commandant la liberté de vous faire parler contre vos sentiments et montrez-vous dignes aujourd'hui du titre glorieux de soldats de la patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 215

Du mercredi 8 septembre 1790, p. 1379-1387

p. 1379

Cette adresse porte qu'il est de la plus grande importance de punir, avec autant de promptitude que de sévérité, ces assassins qui, dans la funeste journée du 31 août, ont tiré dans les rues, par les caves et par les fenêtres, sur les braves gardes nationales de Metz, de Pont-à-Mousson et autres qui accourraient au secours de leurs FRÈRES.

p. 1382 (2), *Observations de l'Ami du Peuple*

Si vous étiez la loi, les décrets du *veto*, de la loi martiale, du marc d'argent, de la contribution directe des citoyens actifs, de l'inviolabilité, de l'indépendance absolue et de l'irresponsabilité de vos députés, des millions prodigués au roi, à sa femme et à ses FRÈRES, de l'initiative de la guerre, de l'anathème de la garnison de Nancy et tant d'autres qui dépouillent la nation de sa souveraineté et de ses droits, existeraient-ils? [...] Lorsque vous refuseriez de marcher contre vos concitoyens, vos parents, vos FRÈRES, vos officiers vendus vous diraient avec insolence: rebelle, lis tes devoirs sur tes boutons.

p. 1382-1383

Jetez les yeux sur les gardes nationaux du département de Metz, indignement abusés par les ennemis de la nation qui dominant l'Assemblée nationale et par un scélérat contre-révolutionnaire qui avec l'atroce décret et un ordre du ministre à la main, les a poussés à égorger leurs FRÈRES.

p. 1387 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

Vos FRÈRES, vos concitoyens et vos amis, | Nogaret, Feneaux, Lodumais, Schwindre, Lemoine, Petit, Jouselin

p. 1387, *Réponse de l'Ami du Peuple*

et alors il irait mettre à la raison ces vils coquins qui viennent de faire égorger nos FRÈRES les patriotes de Nancy, qui voudraient bien faire égorger tous les Parisiens, amis de la liberté, et qui feraient relever la Bastille, s'ils l'osaient.

RELATION FIDÈLE DES MALHEUREUSES AFFAIRES DE NANCY, p. 1396-1400

p. 1397 (2) *

Les bourgeois, voyant massacrer leurs FRÈRES ont fait feu des fenêtres sur ceux qui entraient dans la ville. [...] Les bourgeois, voyant massacrer leurs FRÈRES ont fait feu des fenêtres sur ceux qui entraient dans la ville.

L'AMI DU PEUPLE N° 217

Du vendredi 10 septembre 1790, p. 1400-1405

p. 1401 (2)

Ainsi la présentation de cette fausse adresse dans les conjonctures présentes est un piège ministériel, dressé pour engager tous les régiments à imiter cet exemple, à justifier l'Assemblée de ses décrets meurtriers, le cabinet de ses atrocités et déterminer le bataillon de l'armée parisienne à approuver le massacre de leurs concitoyens de Nancy, en applaudissant aux bourreaux de leurs FRÈRES. | [...] Ils connaîtront leurs faux FRÈRES des régiments qui ont marché.

L'AMI DU PEUPLE N° 218

Du samedi 11 septembre 1790, p. 1405-1409

p. 1409 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

La réponse du président nous met à même de démasquer l'aristocratie et de faire valoir dans les comités le droit de nos FRÈRES, tant militaires que non militaires.

L'AMI DU PEUPLE N° 219

Du dimanche 12 septembre 1790, p. 1410-1415

p. 1410 *

L'Assemblée voit avec approbation l'enthousiasme rapide qui vous porte à honorer des FRÈRES que vous imiteriez.

p. 1412 *

L'Assemblée voit avec approbation l'enthousiasme rapide qui vous porte à honorer vos FRÈRES que vous imiteriez.

p. 1413

Les voilà, ces prétendus soldats de la patrie, devenus des recors, des alguazils, des souteneurs de prisons, des rats de cave, des pousse-culs, des satellites ministériels, courant en forcenés les provinces pour égorger leurs FRÈRES à la voix des ennemis de la liberté.

L'AMI DU PEUPLE N° 220

Du lundi 13 septembre 1790, p. 1415-1421

p. 1420 (2), *Réponse de l'Ami du Peuple*

Des soixante bataillons, cinquante se sont réunis pour présenter aux Messins une adresse de condoléances sur la mort de leurs FRÈRES d'armes tués dans la malheureuse affaire du premier septembre, affaire dont le souvenir fera longtemps conter les larmes des bons citoyens. | [...] Et vous, citoyens judicieux, armés pour nous défendre, qui avez refusé de suivre le torrent contagieux de l'exemple et qui ne voyez qu'un affreux attentat dans une expédition barbare, ordonnée par les ennemis de la révolution, recevez le juste tribut d'éloges que vous doit la patrie, que vous paient avec vénération tous les amis de la liberté et que vous paieront un jour avec usure vos propres FRÈRES d'armes.

L'AMI DU PEUPLE N° 224

Du samedi 18 septembre 1790, p. 1439-1443

p. 1443, *Histoire des démêlés de Charles Quint et de François I^{er}, dédiée à la liberté. Chez Morin*

Enfin, on y voit à chaque page la fureur chevaleresque de ces aventuriers qui couraient le monde pour égorger leurs FRÈRES et dévaster la terre, cette crasse ignorance qui faisait des rois les maîtres absolus des nations, ces maximes atroces d'un droit public barbare qui dévouaient au fer de l'ennemi le pauvre peuple qui osait résister aux brigands prêts à l'asservir.

L'AMI DU PEUPLE N° 225

Du dimanche 19 septembre 1790, p. 1451-1456

p. 1455, *Piège ministériel redoutable*

Dans une fête donnée le 15 juillet par quelques maréchaux de France dans un hôtel faubourg Saint-Martin, aux députés de la maréchaussée - fête qu'un stoïque aurait pu traiter d'orgie et un politique, de conjuration en voyant des cordons bleus et de simples sbires s'embrasser comme des pauvres, se traiter mutuellement d'amis, de FRÈRES et ne parler que des doux nœuds qui les unissent - dans cette fête, dis-je, fut distribué aux cavaliers avec profusion l'imprimé ci-après, pour être envoyé à leurs camarades dans tout le royaume.

p. 1455 *, *Discours prononcé le 16 juillet 1790, à la caserne de la maréchaussée de Paris, par M.Papillon, prévôt général de la compagnie de l'Ile-de-France, à la suite d'un dîner où étaient*

MM.les officiers, chefs de brigade et cavaliers de la fédération du corps de la maréchaussée et ceux de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France

Le serment que nous avons fait, Messieurs, d'obéir à la nation, à la loi et au roi ne peut avoir d'effet qu'autant que la réunion des mêmes sentiments dans le cœur de tous les agents du pouvoir exécutif se manifeste avec l'énergie que doit faire déployer une saine discipline, subordonnée au service qui doit se concilier avec les administrateurs de département, les directoires qui deviendront l'égide de nos actions journalières, en agissant de concert avec les gardes nationales, qui sont nos FRÈRES d'armes, *en reconnaissant les maréchaux de France qui sont nos chefs, les ministres du roi qui seront l'organe de la volonté de notre monarque, chef suprême de l'autorité dont il doit régler les effets suivant la loi.*

L'AMI DU PEUPLE N° 226

Du lundi 20 septembre 1790, p. 1457-1461

p. 1457

On se rappelle avec quelle adresse la majorité vénale de l'auguste Assemblée repoussa l'invitation que lui firent les Vainqueurs de la Bastille d'assister au service qui allait être célébré pour leurs FRÈRES d'armes morts à la prise de ce rempart du despotisme, de cet antre de la tyrannie.

L'AMI DU PEUPLE N° 229

Du jeudi 23 septembre 1790, p. 1475-1480

p. 1477-1478 *, *A l'Ami du Peuple*

D'après l'invitation faite aux troupes de ligne d'assister à la cérémonie funèbre célébrée au Champ-de-Mars, les députés du régiment du Roi ont cru devoir s'y rendre, non seulement pour répondre au vœu de leurs FRÈRES d'armes, les sous-officiers et soldats de l'Hôtel des Invalides, mais encore pour pleurer la perte des soldats et citoyens de Nancy qui ont été les malheureuses victimes de leur patriotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 239

Du dimanche 3 octobre 1790, p. 1534-1538

p. 1536 (en note)

Camarades, {illisible} toujours et demandez justice du sang de vos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 246

Du dimanche 10 octobre 1790, p. 1575-1580

p. 1575-1576, *Projet alarmant du grand général*

C'est un parti pris par le contre-révolutionnaire Motier de détruire totalement les ci-devant gardes françaises, nos bons FRÈRES d'armes, ces premiers auteurs de la révolution, ces braves défenseurs de la liberté, qu'il chérirait comme ses enfants s'il n'était venu à la cour pour rétablir le despotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 247

Du lundi 11 octobre 1790, p. 1581-1586

p. 1583 * (2), *A l'Ami du Peuple*

Que les bons Parisiens les prient de ne voir dans ces braves soldats que des FRÈRES estimables et dans leurs chefs que des ennemis de la patrie. Qu'ils suivront partout ces braves militaires pour observer la conduite qu'on tiendra à leur égard. Que partout ils s'en montreront les défenseurs et que partout ils se flattent de trouver des FRÈRES animés des mêmes sentiments.

L'AMI DU PEUPLE N° 248

Du mardi 12 octobre 1790, p. 1587-1592

p. 1590-1591, *Observations*

Il invite le club des Jacobins et ses FRÈRES d'armes à faire circuler dans tout l'empire français la même invitation.

L'AMI DU PEUPLE N° 249

Du mercredi 13 octobre 1790, p. 1592-1597

p. 1595, *Observations de l'Ami du Peuple*

C'est elle qui, par le mince plaisir d'avoir un bout de crêpe au bras, leur a fait porter le deuil des assassins de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 254

Du lundi 18 octobre 1790, p. 1618-1623

p. 1620, *Affreuse tyrannie exercée contre le régiment du Roi*

Et les citoyens verront-ils tranquillement opprimer leurs FRÈRES? Aux armes mes amis!

L'AMI DU PEUPLE N° 255

Du mardi 19 octobre 1790, p. 1624-1628

p. 1624 * (2) (la première dans le titre), *A mes FRÈRES d'armes des 48 sections de la capitale*
FRÈRES et concitoyens, | Au moment d'élire un commandant général, permettez-moi de vous présenter quelques réflexions.

L'AMI DU PEUPLE N° 256

Du mercredi 20 octobre 1790, p. 1628-1634

p. 1630 *, *Lettre de la société marseillaise des amis de la constitution*

Vos FRÈRES, les amis de la constitution et membres de l'assemblée patriotique de Marseille.

p. 1633-1634, *Observations de l'Ami du Peuple*

Et si l'un d'eux venait à vous trahir et à vous donner des ordres tyranniques contre vos FRÈRES, plongez-lui la baïonnette dans le ventre jusqu'au canon.

L'AMI DU PEUPLE N° 271

Du jeudi 4 novembre 1790, p. 1705-1711

p. 1708 (en note)

Les FRÈRES du monarque pourraient même porter leur tête sur l'échafaud, sans que le peuple se mit à sourciller.

L'AMI DU PEUPLE N° 275

Du mardi 9 novembre 1790, p. 1727-1732

p. 1732, *Mémoire concernant les soixante sous-officiers et cavaliers du régiment Royal-Champagne congédiés avec cartouches flétrissantes*

Nous prions tous nos FRÈRES d'armes dont les feuilles vont dans la province d'inviter leurs lecteurs à remplir ce glorieux devoir à l'égard de tous les braves militaires qui ont partagé le sort affreux des cavaliers patriotes de Royal-Champagne.

L'AMI DU PEUPLE N° 277

Du jeudi 11 novembre 1790, p. 1738-1743

p. 1741, *Aux infortunés*

Sachez que l'Assemblée nationale ne coûte pas à l'Etat, pendant une année entière, la moitié de ce que lui coûtaient les maisons des FRÈRES du roi, qui ne sont bons qu'à vous insulter par leur morgue, qu'à vous scandaliser par leurs vices, qu'à vous mettre sur la paille par leur faste.

L'AMI DU PEUPLE N° 279

Du samedi 13 novembre 1790, p. 1753-1758

p. 1756

Alors, prodiguant les noms flatteurs de camarades, de FRÈRES d'armes, il leur vante les soins empressés de sa tendresse en leur montrant une lettre du roi qui, à sa sollicitation, demande à former d'eux sa garde.

p. 1757

L'instant d'après, il rapporte le billet où le roi lui témoigne le désir d'admettre la garde soldée dans les gardes à pied de cette maison, il parle des précautions que lui a dictées sa tendresse pour ses FRÈRES d'armes;

L'AMI DU PEUPLE N° 281

Du lundi 15 novembre 1790, p. 1764-1770

p. 1766, *Observations de l'Ami du Peuple*

Tout serait perdu s'il s'abaissait un moment à vendre les services qu'il rend à ses FRÈRES, qu'il se rend à lui-même, car tout stipendié est tôt ou tard à celui qui le paie.

L'AMI DU PEUPLE N° 282

Du mardi 16 novembre 1790, p. 1770-1775

p. 1775

Sourds aux cris des conspirateurs barbares qui se font un plaisir de les sacrifier à la bassesse de leur ressentiment et de les dévouer comme les premières victimes d'une contre-révolution, déjà nous les regardons comme FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 285

Du vendredi 19 novembre 1790, p. 1787-1792

p. 1787

On verra les excès inouïs de barbarie auxquels la soif de l'or pousse des hommes féroces contre leurs FRÈRES, on verra le son effroyable auquel furent toujours abandonnés des milliers de pauvres marins, sans appui, sans défense;

L'AMI DU PEUPLE N° 286

Du samedi 20 novembre 1790, p. 1792-1797

p. 1792-1793 *, *A l'Ami du Peuple*

Ne m'attendant point à y rencontrer de faux FRÈRES et me livrant à l'effusion de mon cœur, brûlant d'amour pour la patrie, je me mis à dire que je trouvais très impolitique de la part du sieur Motier d'avoir proposé au roi de se donner une maison militaire sans en avoir instruit les représentants de la nation;

p. 1793 *

Hé bien, Monsieur, le citoyen qui croyait, en s'exprimant ainsi, remplir les devoirs d'un bon patriote, qui consistent à improuver les projets funestes à la sûreté publique et à maintenir la déclaration des droits, base sacrée de la constitution que doivent avoir les Français qui se sont armés pour la liberté, ce citoyen, dis-je, a été arraché du café par ses FRÈRES d'armes et conduit comme un criminel dans un corps de garde, de là au comité de Saint-Gervais où l'on a dressé un procès-verbal qui ne contient que des faux.

L'AMI DU PEUPLE N° 287

Du dimanche 21 novembre 1790, p. 1797-1801

p. 1800

Citoyens, n'oubliez jamais que cet homme veut faire de vous des recors, des pousse-culs, des bourreaux, qu'il désire vous plier à ses ordres pour vous obliger d'égorger les amis de la liberté, qu'il espère se servir de vos mains pour enchaîner vos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 288

Du lundi 22 novembre 1790, p. 1802-1806

p. 1803

Mes chers FRÈRES d'armes, n'allez pas m'en vouloir, si je vous parle sans détours. Vous êtes assurément des gens d'esprit, et qui plus est, d'excellents citoyens, mais vous vous conduisez parfois comme si vous aviez pris à tâche de passer pour des hommes sans finesse, sans prudence, sans lumières, et vous gêtez la cause de la liberté en jetant votre encens au nez des adroits fripons qui la trahissent.

L'AMI DU PEUPLE N° 290

Du mercredi 24 novembre 1790, p. 1812-1816

p. 1815, *A l'Ami du Peuple*

Accourez, citoyens, de tous les faubourgs, réunissez-vous à vos braves FRÈRES du Gros-Caillou, aux héros et héroïnes des Halles, venez demander vengeance immédiate de Carle, de Beauregard, de Colombe et autres gueux de cette trempe qui menacent d'égorger les patriotes et d'allumer la guerre civile au milieu de la capitale.

L'AMI DU PEUPLE N° 291

Du jeudi 25 novembre 1790, p. 1816-1821

p. 1819, *A l'Ami du Peuple*

Je commence par relever ici les suites trop funestes de l'exécrable projet qu'a formé le contre-révolutionnaire Motier, de former dans la garde nationale, des compagnies de grenadiers et de chasseurs, pour diviser les citoyens et leur inspirer un esprit de corps si propre à en faire des satellites dévoués à ses ordres et à les pousser à massacrer leurs FRÈRES, malheurs dont cette funeste institution menace la France entière.

L'AMI DU PEUPLE N° 304

Du mercredi 8 décembre 1790, p. 1873-1877

p. 1874

Et parce qu'un législateur corrompu aurait lancé un décret tyrannique, il serait en droit de se servir de vos mains pour écraser les infortunés qui se soulèveraient dans la crainte de mourir de faim et pour égorger vos FRÈRES, vos pères, vos mères, vos femmes, vos enfants!

p. 1875

il sait que vous êtes trop humains pour égorger vos FRÈRES, si vous n'êtes pas toujours assez judicieux pour refuser de les opprimer.

p. 1876

Non seulement vous ne devez jamais leur prêter vos bras pour opprimer vos FRÈRES et vos défenseurs, mais vous devez être toujours prêts à marcher contre eux et toujours prêts à courir aux armes à la vue de la moindre oppression.

L'AMI DU PEUPLE N° 306

Du vendredi 10 décembre 1790, p. 1881-1886

p. 1885, *Observations de l'Ami du Peuple*

Ici, tout mon sang bouillonne dans mes veines contre les prétendus pères de la patrie, ces hommes sans délicatesse, sans sentiment, sans honneur, sans probité qui ont prodigué des millions aux FRÈRES du roi, dangereux ennemis de la patrie et qui n'ont rien fait pour ses infortunés libérateurs; qui se sont emparés des biens de l'église pour payer le faste, les folies, les dilapidations de la cour et qui n'en ont pas restitué une obole aux pauvres auxquels toute la masse appartient;

L'AMI DU PEUPLE N° 309

Du lundi 13 décembre 1790, p. 1896-1903

p. 1897

il se manifesta par l'opposition des aristocrates municipaux à la fédération des soldats-citoyens avec leurs FRÈRES d'armes des contrées voisines.

L'AMI DU PEUPLE N° 313

Du vendredi 17 décembre 1790, p. 1916-1920

p. 1917 *, *A l'Ami du Peuple*

Le vertueux Motier a lancé ses mouchards dans tous les endroits publics pour décrier les Vainqueurs de la Bastille qui ont dénoncé leurs faux FRÈRES d'armes, dont il a charitablement fait des espions et des coupe-jarrets.

p. 1917 * (en note)

Je dois à la justice et je m'empresse de déclarer que la note remise au comité national des recherches, des mouchards, indignes FRÈRES d'arme, des Vainqueurs de la Bastille contient une faute d'orthographe: on y lit le mot Ducastel pour Ducatel.

L'AMI DU PEUPLE N° 318

Du mercredi 22 décembre 1790, p. 1945-1949

p. 1947-1948, *Réflexion de l'Ami du Peuple*

Ces bonnets et ces casques qui ont éloigné ceux qui les portaient du reste de leurs FRÈRES d'armes cesseront d'être un objet de désunion et ne feront plus trembler que l'indigne général qui voulait en faire une pomme de discorde.

p. 1948

Emparez-vous des bureaux de la poste aux lettres. Tant qu'elle n'est pas dans vos mains, vous n'avez aucun moyen assuré d'instruire vos FRÈRES des provinces des dangers qui menacent la capitale.

FEUILLE EXTRAORDINAIRE DE L'AMI DU PEUPLE

Du 25 décembre 1790, p. 1961-1969

p. 1965, *L'Ami du Peuple à tous les bons Français*

Comme il y a tout à croire que Motier, patron des mouchards, et Bailly leur père feront évader de la Force ceux qui viennent d'y être conduits et les enverront continuer leur infâme métier en province, après les avoir gorgés d'or, *L'Ami du peuple* invite ses chers FRÈRES, les Vainqueurs de la Bastille, à envoyer chaque jour à la Force deux commissaires pour s'assurer si les espions ne sont point dénichés.

L'AMI DU PEUPLE N° 321

Du dimanche 26 décembre 1790, p. 1970-1973

p. 1972, *Adresse aux habitants des faubourgs*

Et vous, soldats de la patrie, visitez vos munitions, faites l'essai de vos armes, emparez-vous de tous les canons et souvenez-vous dans ces cruels moments que vous êtes citoyens, FRÈRES, époux et pères, que le salut du peuple doit être votre loi suprême et que, si vous balancez à marcher contre les satellites du roi, le chef des conspirateurs, vous serez les premières victimes de sa tyrannie.

L'AMI DU PEUPLE N° 322

Du lundi 27 décembre 1790, p. 1973-1977

p. 1977 *, *A l'Ami du Peuple*

Dès que les soldats de la patrie verront l'affreux usage qu'il prétend faire de leur docilité, ils se rappelleront qu'ils sont citoyens et qu'ils doivent défendre leurs FRÈRES au lieu de les opprimer.

L'AMI DU PEUPLE N° 323

Du mardi 28 décembre 1790, p. 1978-1982

p. 1981, *Observations de l'Ami du Peuple*

Il consistait à engager quelques-uns de nos fidèles représentants d'être les fondateurs de la fédération, et pour inscrire des FRÈRES, ils auraient chargé deux patriotes éprouvés de chaque district, de présenter les candidats auxquels ils auraient servi de cautions.

L'AMI DU PEUPLE N° 324

Du mercredi 29 décembre 1790, p. 1983-1987

p. 1985, *Adresse de J.P.Marat, l'Ami du Peuple, à Louis XVI, roi des Français*

Ah! plutôt au ciel que nous puissions enfin vous croire, mais le pourrions-nous sans passer nous-mêmes pour imbéciles, sans trahir nos devoirs d'hommes et de citoyens, sans renoncer à notre liberté, à notre repos, à notre bonheur, sans immoler nos amis, nos FRÈRES, nos parents, nos enfants, nos femmes, sans nous immoler nous-mêmes?

L'AMI DU PEUPLE N° 325

Du jeudi 30 décembre 1790, p. 1988-1992

p. 1992, *Aux citoyens aisés et charitables*

Citoyens! le premier de nos devoirs est d'assister nos FRÈRES. L'Ami du Peuple vous supplie de venir au secours de l'infortuné qui réclame votre compassion.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 327

Du samedi 1 janvier 1791, p. 1999-2004

p. 2003, *A l'Ami du Peuple*

Ils ont pris l'argent, dit-on, et nous en sommes bien aise, persuadés que ces braves soldats ne sont pas assez mauvais citoyens ou assez dépourvus de sens pour tourner leurs armes contre des FRÈRES qui les nourrissent, qui les aiment et qui se verraient forcés de les expulser à jamais de la France, s'ils venaient à brûler contre eux une seule amorce.

L'AMI DU PEUPLE N° 328

Du dimanche 2 janvier 1791, p. 2005-2010

p. 2010

Volez tous ensemble au secours de vos FRÈRES, distingués par leur zèle, à l'instant où l'on viendra à les attaquer pour avoir fait éclater leur civisme de quelque manière que ce soit.

L'AMI DU PEUPLE N° 329

Du lundi 3 janvier 1791, p. 2011-2016

p. 2015 *

Vos FRÈRES d'armes en patriotisme, | *Valeri*, soldat citoyen et *Neuilly*, citoyen actif

L'AMI DU PEUPLE N° 331

Du mercredi 5 janvier 1791, p. 2020-2025

p. 2020 *, *A l'Ami du Peuple*

Nous ne voulons pas boire avec de faux FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 332

Du jeudi 6 janvier 1791, p. 2026-2031

p. 2029, *Observations de l'Ami du Peuple*

Trop judicieux pour avoir pris le change, ils ont vu que je ne les confondais pas avec leurs indignes officiers et leurs faux FRÈRES vendus au général.

p. 2030 (2)

Il n'y a pas jusqu'au bataillon de Notre-Dame qui ne renferme beaucoup de très honnêtes citoyens mais qui ont le malheur de s'abandonner à des chefs et à des faux FRÈRES qui les déshonorent. Or, ce sont ces chefs et ces faux FRÈRES dont il est question dans le paragraphe caustique de cette feuille.

p. 2031

Faites-les trembler de nouveau. Une fois purgée de tous ses mauvais sujets, l'armée parisienne ne sera plus qu'une association de FRÈRES, et c'est alors, citoyens, que vous serez vraiment les soldats de la patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 337

Du mardi 11 janvier 1791, p. 2053-2057

p. 2057 *, *A l'Ami du Peuple*

Un de vos FRÈRES en patriotisme

L'AMI DU PEUPLE N° 338

Du mercredi 12 janvier 1791, p. 2057-2062

p. 2060, *Événement*

Il y a trois mois que deux FRÈRES, Vainqueurs de la Bastille, ont été blessés à coup de feu par les scélérats à la solde du général.

L'AMI DU PEUPLE N° 340

Du vendredi 14 janvier 1791, p. 2069-2074

p. 2070, *A l'Ami du Peuple* (en note)

Sachez qu'il ne s'est fait enregistrer parmi les Vainqueurs de la Bastille que pour se vendre au général et accrocher quelque emploi, en sacrifiant les intérêts de tous ses généreux FRÈRES d'armes auxquels il doit son sort, puisque ce sont eux qui, dès le principe, l'ont nommé capitaine provisoire de la compagnie des volontaires de la Bastille;

p. 2071

Et vous, braves soldats du bataillon de Saint-Etienne, déclarez-vous protecteurs de ces dignes FRÈRES d'armes et veillez avec soin sur l'asile de Cholat.

L'AMI DU PEUPLE N° 341

Du samedi 15 janvier 1791, p. 2074-2080

p. 2077 * (2), *A l'Ami du Peuple* (en note)

Mais nous savons à quoi nous en tenir sur ces chers FRÈRES d'armes, que nous aimons comme d'autres nous-mêmes et avec lesquels nous ne ferons jamais cause à pan, quelque peine que l'on prenne à nous les rendre odieux. | [...] Si les troupes françaises, que l'assassin Bouillé a conduites contre cette pauvre garnison, avaient pu les lire d'avance, non, jamais elles ne se seraient déterminées à marcher contre leurs FRÈRES d'armes et leurs concitoyens.

L'AMI DU PEUPLE N° 343

Du lundi 17 janvier 1791, p. 2086-2091

p. 2087

Cependant les pères conscrits prodiguaient des millions aux indignes FRÈRES du roi et travaillaient au tarif d'un impôt onéreux qui grèvera la nation en ruinant le commerce.

L'AMI DU PEUPLE N° 344

Du mardi 18 janvier 1791, p. 2092-2097

p. 2092 *, *A l'Ami du Peuple*

Un moment après, les députés de la compagnie du centre ont porté plainte des vexations et des escroqueries dont elle était l'objet, des soupçons injurieux qu'on avait jetés sur son dévouement à la patrie, son attachement à la section et son union aux volontaires, leurs FRÈRES d'armes.

L'AMI DU PEUPLE N° 347

Du vendredi 21 janvier 1791, p. 2110-2115

p. 2113 *, *Dénonciation d'un attentat contre la sûreté des citoyens*

Eh bien, a répliqué le sieur Maillard, si mercredi matin, ils se servent de leurs armes contre leurs FRÈRES, ce dont je ne les crois pas capables, ils massacreront quatre mille patriotes et peut-être plus, car vous y trouverez tous les honnêtes gens qui, esclaves des lois, doivent n'écouter que la justice et la raison".

p. 2114 *, *A l'Ami du Peuple*

Le même jour, le héros des deux mondes, le sublime Bailly, le vertueux Riquetti et d'autres vénérables du comité autrichien, conjurés contre la liberté de la presse qui met leurs œuvres en lumière, engagent FRÈRES Defermon et Biauzat à dénoncer *un faux bref du pape*, qu'ils avaient forgé tout exprès pour fournir un prétexte au patriote Malouet de dénoncer des écrits sanguinaires et atroces qui excitent le peuple à la révolte, au meurtre et à l'assassinat, c'est-à-dire les feuilles de l'Ami du Peuple qu'il n'osait nommer, de ce défenseur imperturbable de la patrie qui, le premier, nous fit connaître la nécessité de surveiller et de démasquer les fonctionnaires publics, de cet apôtre de la vérité, qui s'est vu poursuivi tour à tour par les ministres, la municipalité, les tribunaux, la finance, la robe, l'armée et qui, décrété par le Châtelet, l'Assemblée nationale et le tribunal d'Etat pour des inculpations méritées qu'il avait faites, s'est moqué de leur juridiction usurpée, a redoublé d'énergie, n'a épargné aucun agent de l'autorité et n'a voulu se soumettre qu'au tribunal de l'opinion publique.

L'AMI DU PEUPLE N° 349

Du dimanche 23 janvier 1791, p. 2120-2126

p. 2123 *, *A l'Ami du Peuple*

Indignée de tant d'horreurs, l'assemblée a rejeté tous les arrêtés qu'on lui a proposés et elle a levé la séance, en déclarant qu'elle ne regarderait plus comme FRÈRES ces infâmes commissaires.

L'AMI DU PEUPLE N° 352

Du mercredi 26 janvier 1791, p. 2139-2145

p. 2142 * (2)

Grâce aux soins du dieu Motier, tous y renoncent à l'instant, puis ils vont en députation au nombre de 869, à la tête desquels était le maire, déclarer *"que pour entretenir la paix et la concorde avec leurs FRÈRES d'armes"*, ils renoncent aux distinctions, dont l'Assemblée a cru devoir les honorer. Cependant, dit le grand Maton: *"le généreux abandon, dont Kabers donne l'exemple à ses FRÈRES d'armes qui l'imitèrent jette l'indignation dans l'âme de quelques mauvais citoyens, qui espéraient peut-être couvrir d'une décoration illusoire, la perversité de leurs cœurs et leurs projets désastreux contre la patrie, et dès lors, ils ne virent plus dans ceux qui avaient abdiqué la couronne murale que des ennemis qu'il fallait sacrifier à quelque prix que ce fût."*

p. 2145 (2), *Observations*

Je me flatte que les soldats du bataillon de Saint-Roch n'oublieront pas qu'ils sont citoyens, qu'ils ne sont armés que pour défendre leurs FRÈRES. Je me flatte que les soldats patriotes de tous les bataillons, abusés par les créatures du général qui a cherché à les soulever contre leurs FRÈRES d'armes, les Vainqueurs de la Bastille, se feront un devoir de se rendre aujourd'hui à la Ville pour y être témoins de la scélératesse des mouchards, qu'ils ont exclus de leur sein, et du service important que les honnêtes Vainqueurs rendent à la patrie en travaillant à purger la société de cette engeance maudite.

L'AMI DU PEUPLE N° 353

Du jeudi 27 janvier 1791, p. 2146-2151

p. 2151 *, *A l'Ami du Peuple*

Ils supplient leurs FRÈRES d'armes, les volontaires, de vouloir bien faire lecture de vos écrits dans tous les corps de garde et partout où ils se trouveront avec les soldats du centre, les vérités qu'ils renferment étant des moyens infaillibles pour les enflammer de l'amour du patriotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 356

Du dimanche 30 janvier 1791, p. 2167-2172

p. 2172, *Le Tocsin*

Pour vous empêcher de périr, vous serez peut-être forcés d'en abattre cent mille, après avoir vu massacrer vos FRÈRES, vos femmes et enfants.

L'AMI DU PEUPLE N° 357

Du lundi 31 janvier 1791, p. 2175-2180

p. 2179

Poursuite juridique à la requête de leurs espions; violation du domicile de l'imprimeur de *l'Ami du Peuple* et de son FRÈRES d'armes *l'Orateur*; qu'il avait engagé à coopérer avec lui; jugement inique, condamnations vexatoires, tout fut employé vainement.

L'AMI DU PEUPLE N° 360

Du jeudi 3 février 1791, p. 2192-2197

p. 2193, *Conseils de l'Ami du Peuple*

Si cette démarche est sans succès, il faudra m'adresser les pièces, je rendrai compte de l'affaire, j'engagerai mes FRÈRES d'armes à en rendre compte de leur côté, et nous ferons vacarme affreux jusqu'à ce que justice soit faite.

p. 2196, *Fin de la parade, jouée au Sénat par les conspirateurs, etc.*

ce sont les mêmes imposteurs qui voulaient vous faire prendre le deuil pour les assassins de vos FRÈRES de Nancy, les mêmes imposteurs qui célébraient les hauts faits des Messins, qui vantaient le civisme de Bouillé et qui lui auraient décerné les honneurs du triomphe, sans les cris d'indignation de *l'Ami du Peuple*.

p. 2197

Généreux citoyens de Nancy, braves soldats de Châteaueux, c'est à vous seuls que sont dues les palmes du civisme, c'est à vous seuls que les réserve la postérité, c'est à vous seuls que les offrent les amis de la patrie, et c'est à vous seuls que les auraient offertes les pères conscrits, le monarque, les courtisans et les légions innombrables de nos ennemis, si vous aviez été secondés par vos FRÈRES d'armes et si *l'Ami du Peuple* eût été dans vos murs.

L'AMI DU PEUPLE N° 361

Du vendredi 4 février 1791, p. 2198-2203

p. 2202 *, *A l'Ami du Peuple*

Grâce à la protection de Parisot, le plus long des mouchards aux barrières, il s'est fait sous-lieutenant des volontaires du bataillon des Feuillants, qu'il déshonore en faisant le métier de mouchard contre ses FRÈRES d'armes.

L'AMI DU PEUPLE N° 362

Du samedi 5 février 1791, p. 2208-2213

p. 2213, *Adresse aux honnêtes gens*

En attendant qu'ils les abolissent, ô vous mes FRÈRES d'armes, vrais amis de la liberté, tracez l'effrayant tableau des atrocités qui se commettent impunément dans la capitale, faites-le circuler dans les provinces, que les citoyens dans toute l'étendue de l'empire français apprennent à quels dangers leurs délégués infidèles exposent la patrie, et avec quel mépris ils se jouent de la nation.

L'AMI DU PEUPLE N° 363

Du dimanche 6 février 1791, p. 2213-2218

p. 2216, *Immortelle expédition de la minorité de la compagnie du centre de Bonne-Nouvelle*

Car que n'a-t-il pas fait pour mettre mal dans l'esprit des compagnies du centre nos braves FRÈRES d'armes les canonniers soldés, pour quelques malotrus qu'ils ont éventrés à La Râpée, et nos chers camarades les chasseurs soldés, pour une trentaine de minces bourgeois qu'ils ont canardés et massacrés à La Chapelle, encore par ordre de leurs dignes chefs.

L'AMI DU PEUPLE N° 365

Du mardi 8 février 1791, p. 2225-2231

p. 2230 *, *Délibération de la municipalité et conseil général de la Commune de La Chapelle Saint-Denis, d'après l'extrait certifié du procès-verbal en date du 24 janvier 1791*

Nous maires, officiers municipaux et notables de La Chapelle Saint-Denis, certifions tous ces faits véritables, les dénonçons et en demandons vengeance à l'auguste Assemblée nationale, à la municipalité de Paris, aux quarante-huit sections de la capitale, et à nos braves FRÈRES d'armes de la garde nationale parisienne.

L'AMI DU PEUPLE N° 367

Du jeudi 10 février 1791, p. 2238-2243

p. 2242, *Dilapidation des biens nationaux*

Vous vous êtes souvent récrié, mon cher Marat, contre la dilapidation des biens de l'Eglise, c'est-à-dire des pauvres, qui deviennent la proie de la cour, des FRÈRES du roi, des ministres, des membres corrompus de l'Assemblée nationale, du général, du maire, de l'état-major, des administrateurs municipaux et de leurs mouchards.

MARAT AU PRÉSIDENT DU CLUB DES CORDELIERS, p. 2264

p. 2264 (2)

Si mon patriotisme pouvait se refroidir, j'irais le réchauffer au sein de mes FRÈRES du Club des Cordeliers. | [...] Je vous prie, Monsieur le président, de faire agréer à mes FRÈRES, mes embrassements patriotiques, etc.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 55, p. 2279-2282

p. 2280, *L'Ami du Peuple*

On peut en voir le détail dans une adresse à leurs camarades des compagnies du centre et à Messieurs les volontaires <...> Point de Messieurs, nos amis, si vous le voulez bien, nous sommes tous FRÈRES.

p. 2281 * (2)

Et quels malheurs ne serait-il pas arrivé si nos FRÈRES d'armes, nous croyant des traîtres, fussent tombés sur nous à l'improviste! | [...] Une pensée bien consolante nous venge du mal que nous a fait un moment d'injustice, c'est que nos concitoyens, connaissant la vérité, continueront à nous traiter de FRÈRES, c'est qu'ils nous regarderont toujours comme leurs meilleurs amis, comme leurs plus zélés défenseurs, c'est qu'ils seront convaincus que nous ne voulons vivre que pour les aimer, que pour servir la patrie et que la mort nous semblerait douce, si elle était utile à notre pays.

L'AMI DU PEUPLE N° 371

Du lundi 14 février 1791, p. 2265-2271

p. 2267, *Observations de l'Ami du Peuple*

Enfants de la patrie, nous le sommes tous de la même mère, et nous voulons vivre en FRÈRES avec eux.

p. 2270, *Certificat de vie et mœurs du nommé Desperrières commandant provisoire de l'artillerie nationale*

Non, les ennemis de la révolution ne parviendront jamais à vous faire oublier que vous êtes citoyens, et que nous sommes VOS FRÈRES.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 58, p. 2315-2318

p. 2315 (dans le titre)

Duel proposé par deux garçons épiciers, FRÈRES du petit Boucher; petit secrétaire du grand maire au grand nez.

L'AMI DU PEUPLE N° 378

Du lundi 21 février 1791, p. 2318-2323

p. 2322, *Réponse de l'Ami du Peuple*

Recommandez-leur surtout de fournir tous les citoyens de la ville, en état de marcher, au moins d'une centaine de cartouches chacun; et après ce partage, s'il leur reste de la poudre et des balles, d'en faire part à leurs FRÈRES des villes et villages voisins.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 60, p. 2338-2341

p. 2341 *, *Annonce*

Pour donner aux sous-officiers et soldats des compagnies du centre, que nous regardons comme nos FRÈRES et nos concitoyens, des marques de notre estime et de notre attachement fraternel, nous les invitons, au nom de tous les amis de la patrie dont ils sont les braves défenseurs, de mettre à la raison le petit nombre de tapageurs ci-dessus désignés, qui prennent le nom de grenadiers de la seconde division, qu'ils déshonorent.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 61, p. 2347-2350

p. 2348 *, *A l'Ami du Peuple*

Je puis assurer mes FRÈRES, les amis de la révolution, que je n'avais pas perdu ma place.

L'AMI DU PEUPLE N° 387

Du mercredi 2 mars 1791, p. 2390-2396

p. 2391

C'est à vos pères et mères, à vos FRÈRES et sœurs, à vos enfants, satellites en habit bleu, qu'il adresse ces douceurs.

L'AMI DU PEUPLE N° 388

Du jeudi 3 mars 1791, p. 2400-2411

p. 2402 *, *A l'Ami du Peuple*

Signés, vos FRÈRES, les quatre députés de l'assemblée générale, qui ont | été pour les paroissiens de Saint-Paul de Paris vers le corps électoral, | le samedi 12 de ce mois.

p. 2403 (2), *Iniquité du corps électoral, envers les paroissiens de Saint-Paul de Paris, du samedi 12 février*

ils leur reprochaient l'outrage fait à leurs commettants et leur déclaraient qu'incapables de tromper la confiance en balançant entre l'obligation de remplir leur mission amicale et le refus qu'ils essayaient, il suffisait pour être entendus comme FRÈRES, qu'ils présenteraient leurs pouvoirs et que s'il était

besoin, ils démontreraient que les assemblées des paroissiens étaient légales. Ils les invitaient en même temps à se joindre à eux, pour rendre impuissants tous les efforts de l'intrigue. | [...] Les électeurs n'agissent plus patriotiquement. Lorsqu'il était question des nominations, ils traitaient leurs concitoyens de FRÈRES;

p. 2410, *Les torche-culs de la majorité pourrie de l'Assemblée nationale*

Si nos braves FRÈRES d'armes, les soldats citoyens, lundi dernier de garde aux Tuileries, n'avaient pas laissé là ces décrets, pour ne consulter que leur bon sens et leur cœur.

L'AMI DU PEUPLE N° 390

Du samedi 5 mars 1791, p. 2428-2432

p. 2432, *Adresse aux citoyens*

Mais revenons à ces infamies à l'égard de nos FRÈRES infortunés qui gémissent dans les cachots.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 4, p. 2433-2435

p. 2334 *, *A l'Ami du Peuple*

Ceci n'est que pour les plats soldats qui obéissent en aveugles à leurs officiers, contre leurs concitoyens, contre leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 391

Du dimanche 6 mars 1791, p. 2436-2441

p. 2436-2437, *Adresse de l'Ami du Peuple*

mais il invite toutes les bonnes patriotes de la Société fraternelle et des faubourgs, cent fois plus courageuses que leurs maris ou leurs FRÈRES, de s'emparer mardi prochain de la maison Massiac et de donner une danse à tous les gueux de monarchiques qu'elles y trouveront.

p. 2438, *Observation*

encore croira-t-il vous faire grâce, lui qui mâtinait les volontaires qui sortaient de leur rang devant Vincennes et qui voulait poignarder ceux qui refuseraient de tirer sur leurs FRÈRES.

p. 2441

Et aujourd'hui, de défenseurs de la liberté que vous étiez d'abord, grâce à votre folle vanité, vous voilà aux ordres de vos propres ennemis, les oppresseurs de vos FRÈRES, vous voilà devenus des alguazils, des chenapans, des pousse-culs.

L'AMI DU PEUPLE N° 393

Du mardi 8 mars 1791, p. 2455-2461

p. 2460, *Dénonciation de la barbarie du sieur Motier*

Indigné de voir les lois se taire à la voix des ennemis de la révolution et de les voir toujours impuissantes pour protéger les patriotes, j'ai invité tous les bons citoyens, tous les habitants des faubourgs, de s'assembler pour réclamer nos FRÈRES arrêtés à Vincennes et pour rompre leurs fers, si on refusait de les mettre en liberté.

L'AMI DU PEUPLE N° 396

Du vendredi 11 mars 1791, p. 2488-2493

p. 2492, *Rapport de M.Santerre, commandant du bataillon des Enfants-Trouvés, relativement à l'affaire de Vincennes, en date du vingt-huit*

Je ne dissimulerai pas que toute la troupe fut difficile à contenir, lorsqu'elle vit emmener prisonniers,

leurs voisins, leurs FRÈRES, leurs amis et leurs enfants.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 10, p. 2494-2497

p. 2495 *, *A l'Ami du Peuple*

Septenville, escroc public et reconnu pour tel. D'après ce tableau aussi vrai qu'humiliant, jugez combien on doit plaindre les patriotes qui sont restés dans cette compagnie par une bonhomie impardonnable, comme si en traversant le ruisseau pour aller se rallier dans un autre bataillon avec de vrais FRÈRES, ils ne serviraient pas mieux la patrie!

p. 2496 *, *A l'Ami du Peuple*

On nous reproche d'avoir battu le peuple et d'avoir dit que nous forions feu sur nos FRÈRES.

p. 2496, *Réponse*

Je suis charmé, mes braves camarades, que vous ayez senti que les aristocrates vendus au général vous avaient égarés pour vous faire encenser les ennemis de la patrie, et plus encore que vous êtes dans la ferme résolution de ne jamais vous tourner contre vos concitoyens qui sont vos FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 399

Du lundi 14 mars 1791, p. 2507-2512

p. 2508, *Les pères conscrits mettant bas le masque*

Il n'en est aucun qui n'improove le décret du veto suspensif, de l'initiative de la guerre, des 25 millions de la liste civile, du douaire de l'Autrichienne, de la liquidation des dettes des FRÈRES du roi aux dépens du public, de l'inviolabilité des pères conscrits, des brevets de retenue, de la gendarmerie nationale et de la nomination des administrateurs du trésor publiée par le roi.

L'AMI DU PEUPLE N° 404

Du samedi 19 mars 1791, p. 2538-2543

p. 2542 *, *Scélératesse des ennemis de la révolution*

Je m'empresse de donner au public cet avis, tant pour les mal intentionnés que pour mes braves FRÈRES d'armes, notamment ceux du faubourg Saint-Germain, comme les plus près du général.

L'AMI DU PEUPLE N° 406

Du lundi 21 mars 1791, p. 2551-2556

p. 2554, *Impostures municipales*

Et pour ces âmes froides, ces FRÈRES tranquilles qui vont toujours prêchant la paix, qui ne sera jamais que le fruit des exécutions populaires, le massacre des conspirateurs à poignards eût été le supplice de douze cents brigands ou, si l'on veut, la perte d'une petite bataille, où la mort n'aurait moissonné que des hommes gangrenés. La belle perte?

L'AMI DU PEUPLE N° 409

Du jeudi 24 mars 1791, p. 2571-2578

p. 2578

En attendant, je prie tous les bons patriotes qui ont des moyens sûrs de correspondance avec Douai d'y faire passer mes numéros 407, 408 et 409, de même qu'à nos FRÈRES infortunés, les municipaux de cette ville.

L'AMI DU PEUPLE N° 410

Du vendredi 25 mars 1791, p. 2583-2588

p. 2583 *, *A l'Ami du Peuple*

Quant aux volontaires, ils ne sont pas assez sots pour égorger leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 411

Du samedi 26 mars 1791, p. 2588-2593

p. 2589 *, *Extrait d'une lettre de la Société des amis de la constitution de Libourne à celle de Bordeaux, au sujet de l'arrestation d'un sieur Turenne, se disant ancien curé de Saint-Sulpice, près Mornac, habitué de la paroisse de Saint-Michel de Bordeaux, aumônier du régiment patriotique de cette paroisse et distributeur d'écrits atroces*

Voilà, nos FRÈRES et amis, le véritable état de la cause du sieur Turenne, d'après lequel il est difficile à des amis de la constitution de le trouver innocent.

p. 2590-2591 (en note), *Adresse des canonniers de la Bastille et de la Pépinière, indignement opprimés par leurs chefs, faisant suite à la dénonciation du numéro 371 de l'Ami du Peuple*

Citoyens et soldats que les infâmes contre-révolutionnaires cherchent à corrompre pour vous engager à égorger les patriotes qui sont vos FRÈRES, prenez l'argent des scélérats et restez fidèles au devoir et à la patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 415

Du jeudi 31 mars 1791, p. 2613-2625

p. 2620

après vous avoir ôté les moyens d'appeler vos FRÈRES à votre secours, elle répandra donc enfin perfidement à vos cria de douleurs: *Cela ne dépend pas de moi, je ne puis que convoquer la nation; voyez s'il ne vaudrait pas mieux céder au joug de la nécessité et vous soumettre, j'intercéderai pour vous auprès de votre maître irrité.*

p. 2624, *Adresse aux grenadiers soldés et aux compagnies du centre*

Si le soin de votre conservation ne vous touche pas, veillez du moins pour le salut de la patrie, pour le salut de 25 millions de vos FRÈRES, qu'une troupe de scélérats s'efforce de remettre aux fers pour les piller, les opprimer et les faire périr sans résistance.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 416

Du vendredi 1 avril 1791, p. 2627-2631

p. 2631, *Nouveau pacte de famine prêt à désoler la France*

Les FRÈRES Michel

L'AMI DU PEUPLE N° 418

Du dimanche 3 avril 1791, p. 2638-2644

p. 2640

Il leur demande vengeance, en se plaignant que la municipalité d'Haguenau avait fait fermer les portes de la ville à leurs FRÈRES d'armes qu'il conduisait et en cherchant à enflammer leur ardeur civique, qu'avait allumée la cérémonie du jour.

L'AMI DU PEUPLE N° 421

Du mercredi 6 avril 1791, p. 2657-2663

p. 2658

Aussi, sur son rapport, plusieurs officiers municipaux, le procureur de la Commune, deux de ses FRÈRES et un commis du secrétaire greffier sont-ils décrétés d'ajournement personnel, et le sieur Westermann, alors à Paris, est-il décrété de prise de corps.

L'AMI DU PEUPLE N° 424

Du samedi 9 avril 1791, p. 2676-2682

p. 2678 (2), *Réponse de l'Ami du Peuple*

Puisque vous avez été assez fous pour cesser d'être citoyens, et devenir les soldats de Motier, les pousse-culs de la police, les oppresseurs de vos FRÈRES non armés, il est bien juste qu'à votre tour vous soyez opprimés par les valets des ci-devant privilégiés, par les chenapans des jadis nobles, par les coupe-jarrets des états-majors, par les brigands des conspirateurs. | [...] pour vous plier de bonne grâce aux ordres de vos officiers, qui sont moins que vous, et qui veulent être vos maîtres; pour vous faire marcher contre vos concitoyens, vos amis, vos FRÈRES, sans souffler le mot;

p. 2680 *, *Extrait de différentes lettres des soldats de plusieurs régiments suisses, adressées à l'Ami du Peuple*

Invitez donc tous les bons citoyens, nos FRÈRES d'armes, qui sont jaloux de voir observer les décrets, dont nos officiers ont l'air de ne vouloir tenir aucun compte, à leur enjoindre de ne plus porter à l'avenir ces instruments de tyrannie, et à les leur arracher des mains, s'ils s'y refusent.

L'AMI DU PEUPLE N° 425

Du dimanche 10 avril 1791, p. 2682

p. 2686 (2), *Observations*

Déçus par leur serment civique, ils vous criaient avec perfidie, nous sommes vos FRÈRES, vos égaux, et vous répétiez bêtement, ils sont nos FRÈRES, nos égaux.

L'AMI DU PEUPLE N° 433

Du mardi 19 avril 1791, p. 2727-2732

p. 2732 *

Souffrez, Parisiens, que vos FRÈRES de la société de Pontoise vous adressent les réflexions qu'ils ont cru devoir soumettre à votre prudence sur vos intérêts propres et sur la cupidité dévorante des compagnies d'agiateurs, qui se multiplient chaque jour au milieu de vous.

L'AMI DU PEUPLE N° 434

Du mercredi 20 avril 1791, p. 2732-2737

p. 2737

O Parisiens! vous seriez les bourreaux de trois millions de vos FRÈRES, si vous aviez la folie de lui permettre de s'éloigner de vos mors.

L'AMI DU PEUPLE N° 437

Du samedi 23 avril 1791, p. 2751-2757

p. 2755, *Nouvelle alarmante*

Soldats qui vous êtes montrés, il y a deux jours, les défenseurs de la liberté, vous allez donc consentir à en être les oppresseurs, et vous pourrez vous résoudre à devenir les bourreaux de vos FRÈRES, à

provoquer vous-mêmes le massacre de vos concitoyens, de vos femmes et de vos enfants?

p. 2756 (2)

C'est avec les poignards que Louis XVI avait distribués aux conspirateurs le 28 février, que seront égorgés vos FRÈRES qui l'escorteront dans sa fuite, pour servir de prélude au massacre de trois millions de patriotes, dont le sang va couler. [...] Amis de la liberté, rassemblons-nous à l'instant autour de ses autels, armons-nous de notre désespoir et défendons avec fureur nos dernières espérances, si nos FRÈRES en uniforme ferment leurs cœurs à la voix de l'humanité, du sang et de la sagesse, s'ils préfèrent le rôle honteux d'esclaves au titre glorieux d'hommes libres.

L'AMI DU PEUPLE N° 438

Du dimanche 24 avril 1791, p. 2758-2763

p. 2759 *, *A l'Ami du Peuple*

On nous obligerait de repousser nos FRÈRES par la force!

p. 2760 *

Or, en est-il de plus odieux, de plus barbare, de plus révoltant que celui donné à des citoyens libres d'égorger leurs FRÈRES, parce qu'ils ne veulent pas permettre que le premier mandataire de la nation, qui s'est tant de fois déclaré son mortel ennemi, et qui vient de jeter le masque, prenne la fuite pour se rendre auprès des Autrichiens, pour anéantir la constitution et les plonger dans les horreurs de la guerre civile.

L'AMI DU PEUPLE N° 440

Du mardi 26 avril 1791, p. 2769-2774

p. 2769

Il faudrait du loisir et une plume plus exercée que la mienne pour faire la vie de ce vil courtisan, qui naquit parmi nous pour le malheur de la France, de ce fourbe consommé dont la renommée se plut si longtemps à publier les faux exploits, de cet adroit fripon qu'une cabale cachée mit à la tête des légions citoyennes, de ce conspirateur masqué dont la main barbare cherche à entraîner la patrie dans l'abîme, de ce monstre atroce dont l'astuce voudrait enfin forcer les soldats de la liberté à devenir les satellites du despotisme, les oppresseurs de leurs FRÈRES, les bourreaux des amis de la révolution.

L'AMI DU PEUPLE N° 445

Du dimanche premier mai 1791, p. 2801-2807

p. 2803, *Suite du numéro 444*

Et c'est sous le règne de la liberté qu'on ose nous faire un devoir d'égorger nos concitoyens et nos FRÈRES, pour obéir aux ordres d'un courtisan perfide, d'un lâche conspirateur!

p. 2805 *, *A l'auteur*

Je voudrais bien que nos FRÈRES les gardes nationaux de bonne foi, nous apprissent dans quelle classe de brutes ils prétendent se ranger par leur *obéissance aveugle*?

p. 2806 *, *A l'Ami du Peuple*

car elle ne doute plus, d'après les assurances de Motier, que les gardes nationaux ne soient assez imbéciles pour tirer sur le peuple, sol achève de leur faire accroire qu'ils sont obligés en conscience d'être les bourreaux de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 446

Du lundi 2 mai 1791, p. 2807-2812

p. 2808, *Menées du département pour anéantir la liberté de la presse, seule égide de la liberté du peuple*

et regardant ce beau décret comme non avenu, je continuai à prêcher et j'invitai les bons citoyens à faire passer mes saintes homélies à nos FRÈRES de l'armée et de la flotte, qu'il importait tant d'éclairer.

p. 2808 (en note)

Je prie tous les bons patriotes de mettre incessamment nos FRÈRES les sous-officiers et soldats de ligne en garde contre cette rubrique par des placards et affiches dans toutes les places de guerre et de garnison.

p. 2810, *Le revers de la médaille*

Camarades, point de scission, pardonnez un égarement involontaire; les mêmes intérêts nous unissent, nous sommes FRÈRES, et nous le serons toujours.

L'AMI DU PEUPLE N° 447

Du mardi 3 mai 1791, p. 2813-2817

p. 2814

Déjà entravées par les faux FRÈRES, les mauvais citoyens et les espions cachés que vous avez eu la sottise d'y admettre, jugez ce qu'elles deviendront lorsque des émissaires et des observateurs du bureau municipal, toujours vendus aux ministres, auront mission pour vous troubler et vous enlever vos chefs?

L'AMI DU PEUPLE N° 449

Du jeudi 5 mai 1791, p. 2824-2829

p. 2825, *Observation de l'Ami du Peuple*

mais la majorité les a fait bouquer dans une assemblée générale tenue samedi soir, et de rage, ils ont résolu d'aller se réunir à leurs FRÈRES de Henri IV, presque tous composés de valets des valets de la cour, d'usuriers, de prêteurs à la petite semaine, de détrousseurs de passants, à commencer par le commandant.

p. 2829, *Suite de la lettre de Jean-Paul Marat à Camille Desmoulins*

Au lieu du spectacle si nouveau parmi nous d'une armée immobile à la voix de ses chefs, reproche si énergique de leur barbarie, de leur atrocité et de leur lâcheté, vous eussiez vu des légions d'assassins féroces égorgeant sans pitié leurs FRÈRES, vous eussiez vu le char doré du despote passant sur des monceaux de morts et de mourants, pour satisfaire un vain caprice.

L'AMI DU PEUPLE N° 462

Du mercredi 18 mai 1791, p. 2888-2893

p. 2891

Après avoir manifesté les vives inquiétudes sur le sort de ses malheureux FRÈRES, où l'a jeté l'esprit qui éclatait dans l'Assemblée, M. Raymond laisse entrevoir que si la justice et la raison ne triomphent pas de l'orgueil et de intérêt, il ne leur reste plus d'autre moyen d'échapper à la vengeance des blancs que d'abandonner une terre si souvent arrosé de leur sang par la main de leurs persécuteurs et d'emporter avec eux leurs propriétés.

L'AMI DU PEUPLE N° 465

Du samedi 21 mai 1791, p. 2903-2907

p. 2906

Qui croirait que ce *Colin*, à force de vociférer lui et ses acolytes, a pris un arrêté pour renouveler cet infâme serment, malgré les réclamations des bons citoyens qui ne cessaient de représenter que cet arrêté était nul de droit puisqu'il était ridicule et insensé, puisqu'il tendait à métamorphoser les soldats de la patrie en suppôts du général, en sbires et en bourreaux de leurs FRÈRES, puisqu'il tendait à anéantir la liberté et à rétablir la tyrannie.

L'AMI DU PEUPLE N° 466

Du dimanche 22 mai 1791, p. 2908-2912

p. 2911 (2), *Observations de l'Ami du Peuple*

Hélas! vous ne seriez plus aujourd'hui qu'un peuple d'esclaves, pleurant sur les supplices de vos FRÈRES et de vos défenseurs, si l'infâme Motier avais pu réussir à corrompre la majorité de vos bataillons. [...] L'Ami du Peuple invite ces grenadiers abusés à protester contre cette surprise et à faire publier leur rétractation, puis à rester inébranlables comme le corps entier de leurs dignes FRÈRES d'armes.

L'AMI DU PEUPLE N° 467

Du lundi 23 mai 1791, p. 2912-2916

p. 2914, *Un mot de l'Ami du Peuple à ses chers camarades les grenadiers soldés*

Quant à vos FRÈRES d'armes qui ont eu la faiblesse de se laisser aller aux séductions de leurs officiers vendus, ils ne peuvent réhabiliter leur honneur qu'en réclamant contre ces supercheries et en confirmant leur adhésion à voire arrêté.

L'AMI DU PEUPLE N° 474

Du lundi 30 mai 1791, p. 2949-2954

p. 2949 *, *A l'auteur*

deux FRÈRES nommés Many, Adam, Gautier, David.

p. 2950, *Réquisition de l'Ami du Peuple*

Je prie mes chers FRÈRES d'armes les journalistes patriotes l'Orateur, Audouin, Prudhomme, Camille, Robert, etc. de vouloir bien insérer dans leurs feuilles cette lettre de notre cher camarade Ducruix.

L'AMI DU PEUPLE N° 477

Du jeudi 2 juin 1791, p. 2964-2968

p. 2964

Depuis que les citoyens ignares et vains qui s'étaient armés pour la défense de leurs foyers et de leurs droits ont eu la bêtise de mettre à leur tête des valets de la cour, des suppôts de l'ancien régime, et qu'ils ont en la sottise vanité de se donner l'air militaire, leurs chefs perfides, sous prétexte d'établir parmi eux la discipline, ont travaillé sans relâche à en faire *des automates, des satellites essentiellement obéissants, des bourreaux constitutionnels* de leurs concitoyens et de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 479

Du samedi 4 juin 1791, p. 2975-2980

p. 2975-2976

Les opinions politiques ne divisent guère que les différents ordres, les différentes classes de citoyens, mais les opinions religieuses divisent tous les individus, elles portent le trouble au sein de toutes les familles, elles soulèvent le père contre le fils, la fille contre la mère; elles désunissent les FRÈRES, les

amis;

L'AMI DU PEUPLE N° 482

Du mardi 7 juin 1791, p. 2989-2994

p. 2990

Toutefois le comité des rapports garde le silence, et l'Assemblée semble fâchée de leur union, comme si elle en redoutait les effets, comme si elle craignait d'ôter aux factieux tout sujet de mécontentement, tout motif de continuer les hostilités, tout prétexte de faire couler le sang de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 483

Du mercredi 8 juin 1791, p. 2995-2999

p. 2997

Désolé que les gardes nationaux parisiens n'aient pas égorgé leurs FRÈRES, le 18 avril, ce fieffé coquin commence par représenter cette résistance au pouvoir arbitraire comme un *événement désastreux qui attaque la constitution dans ses fondements et qui présage les maux les plus affreux.*

L'AMI DU PEUPLE N° 485

Du vendredi 10 juin 1791, p. 3004-3008

p. 3008

Comme il importe infiniment à la cause de la liberté que le général et le maire de Paris soient complètement démasqués aux yeux de tous les Français, je conjure mes FRÈRES d'armes Prudhomme, Audouin, Robert, Camille et autres écrivains patriotes, dont les feuilles vont parmi tout le royaume, d'analyser le pamphlet de Charton, d'en relever les impostures et, pour l'édification des lecteurs, de ne pas omettre le portrait de l'auteur.

L'AMI DU PEUPLE N° 489

Du mardi 14 juin 1791, p. 3024-3029

p. 3026

Huit jours après, une nouvelle députation de la société d'Aix, réunie à une députation des FRÈRES antipolitiques de la même ville, se rendit dans l'assemblée des amis de la constitution à Marseille.

p. 3028 (2)

La constitution ayant besoin d'un point d'appui dans la ville d'Aix, le club de Marseille saisit cette occasion pour s'affilier la société des FRÈRES antipolitiques, uniquement composée d'artisans et de cultivateurs. Ces FRÈRES qui n'ont jamais varié et qui ont donné les plus grandes preuves de leur amour pour la liberté et de leur attachement pour la constitution, en sont les plus fermes remparts.

L'AMI DU PEUPLE N° 491

Du jeudi 16 juin 1791, p. 3035-3039

p. 3035 *

Comment ont-ils pu ignorer que les Marseillais sont avec leurs FRÈRES de Paris dans l'union la plus intime et que cette union ne doit son existence qu'à l'uniformité de leurs principes.

L'AMI DU PEUPLE N° 494

Du dimanche 19 juin 1791, p. 3050-3054

p. 3053 *, *Tableau fidèle des membres du club du Roule*

Les deux FRÈRES *Anquetil*, l'un juge de paix et l'autre maître maçon, rue Verte, banqueroutier.

p. 3054

Les FRÈRES *Fourey*, maîtres boulangers, l'un rue d'Anjou, l'autre rue du Faubourg-Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Bourbon, tous deux marchands d'argent, usuriers et bien au fait des faux poids.

L'AMI DU PEUPLE N° 499

Du vendredi 24 juin 1791, p. 3074-3079

p. 3075

Dans la même séance a été fait le rapport du procès criminel instruit par le tribunal de Saint-Germain contre le cardinal de La Rochefoucauld, membre de l'Assemblée nationale, accusé avec preuve d'avoir écrit le 5 avril dernier aux marguilliers et aux FRÈRES de la Charité de Triel, de ne pas communiquer avec le curé et le vicaire du lieu, auxquels il avait défendu la confession et l'absolution.

p. 3077-3078

Comme l'Assemblée nationale, le roi et ses agents, tous ennemis de la liberté, vont faire le diable pour séduire les sections de la capitale et entraîner les départements par leur exemple, à adhérer purement et simplement à tous les décrets acceptés et sanctionnés, quelque funestes qu'ils soient, j'invite mes FRÈRES d'armes les écrivains patriotes à faire sentir les dangers et les malheurs qu'une adhésion aussi inconsidérée traînerait à sa suite et à mettre en garde les bons citoyens contre une pareille surprise.

L'AMI DU PEUPLE N° 501

Du samedi 25 juin 1791, p. 3086-3091

p. 3089, *Suite du n°500*

Les FRÈRES fugitifs, tous deux conspirateurs, doivent être déclarés déchus de tous droits à la couronne et privés du traitement qu'ils reçoivent de l'Etat.

L'AMI DU PEUPLE N° 505

Du samedi 9 juillet 1791, p. 3162-3165

p. 3163 (2) *, *Discours de M.Robespierre*

Pourquoi s'entre-égorger entre FRÈRES qui, tous, veulent être libres? [...] Pourquoi s'entre-égorger entre FRÈRES qui, tous, veulent être libres?

L'AMI DU PEUPLE N° 525

Du dimanche 7 août 1791, p. 3219-3223

p. 3222, *Mes derniers devoirs*

Soldats de la patrie, premiers restaurateurs de la liberté défaillante, nos amis et nos FRÈRES, quel sort on vous prépare!

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 530

Du dimanche 14 août 1791, p. 3231-3238

p. 3231-3232, *Tableau des malheurs où la sottise et la crédulité du peuple l'a plongé*

Revenus de leurs terreurs, les nobles, les calotins, les robins, les financiers et les agents ministériels se mêlent au peuple et s'écrient, pour s'enlacer: "Citoyens, nous sommes tous égaux; nous sommes tous FRÈRES", et le peuple imbécile, applaudissant à leurs perfides discours, puis s'abandonnant à leurs

fausses caresses, s'empresse de les choisir pour chefs dans ses districts, dans ses bataillons.

p. 3236

A l'instant, cette exécration doctrine est prêchée par tous les feullistes soudoyés, et les gardes nationaux finissent par se regarder comme des machines, destinées à exercer contre leurs concitoyens et leurs FRÈRES toutes les fureurs de ces atroces faiseurs de décrets.

L'AMI DU PEUPLE N° 532

Du mercredi 17 août 1791, p. 3244-3249

p. 3247, *De l'administration intérieure*

A combien plus forte raison les gardes nationaux, qui ne doivent jamais être que les soldats de la patrie, doivent-ils opposer de la résistance aux ordres de leurs officiers, lorsqu'ils leur commandent de faire feu ou d'égorger leurs concitoyens, leurs amis, leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 533

Du vendredi 20 août 1791, p. 3249-3255

p. 3253

On a vu Chabroud, Thouret, Duport, Goupil, Chapelier, ces infâmes apostats de la patrie, engager les pères conscrits à sacrifier la sûreté publique à la toute-puissance du monarque, presser la réconciliation du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif qu'ils accusaient naguère d'être le plus mortel ennemi de la liberté, représenter ces pouvoirs comme FRÈRES et prêcher au sénat de livrer le peuple, pieds et mains liés, au despote, pour le mettre en état de travailler enfin au bonheur commun.

L'AMI DU PEUPLE N° 535

Du lundi 22 août 1791, p. 3260-3264

p. 3262

en voyant ces barbares foudroyer une multitude sans armes, poursuivre l'épée dans les reins ceux dont la frayeur précipitait les pas, massacrer les vieillards, éventrer les femmes grosses, égorger les enfants à la mamelle, dans les bras de leurs mères, en fouler les cadavres aux pieds, faire du champ de l'union fraternelle, une affreuse boucherie, se baigner dans le sang de leurs concitoyens, de leurs FRÈRES, et se reprocher encore de n'en avoir pas assez versé.

L'AMI DU PEUPLE N° 537

Du jeudi 25 août 1791, p. 3270-3274

p. 3273, *Nouvelle Saint-Barthélémy, ou le massacre général des amis de la liberté*

Déjà trente mille de vos FRÈRES, pris dans leurs pièges, sont tombés sous leurs coups.

L'AMI DU PEUPLE N° 538

Du vendredi 26 août 1791, p. 3274-3279

p. 3275, *Anéantissement de la liberté de la presse*

On peut s'en convaincre, en visitant les prisons, dont les cachots sont remplis des cinq à six cents citoyens intacts, auxquels les pères conscrits ont fait un crime d'avoir proposé la pétition contre la réhabilitation de Louis le fourbe, le traître et le parjure, et que l'infâme Bailly a fait arrêter nuitamment comme des factieux, après avoir fait égorger leurs FRÈRES au Champ-de-Mars.

L'AMI DU PEUPLE N° 540

Du dimanche 28 août 1791, p. 3283-3287

p. 3287 (2)

J'espère aussi qu'aucun régiment français ne se prêtera à marcher contre ces braves FRÈRES d'armes et ne souffrira jamais qu'aucun régiment étranger soit employé contre eux. Je me flatte encore que les gardes nationaux des divers départements, éclairés par l'opprobre dont se sont couverts les Messins dans l'horrible expédition de Nancy, refuseront de devenir les bourreaux de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 542

Du jeudi 1 septembre 1791, p. 3297-3301

p. 3301

O vous citoyens, amis de la liberté et de la patrie, volez au secours de ces braves régiments, ouvrez les yeux aux troupes de ligne et aux gardes nationales sur l'abîme affreux que les infâmes scélérats, faiseurs de décrets, ont creusé sous les pieds de nos FRÈRES d'armes;

LES CHARLATANS MODERNES OU LETTRES SUR LE CHARLATANISME ACADEMIQUE PUBLIÉES PAR M. MARAT, L'AMI DU PEUPLE (septembre 1791), p. 3349-3379

p. 3379, *Lettre XII*

Mais le beau du jeu, c'est que, sous prétexte de mesurer un degré du méridien (si bien déterminé par les Anciens, et dont il serait impossible d'altérer aujourd'hui la mesure, sans renverser cet admirable système), ils se sont fait accorder par le ministre cent mille écus pour les frais de l'opération, petit gâteau qu'ils se partageront en FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 553

Du mercredi 14 septembre 1791, p. 3393-3398

p. 3398 *, *A l'Ami du Peuple, du camp de Verberie, ce 8 septembre 1791*

Nous sommes trahis de toutes parts, cher Ami du Peuple, nous n'en saurions douter; mais on ne fera point de nous des assassins de nos FRÈRES, et nous sommes décidés à périr plutôt que de souffrir qu'on nous désarme.

L'AMI DU PEUPLE N° 558

Du vendredi 23 septembre 1791, p. 3420-3425

p. 3421 *

Au lieu de n'écouter que leur petite ambition et de se liguier avec quelques-uns de nos faux-FRÈRES, les Lameth, Duport, Menou, d'Aiguillon, de Luynes (monstres d'ingratitude, qui voulaient jouer un rôle), s'ils avaient commencé par nous exclure des Etats Généraux, au moment qu'ils se constituèrent ASSEMBLEE NATIONALE, et fini par nous déclarer inéligibles à toute place d'autorité, comme ils le pouvaient aisément, c'en était fait de nous et de la monarchie.

L'AMI DU PEUPLE N° 563

Du samedi 1^{er} octobre 1791, p. 3450-3455

p. 3453

S'il était occupé à la consulter, il entendrait ici la voix du peuple le convaincre de faux, en lui reprochant les déprédations de sa femme, de ses FRÈRES et de leurs favoris;

p. 3455

A peine la lettre aux ambassadeurs fut-elle publique, que les folliculaires soudoyés publièrent que le roi avait donné ordre à ses FRÈRES fugitifs de rentrer dans le royaume; j'osai démentir ces faussaires;

L'AMI DU PEUPLE N° 568

Du jeudi 6 octobre 1791, p. 3476-3482

p. 3477 *

Un commissaire s'écrie: holà Messieurs, FRÈRES généreux, Parisiens, badauds, provinciaux, législateurs, faiseurs de décrets, pères conscrits, esclaves volontaires et involontaires, voici l'acte constitutionnel, le gage de la paix, nous allons jurer de mourir libres, car nous n'avons qu'un temps à vivre, amis, passons-le gaiement <...>

p. 3481 (2), *Proclamation du roi, en date du 28 septembre 1791*

Disposez-vous à rentrer dans vingt-quatre heures, sous peine de mon indignation, deviez-vous écrire à vos FRÈRES, et toute leur séquelle serait rentrée avec eux. Vous nous bercez de belles paroles, mais ce mot efficace, vous ne le direz point. | [...] à vos FRÈRES, à vos favoris et à vos suppôts de se réunir auprès de vous, à tous vos subalternes de respecter les droits de vos concitoyens et de leur rendre justice;

L'AMI DU PEUPLE N° 570

Du samedi 8 octobre 1791, p. 3487-3491

p. 3490, *Nouvelle*

le nouveau rassemblement d'émigrants sur nos frontières; leurs préparatifs hostiles et la continuation de la révolte des FRÈRES du roi, sont autant de preuves notoires de cette triste vérité.

L'AMI DU PEUPLE N° 570 BIS

Du lundi 10 octobre 1791, p. 3491-3495

p. 3494 (en note)

Pour faire cesser ces horreurs, les gardes nationales des départements voisins étaient accourus au secours de leurs FRÈRES, mais les pères conscrits, jaloux de livrer les amis de la liberté au fer des suppôts du despotisme, ont ordonné par un décret la retraite des soldats de la patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 573

Du jeudi 13 octobre 1791, p. 3507-3512

p. 3511

en menaçant de sa colère ses ministres assez téméraires pour ne pas renoncer à toutes correspondances avec les ennemis de la révolution; en intimant à ses FRÈRES fugitifs et à ses courtisans l'ordre formel de se rendre immédiatement auprès de lui sous peine de son indignation, et en livrant à la vengeance des lois les officiers assez lâches pour abandonner leurs drapeaux.

L'AMI DU PEUPLE N° 574

Du vendredi 14 octobre 1791, p. 3513-3518

p. 3513 (en note)

Nous avons vu la défection de Gerdret et de Santerre; aujourd'hui nous voyons celle de Féral. Après cela, comptons encore sur le civisme de leurs FRÈRES d'armes.

L'AMI DU PEUPLE N° 582

Du mardi 25 octobre 1791, p. 3553-3559

p. 3556 *

Pour assurer le succès du complot de nos FRÈRES contre-révolutionnaires, il nous faut une profonde sécurité, gardons-nous, Messieurs, de réveiller le peuple et de mettre des entraves aux manœuvres des

émigrants, en laissant décerner un décret contre eux.

p. 3557 *

Il faut distinguer les grands coupables à qui vous devez haine et punition; de ce nombre sont les FRÈRES du roi, indignes de lui appartenir, puisqu'ils veulent attaquer une constitution qu'il a acceptée.

L'AMI DU PEUPLE N° 589

Du jeudi 3 novembre 1791, p. 3596-3601

p. 3600

Or, s'il n'a pas été mis à exécution contre le moindre officier de l'armée de ligne, comment prétendre qu'il soit jamais exécuté contre les Capet fugitifs, tous FRÈRES ou cousins du roi et tous ses suppôts, ses complices?

L'AMI DU PEUPLE N° 590

Du vendredi 4 novembre 1791, p. 3601-3606

p. 3602, *Tableau des calamités et des désastres prêts à désoler la France*

Or, qu'y a-t-il de plus étrange, de voir un consul royal soulever les Barbaresques contre la nation, que de voir, depuis deux ans, les FRÈRES et les cousins du roi machiner sous son bon plaisir, pour soulever contre la patrie les puissances de l'Europe?

p. 3603

Le voilà donc, ce ministre hypocrite, qui depuis deux ans berçait la nation des dispositions pacifiques des puissances de l'Europe, dévoilant enfin leur complot pour nous attaquer, et faisant honneur au roi de les en avoir dissuadés; au roi qui, depuis la prise de la Bastille, autorise ses FRÈRES et ses cousins à courir le monde pour nous chercher des ennemis en tous lieux.

L'AMI DU PEUPLE N° 597

Du samedi 12 novembre 1791, p. 3636-3641

p. 3641

En attendant que le ciel, sensible à ses maux, lui donne la victoire, ses fidèles représentants auraient dû prendre un moyen qui pourrait ne pas être sans succès: c'était de déterminer l'Assemblée nationale, s'ils l'avaient pu, à déclarer au roi qu'elle est convaincue qu'il dépend absolument de lui de faire rentrer dans le royaume ses FRÈRES, ses cousins et ses courtisans, puis de le sommer, au nom de la nation, de les faire rentrer dans un délai déterminé, sous peine de perdre entièrement la confiance du peuple et d'encourir l'indignation publique.

L'AMI DU PEUPLE N° 601

Du mercredi 16 novembre 1791, p. 3661-3665

p. 3662, *Nouvelle*

Comment! lorsque la nation {est} indignée des assurances trompeuses données par le monarque sur les mesures qu'il dit avoir prises pour faire rentrer dans le royaume ses FRÈRES et ses cousins révoltés;

L'AMI DU PEUPLE N° 602

Du vendredi 18 novembre 1791, p. 3666-3671

p. 3670 *, *Les émigrants au peuple français*

Les massacres de vos FRÈRES à Nîmes, à Montauban, dans nombre de villes du royaume, sont leurs ouvrages.

L'AMI DU PEUPLE N° 606

Du mardi 22 novembre 1791, p. 3685-3690

p. 3688 *

Dans le cas où le présent concordat éprouverait quelque résistance dans quelque partie des colonies, les hommes de couleur déclarent que rien ne pourra les empêcher de se réunir à leurs FRÈRES opprimés, pour appuyer leurs réclamations.

p. 3689

La troupe de ligne imita cet exemple. Non, dirent ces braves soldats, nous n'irons pas, automates obéissants, égorger nos FRÈRES qu'on veut affamer, pendant qu'on porte leur subsistance à des ennemis furieux qui ne respirent que sang et carnage.

L'AMI DU PEUPLE N° 607

Du mercredi 23 novembre 1791, p. 3690-3694

p. 3692

Le seul moyen d'y parvenir est, comme je l'ai déjà dit, de déterminer l'Assemblée nationale (s'ils le peuvent) à déclarer au roi qu'elle est convaincue qu'il dépend absolument de lui de faire immédiatement rentrer dans le royaume ses FRÈRES, ses cousins et ses courtisans;

L'AMI DU PEUPLE N° 611

Du lundi 28 novembre 1791, p. 3710-3715

p. 3713

De prétendus fournisseurs des maisons de Louis et d'Antoinette, des tantes, des FRÈRES et des sœurs en ont palpé des sommes immenses, de même que plusieurs classes de traitants.

L'AMI DU PEUPLE N° 614

Du jeudi 1 décembre 1791, p. 3727-3731

p. 3728

Et ce qui démontre bien évidemment que c'est un piège tendu au corps législatif, c'est que la proposition du député du Rhin ne fait aucune mention des FRÈRES du roi, chefs comme Condé des fugitifs contre-révolutionnaires.

p. 3729

En dépit des applaudissements sans fin donnés à l'orateur, son discours hypocrite n'avait d'autre but que de décharger le roi du blâme d'avoir apposé le veto pour prendre l'engagement d'employer enfin des mesures propres à faire cesser tout rassemblement des fugitifs, de laisser aux FRÈRES Capet la liberté de machiner éternellement, de ménager aux princes allemands un prétexte de joindre toutes leurs forces à celle des fugitifs rebelles et de rejeter sur l'Assemblée nationale elle-même toutes les machinations du cabinet des Tuileries, mises enjeu pour allumer la guerre avec les puissances étrangères.

L'AMI DU PEUPLE N° 617

Du dimanche 4 décembre 1791, p. 3748-3752

p. 3751 *

Sa Majesté à laisser les princes à leur poste et à déclarer la guerre aux Germaniques qui leur donnent asile, que les écuries de leurs majestés sont vides, que des relais sont placés sur la route de Montmédy,

que deux régiments étrangers de cavalerie ont été appelés aux environs de la capitale, que le roi tient de fréquents conseils avec ses ministres et les émissaires de ses FRÈRES, que le secret n'a pas été gardé par ses gens et qu'il n'y a plus qu'à monter en voiture pour fuir.

MANUSCRIT, p. 3803-3810

p. 3809

Ce discours hypocrite n'avait d'autre but que de décharger le roi du blâme d'avoir apposé le veto pour prendre l'engagement d'employer enfin des mesures propres à faire cesser tout rassemblement des fugitifs, de laisser aux FRÈRES Capet la liberté de machiner éternellement, de ménager aux princes allemands un prétexte de joindre toutes leurs forces à celles des fugitifs rebelles et de rejeter sur l'Assemblée nationale elle-même toutes les machinations du cabinet des Tuileries, mises en jeu pour allumer la guerre avec les puissances étrangères.

AFFAIRE DE M. MARAT, p. 3828-3830

p. 3829, *addition* : entre les pages 344 et 345 du I tome

Il n'a pas parlé une seule fois au prince et n'a fait qu'une seule visite au bailli de Crussol qui avait fait créer la place pour lui. Enfin, dans l'avant-dernier numéro de sa feuille, il a demandé la suppression de la maison militaire des princes, FRÈRES du roi, dont le luxe scandaleux insulte à la majesté du trône et à la misère publique.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 629

Du samedi 14 avril 1792, p. 3759-6864

Club des Cordeliers

p. 3859 *, *Tableau des contre-révolutionnaires, fait au comité des Douze par un citoyen qui n'est point courtisan, quoique attaché au service du roi, mais tenu secret par cet indigne comité*

C'est la moins nombreuse et elle renferme tous les enragés et tous les frénétiques des ordres naguère privilégiés, à la tête desquels sont les deux FRÈRES du roi et les deux cousins Condé.

L'AMI DU PEUPLE N° 631

Du lundi 16 avril 1792, p. 3870-3874

Club des Cordeliers

p. 3874 *, *Copie d'une adresse des citoyens de la ville et faubourgs de Perpignan, au ministre de la Guerre, le 4 avril 1792, l'an quatrième de la liberté*

Nos FRÈRES de Paris l'ignorent-ils? S'ils ne l'ignorent pas <...> comment le souffrent-ils?

L'AMI DU PEUPLE N° 633

Du mercredi 18 avril 1792, p. 3878-3882

Club des Cordeliers

p. 3881

J'ai vu les soldats de la patrie de tout grade et sans armes, former avec des manœuvres et des indigents de longues chaînes d'amis et de FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 634

Du jeudi 19 avril 1792, p. 3883-3887

p. 3887

Le soin de vous rappeler vos FRÈRES et vos cousins rebelles vous regarde, de même que celui de détourner vos confrères de toutes entreprises hostiles.

L'AMI DU PEUPLE N° 635

Du vendredi 20 avril 1792, p. 3888-3894

p. 3889 *, *Lettre des amis de la Constitution de Marseille adressée à M. Beltard, le 6 avril 1792*

Qu'ils imitent un peu leurs FRÈRES de Marseille, dont ils applaudissent tant la conduite!

L'AMI DU PEUPLE N° 656

Du mercredi 23 mai 1792, p. 4018-4025

p. 4023, *Extrait d'une lettre de Givet, du 11 mai 1792*

pour vous faire marcher contre vos concitoyens, vos amis, vos FRÈRES, sans souffler le mot; pour vous faire égorgé, s'il le faut, les auteurs de vos jours.

L'AMI DU PEUPLE N° 669

Du lundi 9 juillet 1792, p. 4101-4106

p. 4102, *Obstacles invincibles qui s'opposent parmi nous à l'établissement de la liberté*

Mais voyez ces prétendus soldats de la patrie, tous fiers d'être vêtus d'un habit d'uniforme, se permettre des airs de maîtres, traiter avec hauteur leurs concitoyens, vouloir les dominer et préférer cent fois de ramper sous des courtisans en épaulettes, à n'être que les égaux de leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 671

Du jeudi 12 juillet 1792, p. 4116-4121

p. 4118 (2)

Pour tromper votre ressentiment et enchaîner vos bras, le sénat perfide a commencé par feindre de vous réconcilier avec eux en les représentant comme vos FRÈRES, en formant entre eux et vous un pacte fédératif, en les liant par un serment civique. | [...] * "Nous voilà tous FRÈRES", disiez-vous en dansant au Champ de la Fédération.

p. 4120

Dans cette dernière classe doivent être rangés presque tous les fonctionnaires publics et la plupart des gardes nationaux qui semblent n'avoir pris les armes que pour asservir leurs FRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 672

Du samedi 14 juillet 1792, p. 4122-4127

p. 4124 *, *La révolution française toute en pantalonades*

Ça, Français, embrassons-nous, qu'un décret d'amnistie passe l'éponge sur les égarements de nos FRÈRES de Koblenz et que des fêtes brillantes célèbrent la réconciliation de tous les membres de l'Etat devenus les enfants de la même patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 674

Du mercredi 18 juillet 1792, p. 4134-4139

p. 4139, *Conseils de l'Ami du Peuple aux Fédérés des départements*

FRÈRES et amis, vous êtes venus parmi nous pour contribuer à sauver la patrie lorsqu'elle est en danger, le salut public est la loi suprême, l'unique loi de tout bon citoyen;

L'AMI DU PEUPLE N° 677

Du mardi 7 août 1792, p. 4152-4157

p. 4153 (en note) (2), *L'Ami du Peuple aux fédérés des quatre-vingt-trois départements*

Mais ce qu'on refusera de croire, c'est que la Société des Jacobins, qui a remué ciel et terre pour fêter les soldats de Châteauneuf, après leur avoir procuré cent vingt mille livres, loin de s'empressez de donner aux Marseillais, bien mieux méritants de la patrie, la plus légère marque de bienveillance, a repoussé mercredi dernier la motion fait dans son sein, de prendre en considération la triste situation de nos FRÈRES de Marseille. | [...] J'invite la Société des Cordeliers, la Société fraternelle, toutes les autres sociétés patriotiques à ouvrir sur-le-champ une souscription pour nos FRÈRES, les fédérés de Marseille et des autres départements, en attendant qu'elles se réunissent pour solliciter des secours à l'Assemblée nationale.

LETRE DE L'AMI DU PEUPLE AUX FÉDÉRÉS DES QUATRE-VINGT-TROIS DÉPARTEMENTS, p. 4158

Mais, avant tout, prenez garde que Louis XVI et ses ministres ne vous échappent. S'emparer de la poste aux lettres, pour faire passer promptement à vos FRÈRES de tous les départements des nouvelles de la cruelle situation où se trouve la capitale et demander des renforts de fédérés, est une mesure indispensable;

LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE, p. 4165-4663

p. 4345, *Opposer l'un à l'autre les divers ordres de l'Etat*

Guerres au-dedans au sujet du partage continué du royaume entre les FRÈRES du prince ou au sujet des dissensions et des révoltes des barons.

p. 4421, *De la superstition*

Loin d'être reliée au système politique d'aucun gouvernement, elle n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre; elle embrasse également tous les hommes dans sa charité; elle lève la barrière qui sépare les nations et réunit tous les chrétiens en un peuple de FRÈRES.

TOME VIII

L'AMI DU PEUPLE N° 678

Du mardi {14} août 1792, p. 4673-4680

p. 4679 (en note), *Le peuple abusé par ses représentants ou les nouvelles trahisons des pères conscrits depuis la prise du château des Tuileries*

Je joins ma voix à celle de tous les bons citoyens qui appellent aujourd'hui les gendarmes, leurs FRÈRES et j'ose croire qu'ils ne se démentiront pas.

MARAT, L'AMI DU PEUPLE, AUX BRAVES PARISIENS, p. 4699-4700

p. 4699

N'en doutez plus: c'en est fait de nous pour toujours, si aujourd'hui même tous les amis de la liberté, tous les gardes nationaux, tous les braves sans-culottes exercés au maniement des armes ne se font inscrire dans les places publiques pour marcher contre l'ennemi, si tous ceux qui refuseront de marcher ne remettent leurs armes à leurs FRÈRES prêts à combattre, si tous les chevaux disponibles dans la capitale ne sont pris pour armer une troupe légère, si toute la gendarmerie n'a ordre de marcher, si le ministre de la Guerre ne fait sans délai occuper les hauteurs qui dominent Paris et travailler à les mettre en état de défense, s'il n'envoie sur-le-champ des hommes de l'art tracer un

camp dans la position la plus propre à arrêter l'ennemi.

p. 4700 (2)

Paris sera livré au pillage et leurs maisons seront dévastées de préférence. Le soin de conserver leurs biens et leurs vies ne leur laisse d'autre parti à prendre que de se réunir à leurs FRÈRES et de combattre avec eux. | [...] Vous avez souffert tant de siècles que des maîtres insolents exerçassent sur vous un empire arbitraire pour vous perdre, refuserez-vous aux plus vertueux de vos FRÈRES le même empire pour vous sauver?

MARAT, L'AMI DU PEUPLE, À SES CONCITOYENS, p. 4701-4703

p. 4703

Quoi qu'il en soit, j'augure trop bien du civisme de nos chers FRÈRES les fédérés et les gardes françaises, pour craindre un instant qu'ils se laissent prendre à ce piège, ils doivent sentir que leur poste est à Paris, où leur présence est indispensable.

LETTRE DE MARAT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, fin août 1792, p. 4707

p. 4707

Je n'ignore pas que vous êtes accusé d'avoir monté sept presses aux FRÈRES Regnier, *imprimeurs aristocrates* favorisant les projets de la cour.

MARAT, L'AMI DU PEUPLE, À L.P.J. D'ORLÉANS, p. 4708-4711

p. 4708

Je m'étais flatté que le sieur Roland, si empressé de favoriser les illuminés et les endormeurs, barbouilleurs de papier dévoués à ses ordres, saisirait avec empressement l'occasion que je lui fournissais de s'honorer aux yeux de la nation par un emploi judicieux et vraiment civique d'une partie de celle somme, surtout après s'être compromis en montant une imprimerie aristocratique, car il passe pour certain qu'il a fourni sept presses aux FRÈRES Regnier, imprimeurs du Cercle social.

p. 4710, *Avis au corps électoral*

Je recommande donc à mes FRÈRES les électeurs:

CIRCULAIRE DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA COMMUNE DE PARIS, p. 4712-4715

p. 4712

FRÈRES et amis, | Un affreux complot tramé par la cour pour égorger tous les patriotes de l'empire français, complot dans lequel un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale se trouvent compromis, ayant réduit, le neuf du mois dernier, la Commune de Paris à la cruelle nécessité de se ressaisir de la puissance du peuple pour sauver la nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie, témoignage honorable que vient de lui donner l'Assemblée nationale elle-même.

p. 4713 (3)

La Commune de Paris se hâte d'informer ses FRÈRES de tous les départements, qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru indispensables, pour retenir par la terreur les légions de traîtres cachés dans ses murs, au moment où il allait marcher à l'ennemi; et sans doute la nation entière, après la longue suite de trahisons, qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public, et tous les Français s'écrieront comme les Parisiens: | [...] FRÈRES et amis, nous nous attendons qu'une partie d'entre vous va voler à notre secours, et nous aider à repousser les légions innombrables de satellites des despotes conjurés à la perte des Français. | [...] *N.B.* Nos FRÈRES sont

invités à remettre cette lettre sous presse et à la faire passer à toutes les municipalités de leur arrondissement.

L'AMI DU PEUPLE N° 684

Du jeudi 20 septembre 1792, p. 4741-4743

p. 4743, *Observations de l'Ami du Peuple aux Parisiens*

FRÈRES et amis, n'oubliez jamais que la municipalité provisoire qu'ils s'efforcent d'enchaîner ou d'anéantir a sauvé la patrie depuis le 9 août et qu'elle peut la sauver encore.

MARAT, L'AMI DU PEUPLE, À MAÎTRE JÉRÔME PÉTION, p. 4744-4747

p. 4746 (2)

Il blanchit à la vue d'un sabre nu, il veut primer les contre-révolutionnaires en les sermonnant, il prétend assurer le triomphe des patriotes en les attelant à des aristocrates, et sauver la patrie en criant aux uns et aux autres *paix, là, Messieurs, entendons-nous et soyons FRÈRES*. | [...] Après trois ans de vie souterraine, environné d'espions, d'assassins, de misère et de tribulations, l'Ami du Peuple, respirant enfin en liberté, est appelé à soulager ses FRÈRES du comité de surveillance.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 8

Du mardi 2 {octobre} 1792, p. 4813-4819

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4815, *Copie officielle d'une lettre de Montesquiou au ministre de la Guerre*

La Commune de Paris envoie à l'Assemblée l'état de l'argenterie trouvée dans les maisons des ci-devant princes, FRÈRES de Louis XVI.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 15

Du mardi 9 octobre 1792, p. 4866-4870

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4869 (en note)

Voyez les tribunaux, les corps administratifs, les bureaux établis dans ses murs; ils sont presque entièrement composés de nos FRÈRES des départements.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 17

Du jeudi 11 octobre 1792, p. 4877-4881

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4879 *

La république est la confédération sainte d'hommes qui se reconnaissent semblables et FRÈRES, qui chérissent leur espèce, qui honorent son caractère et sa dignité, qui travaillent au bonheur de tous, pour mieux assurer celui de chacun!

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 19

Du samedi 13 octobre 1792, p. 4900-4904

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4901

le départ du roi de Prusse et de son armée, une prétendue conversation qu'il aurait eue avec les FRÈRES de Louis Capet, dans laquelle il les avait gourmandés de ce qu'ils l'avaient trompé, et menacés de

s'en souvenir longtemps; la promesse de Dumouriez de traiter si bien les ennemis qu'il ne leur reprendrait jamais l'envie de revenir souiller le sol de la République;

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 20

Du dimanche 14 octobre 1792, p. 4905-4909

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4906

Il fallait ensuite travailler à perdre de réputation les Parisiens aux yeux de leurs FRÈRES de tous les départements.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 21

Du lundi 15 octobre 1792, p. 4910-4914

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4911

Si l'on considère que la ville de Verdun est peuplée de Français et qu'elle devait être assiégée par des Français, où est le citoyen sensé qui ose faire un crime à Dillon, d'avoir cherché à épargner le sang de nos FRÈRES?

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 35

Du lundi 29 octobre 1792, p. 5031-5035

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5033, *Coup d'œil rapide sur nos généraux du Nord*

Chasot, trop connu par ses faux sur les quatre prétendus Prussiens mis à mort à Rethel, ardent persécuteur des patriotes et zélé protecteur des émigrés, parmi lesquels il compte deux de ses FRÈRES, en attendant qu'il en augmente le nombre.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 38

Du vendredi 2 novembre 1792, p. 5045-5049

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5045, *Adresse de Marat, l'Ami du Peuple, à ses commettants*

FRÈRES et amis, c'est d'un souterrain que je vous adresse mes réclamations.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 41

Du vendredi 9 novembre 1792, p. 5060-5064

Convention Nationale - Présidence de Héroult de Séchelles

p. 5060-5061

Oui, il existe aujourd'hui au milieu de nous un despote à cent têtes, cent fois plus redoutable que le dictateur le plus absolu, un monstre politique qui réunit la puissance exécutive à la puissance législative, qui a dans ses mains tous les ressorts de l'autorité, qui tient à ses ordres une armée de 10.000 hommes autour de nos murs et au-dedans une armée non moins nombreuse dont une partie paraissait prête à égorger au moindre signal les intrépides défenseurs du peuple, un monstre politique assez puissant pour soulever contre nous nos FRÈRES de tous les départements, pour égarer la nation en calomniant Paris et, ce qui ne se vit jamais sous le plus affreux despotisme, un monstre assez puissant pour tenir la vérité captive et empêcher Paris de dévoiler l'imposture.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 54

Du vendredi 23 novembre 1792, p. 5128-5132

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5132 *, *A l'Ami du Peuple*

Accepte avec confiance l'intérêt que tu nous inspires, réponds à notre amitié en nous répandant au plus tôt, nous l'espérons, et crois au plaisir que nous avons de nous dire fraternellement tes FRÈRES et amis.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 58

Du mardi 27 novembre 1792, p. 5148-5152

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5148 (dans le titre)

Manège de ces deux scélérats pour tenir la vérité captive et ôter aux patriotes parisiens les moyens de repousser les impostures mises en usage pour égarer nos FRÈRES des départements

p. 5148 *, *Copie d'une adresse de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Agen, aux sociétés patriotiques du département de Lot-et-Garonne*

Amis et FRÈRES, | La liberté française aura-t-elle donc sans cesse toute sorte de pièges à éviter, de séductions à repousser, d'obstacles à vaincre, d'ennemis à combattre?

p. 5149 *

Amis et FRÈRES, allons défendre nos droits; là nous nous trouverons à côté de nos ennemis les plus redoutables et de nos plus zélés défenseurs.

p. 5150 * (2), *Copie de l'extrait de la lettre du citoyen Paganel, député à la Convention nationale, au citoyen Lafont, datée de Paris, le 29 octobre, l'an Ier de la République française*

Arrivez, arrivez, nos amis et nos FRÈRES, tandis que nous délibérons, il ne nous faut pas une force armée; nous n'avons besoin que de votre puissance et de vos regards. | [...] Le ministre de la Guerre est chargé de loger nos FRÈRES, à mesure qu'ils arrivent et de pourvoir à leurs besoins.

p. 5151 *

Les vrais amis de la Société de l'égalité et de la liberté de Tonneins, département de Lot-et-Garonne, viennent de faire passer à l'Ami du Peuple la lettre que leurs FRÈRES égarés d'Angers leur ont adressée, afin qu'il se mette en garde contre les embûches des calomnieurs et qu'il détruise les impressions de la calomnie.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 59

Du mercredi 28 novembre 1792, p. 5153-5158

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5158 *, *Fin de circulaire de la Société des Jacobins*

Réfléchissez-y, FRÈRES et amis, ces hommes intrigant partout envahiraient la liberté, si la République, dont ils ne veulent pas sincèrement l'unité, ne renversait les projets de ces ambitieux.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 61

Du vendredi 30 novembre 1792, p. 5163-5167

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5164

On lit un procès-verbal d'un capitaine et d'un lieutenant de gendarmerie d'Eure-et-Loir, tendant à faire croire que les FRÈRES Duval, réputés excellents patriotes, sont les auteurs du rassemblement armé, que l'on assurait être parti de la manufacture de Montmiral qui leur appartient.

p. 5165 *

Il faut remarquer Messieurs, a-t-il référé, que les FRÈRES Duval sont parvenus à se populariser d'une étrange façon, que l'un a sous lui quatre cents ouvriers travaillant dans la verrerie de Montmiral, que l'autre est parvenu à présider un arrondissement de district, un autre à présider un tribunal et que, dans les rassemblements dénoncés, il y avait des ouvriers de Montmiral.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 62

Du samedi 1^{er} décembre 1792, p. 5170-5175

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5170

Piqué de voir que son projet de frapper les FRÈRES Duval d'un décret d'accusation avait été déjoué, le perfide Roland est revenu le lendemain à la charge, dans une lettre dont le glacial Barère adonné lecture.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 72

Du jeudi 13 décembre 1792, p. 5270-5273

Convention Nationale - Présidence de Barère

p. 5270, *Observations de l'Ami du Peuple sur la dénonciation du comité de sûreté générale*

Il paraît démontré aux yeux des lecteurs qui pensent, que toute cette affaire est un complot, tramé par la clique, chez Roland, et peut-être par sa Pénélope, aidée de ses principaux FRÈRES servants, pour engager les patriotes du comité de sûreté générale dans de fausses démarches et les donner en spectacle au public, comme des imbéciles toujours prêts à jeter l'alarme sur des faits faux, afin de les faire remplacer par des fripons dévoués à la clique, ou leur ôter toute confiance, lorsqu'ils dénonceront des complots trop fondés.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 13 DÉCEMBRE 1792, p. 5275-5279

p. 5277, *Moniteur Universel n°350* du 15 décembre 1792, p.737

Toutes ces troupes ne désirent pas mieux que d'aller partager les fatigues et les périls de leurs FRÈRES d'armes.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 75

Du dimanche 16 décembre 1792, p. 5291-5295

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5293, *Réflexions douloureuses*

Toutes ces troupes ne désirent pas mieux que d'aller partager les fatigues et les périls de leurs FRÈRES d'armes.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 76

Du lundi 17 décembre 1792, p. 5301-5305

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5305

Je ne sais quel esprit de vertige ou de pusillanimité les anime déjà, ils auraient dû venger la liberté de la parole; s'ils tardent encore à le faire, ils peuvent regarder la patrie perdue sans retour. Je n'ose me flatter qu'ils sentiront enfin la nécessité de soutenir avec vigueur un de leurs FRÈRES d'armes, qui a fait preuve de zèle, de pénétration et d'énergie.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 79
Du jeudi 20 décembre 1792, p. 5318-5323
Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5322-5323, *Le pot aux roses découvert*

Après avoir fait un compliment à nos braves FRÈRES d'armes, on lut une adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, ayant pour objet de répondre aux différents reproches qui lui ont été adressés par plusieurs sociétés des départements.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 88
Du dimanche 30 décembre 1792, p. 5383-5386
Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5383 (2) *, *Rapport du voyage que Gautier et Langlois viennent de faire dans le Hainaut, le Brabant et le pays de Liège, par l'ordre du comité des Douze de la Convention nationale*

On nous y conduisit. Nous y vîmes, non sans frémir d'horreur, nos FRÈRES d'armes tués, qu'on avait jetés dans trois carrières à charbon et sans les couvrir de terre. [...] Nous vîmes toutes les redoutes et les retranchements des Autrichiens et nous nous retirâmes de ce lieu, pleins d'horreur, où onze mille de nos FRÈRES ont reçu la mort, conduits à la boucherie par leurs chefs perfides.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 89
Du lundi 31 décembre 1792, p. 5391-5395
Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5392 (2) *, *Sage arrêté de la section du Théâtre-Français, dite de Marseille Extrait du registre des délibérations de la section du Théâtre-Français*

Elle a donné presque toutes ses armes le 10; elles ont été partagées entre les républicains marseillais, ses braves FRÈRES de la gendarmerie et les autres volontaires qui, au bruit de la générale annonçant la trahison de Verdun, au son du tocsin, frappant la dernière heure de cinq cents conspirateurs, ont volé aux frontières. | [...] Aujourd'hui que des scélérats coalisés à de lâches intrigants, osent encore menacer la tranquillité publique, la section demande, *elle veut, et la Commune ne peut lui refuser*, les armes qu'elle a données à ses FRÈRES.

p. 5395, *Le trantran de la Pénélope Roland*

Je tiens ces faits d'un député qui ne s'est enrôlé parmi les FRÈRES servants de la Pénélope, que pour connaître les allures du pauvre mari.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 31 DÉCEMBRE 1792, p. 5396-5403

p. 5399, *Moniteur Universel* n°2 du 2 janvier 1793, p.10; n°3 du 3 janvier 1793, p.19

Leur secret m'a été découvert par un de leurs faux FRÈRES qui s'était rendu à ce conciliabule pour sauver la chose publique.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 90
Du mardi premier janvier 1793, p. 5404-5409
Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5409 *, *A Marat, l'Ami du Peuple*

Si vos braves FRÈRES d'armes viennent les combattre, qu'ils obtiennent des succès, ils doivent être assimilés aux vainqueurs du Brabant, ils doivent être payés comme eux surtout.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 92

Du jeudi 3 janvier 1793, p. 5416-5419
Convention Nationale - Présidence de Treillard

p. 5417 (en note)

Comme j'annonçai qu'ils avaient parmi eux un membre qui s'était fait faux-FRÈRES pour sauver la patrie, les scélérats ne pouvant pas compter mutuellement l'un sur l'autre, tremblaient d'en voir plusieurs s'élever contre eux, s'ils avaient la sottise de m'accuser de calomnie;

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 93
Du mercredi 9 janvier 1793, p. 5442-5447
Convention Nationale - Présidence de Treillard

p. 5444 *

3° qu'il n'avait aucun pouvoir sur ses FRÈRES, ni sur les émigrés;

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 96
Du samedi 12 janvier 1793, p. 5457-5462

p. 5462 *, *A Marat, l'Ami du Peuple*

Ces hommes honnêtes, admirateurs des vertus éminentes, vous prient d'avoir égard au sort déplorable de leurs FRÈRES d'infortune, mes collaborateurs au camp sous Paris, qui m'ont chargé de réclamer votre bienfaisance, d'employer vos sollicitations auprès de la Convention nationale, à l'effet de leur procurer de l'occupation, soit aux réparations des chemins ou à d'autres travaux utiles.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 97
Du dimanche 13 janvier 1793, p. 5463-5469

p. 5464 *

C'est pour la quatrième fois que les ennemis de la liberté et de l'égalité ont tenté de soulever tous nos FRÈRES des départements contre les généreux habitants de Paris;

p. 5465 *

Citoyens, après vous avoir parlé comme administrateurs, nous venons, comme citoyens, vous déclarer (nous sommes surs des vœux de nos concitoyens, ils ne nous désavoueront pas), nous venons vous déclarer que nous irons au-devant de nos FRÈRES, nous les serrerons dans nos bras, nous remplirons à leur égard tous les devoirs de la fraternité; leur erreur ne sera pas de longue durée, ils retrouveront encore les hommes du 14 juillet et du 10 août.

p. 5468 (2) *, *Séance du club des Marseillais du vendredi 11 janvier 1793 communiquée à l'auteur par deux députés*

il ne paie pas les impôts puisqu'il doit 165 millions, tandis que les départements envoient leurs FRÈRES répandre leur sang à l'armée; qu'ils font en réunion tous les sacrifices, les Parisiens ne s'occupent que d'assassiner et menacer sans cesse les jours des membres de la Convention; que cette Assemblée conventionnelle n'est plus libre, qu'il est temps de sauver la patrie, qu'il faut appeler à grands cris nos FRÈRES des départements à leurs secours pour enlever la Convention des mains de ses assassins;

DISCOURS DE MARAT SUR LA DÉFENSE DE LOUIS XVI, p. 5470-5496
Convention Nationale

p. 5483

Quant à ses FRÈRES et à ses parents rebelles, que sont-ils tous, que de misérables proscrits que poursuivront bientôt la misère et l'opprobre! S'ils pouvaient un jour devenir redoutables, ce ne serait que de l'appui des puissances ennemies.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 103

Du dimanche 20 janvier 1793, p. 5544-5549

Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5548 *, *Aux députés des Bouches-du-Rhône, et notamment de Marseille*

Concitoyens, FRÈRES et amis, | Ce n'est pas tant une explication que nous voulons avoir avec vous dans ces circonstances, qu'un développement urgent de nos principes politiques que nous avons à vous faire.

p. 5549 (2) *

Nous ne vous cachons pas que nous manifestons notre volonté à la Convention et à tous les départements, en leur déclarant que nous mourrons plutôt et avant que d'en changer; car nous voulons vivre libres et unis avec tous nos FRÈRES d'une République indivisible sans autre maître que la loi. | [...] Nous vous saluons en attendant de trouver toujours en vous des hommes et des FRÈRES républicains.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 105

Du mercredi 23 janvier 1793, p. 5557-5561

Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5561

Ah! s'il est vrai que l'homme ne meurt pas tout entier, et que la plus noble partie de lui-même, survivant au-delà du tombeau, s'intéresse encore aux choses de la vie, ombre chère et sacrée, viens quelquefois planer au-dessus du sénat de la nation que tu ornas de tes vertus, viens contempler ton ouvrage, viens voir des FRÈRES unis, concourant à l'envi au bonheur de la patrie, au bonheur de l'humanité.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 106

Du jeudi 24 janvier 1793, p. 5562-5566

Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5565, *Discours prononcé à la Société des défenseurs de la République, une et indivisible, des 84 départements, séante aux ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré, par le citoyen Ballois, fils aîné, le lundi 21 janvier 1793, l'an deux de la république*

Mais grâce au courage inébranlable, à la fermeté intrépide de la Montagne et à la réunion fraternelle des défenseurs de la République une et indivisible des 84 départements, sa tête criminelle est tombée sur l'échafaud, dans ces lieux mêmes qui furent témoins de sa barbarie, qui virent égorger impitoyablement les infortunées victimes de sa profonde scélératesse, nos braves FRÈRES d'armes, les généreux défenseurs de la patrie.

SÉANCE DES JACOBINS DU 27 JANVIER 1793, p. 5578-5581

p. 5579, *Journal des Débats de la Société N°346 du 29 janvier 1793, p.2-3*

Deux de nos FRÈRES sont nus, et il n'est pas juste qu'ils le soient

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 12 FÉVRIER 1793, p. 5658-5663

p. 5658 (en note) *, *Moniteur universel* n°45 du 14 février 1793, p.431-435
Citoyens, je viens au nom de tous nos FRÈRES des départements <..>

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 128
Du mercredi 20 janvier 1793, p. 5701-5705
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5703 (3, dont une dans le titre) *, *La section 21 de Marseille à ses FRÈRES, les Jacobins de Paris*
FRÈRES et amis, la liberté n'est donc pas une chimère pour les républicains français, depuis qu'ils ont su la cimenter, en livrant à la vengeance des lois le chef de leurs oppresseurs et en purgeant leur terre sacrée du monstre qui l'infectait par sa présence. | [...] Jaloux d'un bien que nous avons acheté du sang de nos FRÈRES, travaillons à nous l'assurer.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 134
Du mardi 26 février 1793, p. 5749-5753
Convention Nationale - Présidence de Dubois-Crancé

p. 5749
Ce qui n'a pas manqué d'arriver, car peu après leur arrivée, les gardes nationaux ont bientôt ouvert les yeux sur l'incivisme des traîtres qui les avaient fait venir pour les faire servir d'instruments à leurs desseins criminels et ils se sont enfin déclarés contre eux, après s'être réunis aux braves sans-culottes, leurs FRÈRES d'armes de Paris.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 137
Du vendredi 1^{er} mars 1793, p. 5773-5778
Convention Nationale - Présidence de Dubois-Crancé

p. 5774, *Marat aux patriotes ses collègues à la Convention nationale*
mais les scélérats qui l'ont lancé ne manqueront pas de s'en prévaloir pour induire en erreur nos FRÈRES des départements, pour me calomnier de nouveau, pour vous dénigrer, pour se réhabiliter dans l'opinion publique et perdre la patrie avec plus de facilité.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 139
Du dimanche 3 mars 1793, p. 5786-5791
Convention Nationale - Présidence de Dubois-Crancé

p. 5790, *Ce que c'est que Carra, ou Carra tout entier*
Il ajouta qu'il avait mille obligations à mon père qui avait pris soin de son éducation et il se mit à rapporter cent particularités de mes FRÈRES et de mes camarades d'étude, qui ne me permirent pas de douter de sa véracité.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 143
Du lundi 11 mars 1793, p. 5817-5821
Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5820
Danton demande que des commissaires pris dans son sein se rendront le jour même dans toutes les sections de Paris, cette ville si longtemps et si injustement calomniée, pour instruire les citoyens de l'état actuel de l'armée de la Belgique, et pour les sommer, au nom de la patrie, de prendre les armes pour aller défendre leurs FRÈRES que menacent les ennemis. *Décrété.*

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 18 MARS 1793, p. 5870-5871

p. 5871, *Moniteur universel* n°78 du 19 mars 1793, p.733

(Je suis monté lundi dernier trois fois à la tribune, et j'ai fait tous mes efforts pour prendre la balle au bond et accabler enfin la faction maudite, sans pouvoir obtenir la parole, sans que mes FRÈRES de la Montagne aient même rien fait pour me la faire accorder; de sorte que la plus belle occasion qui se soit jamais présentée pour assurer la victoire du parti patriotique et du peuple français conséquemment, va nous échapper, et peut-être pour toujours.)

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 149

Du jeudi 21 mars 1793, p. 5883-5887

Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5883-5884

Je suis monté lundi dernier trois fois à la tribune, et j'ai fait tous mes efforts pour prendre la balle au bond et accabler enfin la faction maudite, sans pouvoir obtenir la parole, sans que mes FRÈRES de la Montagne aient même rien fait pour me la faire accorder, de sorte que la plus belle occasion qui se soit jamais présentée pour assurer la victoire du parti patriotique et du peuple français conséquemment, va nous échapper, et peut-être pour toujours.

SÉANCE DES JACOBINS DU 23 MARS 1793, p. 5896-5897

p. 5896 (en note) *, *Journal des Débats de la Société* n°380 du 24 mars 1793, p.4

FRÈRES et amis, nous nous sommes levés pour la troisième et dernière fois.

p. 5896 (en note) (2) *

FRÈRES et amis, Nous vous faisons passer un exemplaire de la lettre de nos FRÈRES de Marseille;

SÉANCE DES JACOBINS DU 24 MARS 1793, p. 5898-5899

p. 5899, *Journal des Débats de la Société* n°381 du 26 mars 1793, p.2 et 3

En attendant, il importe de porter la lumière dans tous les départements et d'éclairer nos FRÈRES qui sont encore égarés par les libellistes aux gages de Roland.

OBSERVATIONS À MES COMMETTANTS N°154

Du jeudi 28 mars 1793, p. 5926-5931

Convention Nationale - Présidence de Jean De Bry

p. 5926 *

Et aussi bien n'est-elle pas le chef-d'œuvre d'iniquité de ces grands ravisseurs qui furent toujours si ingrats envers nos FRÈRES les Jacobins et qui, après avoir concerté la pelle de cette Société, voulurent cependant se servir de leur réputation pour faire un essai du nouveau régime qu'ils préconisaient, sans y croire et sans l'aimer.

SÉANCE DE LA CONVENTION NATIONALE DU 29 MARS 1793, p. 5942-5945

p. 5944 (en note), *Logotachigraphe* n°89 du 31 mars 1793, p.223-224 ; *Moniteur universel* du 30 mars 1793, p.478

Il est urgent de prendre des mesures pour que nos FRÈRES ne soient plus assassinés dans la Belgique.

p. 5943-5945

Les nouvelles désastreuses venues de la Belgique ont fait craindre à beaucoup de patriotes, que si l'on ne prenait, à l'instant, les mesures les plus grandes pour empêcher que nos soldats ne continuent d'être égorgés dans la Belgique, le sang de nos FRÈRES ne coulât.

PROFESSION DE FOI DE MARAT, L'AMI DU PEUPLE, p. 5946-5953

p. 5948 *

Sous prétexte de venger la mort de ceux qui voulaient devenir nos bourreaux les plus féroces, pendant que nos FRÈRES d'armes partaient pour les frontières, ils ont arraché un décret à la Convention, pour rechercher les auteurs, instigateurs et complices de l'exécution du mois de septembre dernier, mais ce n'était en effet que pour envelopper dans le carnage des patriotes, Marat qu'ils ne cessent, en se déshonorant eux-mêmes, d'abreuver d'opprobre.

p. 5949 *

Dans les départements, ce décret a causé une telle fermentation, que tous nos FRÈRES armés se sont distribués dans les campagnes en insurrection, pour les contraindre à tirer au sort, il a fallu en venir là.

CIRCULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS, p. 6024-6027

p. 6024 (2)

Mais, FRÈRES, ce ne sont pas là tous vos dangers!... Il faut vous convaincre d'une vérité douloureuse! Vos plus grands ennemis sont au milieu de vous, ils dirigent vos opérations: ô vengeance!!! Ils conduisent vos moyens de défense!... Oui, FRÈRES et amis, oui, c'est dans le sénat que de parricides mains déchirent vos entrailles!

SÉANCE DES JACOBINS DU 7 AVRIL 1793, p. 6052-6053

p. 6053, *Journal des Débats de la Société* n°390 du 9 avril 1793, p.1

Les nouvelles, arrivées de l'armée des Alpes, m'appellent au comité. J'y vole et je recommande à votre bienfaisance un de nos FRÈRES qui se trouve dans le plus pressant besoin.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 164

Du mardi 9 avril 1793, p. 6057-6061

Convention Nationale - Présidence de Delmas

p. 6061, *Convention nationale. Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale*

Par addition à la précédent déclaration, le citoyen Bernazais affirme que les généraux Valence et Egalité secondent parfaitement les projets liberticides de Dumouriez, qu'ils ont cherché à corrompre l'esprit public de l'armée, en se rendant au camp et cherchant à captiver la volonté du soldat en faveur du général en chef, qu'ils assistent à tous les conciliabules secrets, où l'on a arrêté des dispositions contre la République française, déclare enfin que les adjudants généraux Thouvenot FRÈRES, sont les hommes les plus dangereux que renferme l'armée;

LETRE DE MARAT AUX JACOBINS, le 19 avril 1793, p. 6130-6134

p. 6130 (3)

FRÈRES et amis, | Mes collègues de la Montagne dorment. [...] Je me flatte que mes FRÈRES les Jacobins vont prendre des mesures efficaces. | Salut à mes FRÈRES | Marat, député à la Convention nationale, et membre de la Société

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 181

Du lundi 29 avril 1793, p. 6212-6217
Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6214 (en note) *

Tel est l'avis de quatre mille Auxerrois, vos FRÈRES et amis.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 182
Du {mardi} 30 avril 1793, p. 6221-6225
Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6223 *

Douze de nos FRÈRES sont encore dans les fers, sept à huit autres ont été assassinés et sont restés sur le carreau;

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 183
Du jeudi 2 mai 1793, p. 6232-6237
Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6236 *, *Jean-Etienne-Benoit Duprat, président du tribunal du district de Vaucluse, à Jean Duprat, son frère, député à la Convention nationale*
Nous entrâmes dans la maison de nos FRÈRES Moynier, cousins de ta femme, le citoyen Roux, négociant d'Avignon.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 185
Du samedi 4 mai 1793, p. 6243-6247
Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6245 *, *Adresse que deux mille sans-culottes de Lille allaient envoyer à la Convention nationale, mais qu'ils ont gardée, ayant appris que le prophète Marat était déchargé d'accusation*
mais nous demandons avec nos inséparables FRÈRES de Paris qu'elle rejette de son sein quelques membres impurs, c'est le seul moyen de rétablir la paix parmi vous.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 4 MAI 1793, p. 6248-6249

p. 6248 (en note) *, *Moniteur universel* n°126 du 6 mai 1793, p.308

Chasset applaudit à la loi, mais demande qu'on retranche "les FRÈRES et sœurs des volontaires".

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 186
Du dimanche 5 mai 1793, p. 6251-6255
Convention Nationale - Présidence de Lasource

p. 6255 (2, dont une dans le titre) *, *Les sans-culottes de la section de l'Unité, ci-devant des Quatre-Nations, à leurs FRÈRES de la société des Amis de la République d'Auxerre, département de l'Yonne*

Nous sommes, nous n'en pouvons douter, les interprètes de nos FRÈRES des autres sections.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 188
Du mardi 7 mai 1793, p. 6267-6271
Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6269 *

Comment, citoyen, trouvez-vous que la Convention nationale agisse par l'intermédiaire de ces comités envers de vieux vétérans, n'avouerez-vous pas de bonne foi qu'elle n'inspire guère à nos FRÈRES d'armes des troupes de ligne, de confiance, puisqu'elle semble passer à l'ordre du jour, quand il s'agit de faire restituer à de vieux militaires des objets si légitimement dûs.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 194

Du jeudi 16 mai 1793, p. 6316-6320

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6319 *

Je me dispose à quitter ce pays, à venir m'établir à Paris, j'adressai tous mes certificats à mes FRÈRES jacobins <...>

p. 6320 *

Songez que nous sommes peu ici, des Jacobins, que ta cause était la notre, que nous aurions été sacrifiés, si tu l'eusses été et que nous avons couru tous les dangers possibles, malgré que nos intentions fussent pures, mais nous étions Jacobins et ils sont ici en horreur, n'importe, nous sommes ici douze bons FRÈRES.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 18 MAI 1793, p. 6334-6341

p. 6339, *Moniteur universel* n°140 du 20 mai 1793, p.420-422

vous vous prétendez les amis de l'égalité, et vous assurez des places privilégiées à vos espions, sous prétexte de les réserver à nos FRÈRES des départements.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 197

Du dimanche {19} mai 1793, p. 6343-6347

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6346 (3) *, *La société des Antipolitiques Républicains d'Aix, aux sociétés populaires, ses affiliées*

FRÈRES et amis, | La perte des amis vrais de la République n'est plus un mystère; malgré les marches tortueuses de nos ennemis, il ne nous est plus permis de douter de la coalition des capitalistes, des marchands contre les apôtres de la révolution. | [...] Nous venons vous prémunir, FRÈRES et amis, contre le poison qu'on vous prépare; nous vous dénonçons, et cette déclaration de guerre civile, et les hypocrites qui sous prétexte du bien, vont allumer la torche de la révolte dans vos foyers. | Courage, FRÈRES et amis, réunissons-nous, et l'orage est conjuré;

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 198

Du lundi {20} mai 1793, p. 6355-6359

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6355

La plupart sont des ex-nobles prévenus d'émigration. Dans le nombre sont les nommés Cressac de Chombiac, l'ex-chevalier de Lambertie, l'ex-comte de Pressac, l'ex-comte de Mallet, les FRÈRES Cavin.

p. 6356 *, *Le citoyen Cavin aux représentants du peuple qui composent le comité de sûreté générale*

Citoyens et FRÈRES d'armes, | Vous savez mieux que moi les motifs qui m'enchaînent dans les prisons secrètes de l'Abbaye;

p. 6357 (3) *

Le parti d'Orléans a cherché tous les moyens sous le voile virginal et républicains de nous faire égorger... et nous serons tous engloutis, si nos FRÈRES des départements ne s'en mêlent. [...] La mort et la République sont logés dans mon cœur, j'en donnerai des preuves quand on lo voudra pour la défense des braves Montagnards, ainsi que les FRÈRES et amis du peuple, Marat, Laplanche et autres coqs vigilants <...> Je vous prie de la faire circuler à mes FRÈRES d'armes, les fédérés des 84 départements, je vous en témoignerai la plus vive reconnaissance <...>

p. 6358 *, *Questions à résoudre*

Pourquoi le commissaire ordonnateur de la trésorerie et le caissier de la même trésorerie, tous deux FRÈRES, signent-ils leurs actes de responsabilité à la trésorerie, savoir :

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 200

Du jeudi 23 mai 1793, p. 6368-6373

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6370 *, *Dénonciation itérative contre Felix Wimpffen*

Felix Wimpffen a été dénoncé au conseil exécutif provisoire par une députation extraordinaire de la Commune de Thionville, en présence des députés du département de la Moselle, pour avoir, pendant qu'il commandait à Thionville et durant le siège qu'a soutenu cette place, entretenu une correspondance avec son beau-frère émigré, les FRÈRES du ci-devant roi, Broglie et le général ennemi;

p. 6370-6371 *

3° A la première sommation faite à la place de Thionville, au nom des FRÈRES du dernier roi, Felix Wimpffen répondit qu'il gémissait comme eux des malheurs qui avaient accompagné la révolution on Franco, qu'au surplus ils avaient (parlant des habitants et de la garnison) juré d'être fidèles à la nation et au roi.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 201

Du vendredi 24 mai 1793, p. 6379-6383

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6382

le moyen qu'il n'eût pas lieu? vous vous prétendez les amis de l'égalité, et vous assurez des places privilégiées à vos espions, sous prétexte de les réserver à nos FRÈRES des départements.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 206

Du vendredi 31 mai 1793, p. 6427-6431

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6428 *

Vertueux citoyen! il voulait donc, cet adulateur de Brunswick, vous livrer à la fureur des ennemis ou vous faire massacrer par vos FRÈRES qui vous auraient méconnus?

p. 6429 *

Nous aurions pu aller délivrer nos FRÈRES de Mayence, si l'attaque eût été bien dirigée, nous n'avions que cinq mille hommes à combattre, et nous étions trente mille Français, mais Condé était dans le village avec toute sa suite.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 210

Du vendredi 7 juin 1793, p. 6468-6473
Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6473 *, *A l'Ami du Peuple*

Nos sans-culottes ne savent comment s'y prendre pour former des bataillons destinés à terrasser les rebelles de la Vendée, comme nos FRÈRES des autres départements, parce que le décret se repose sur les soins des administrateurs.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 211

Du samedi 8 {juin} 1793, p. 6474-6479

Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6475-6476

j'invite donc toutes les sections à se réunir demain au Champ-de-Mars, pour y faire entre elles et avec la Montagne, une sainte fédération, de jurer entre eux de maintenir la République une et indivisible, de ne jamais se séparer de leurs FRÈRES des départements, et de défendre la liberté jusqu'au dernier soupir.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 212

Du lundi 10 juin 1793, p. 6482-6486

Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6484 (2), *Le ministre de la Guerre à ses concitoyens dans les armées*

Les ennemis de la patrie s'empresseront de vous peindre les événements qui ont eu lieu ces jours derniers à Paris sous des couleurs défavorables, pour vous animer contre vos FRÈRES parisiens qui ont si bien mérité de la France en soutenant la révolution; [...] Toujours unis aux Parisiens qui sont une partie intéressante du peuple français, toujours unis à ce même peuple français pour le maintien de la liberté et de l'égalité, vous repousserez avec fierté les perfides qui voudraient altérer votre estime pour vos FRÈRES, et vous réserverez votre haine pour les despotes et les satellites qui sont en face de vous.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 213

Du mardi 11 juin 1793, p. 6487-6491

Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6487 *

Il peut s'être trouvé quelques lâches parmi ces braves citoyens, ainsi que parmi les autres corps, mais c'est avec une épouvantable injustice, c'est manquer tout à la fois et de probité et de pudeur, que d'attribuer aux courageux défenseurs de la liberté, aux républicains par essence, les tristes résultats d'un grand mouvement, dont l'effet naturel devait produire la ruine complète des Autrichiens et d'une partie des vils Français émigrés, l'éloignement des Prussiens établis sous les tentes et en cantonnement à peu de distance de Landau, et enfin la marche sûre et tranquille et rapide vers Mayence, où nos FRÈRES nous attendent avec impatience.

p. 6490 *

Vos FRÈRES et amis. | *Signés*, Gatteau et Gamerin, affiliés de cœur

p. 6490 *

Mes pressentiments ne se sont que trop justifiés. Le mouvement du 17 n'avait d'autre objet que de tuer l'ardeur admirable de l'armée du Rhin, de la déshonorer, s'il eût été possible, en faisant, pour ainsi dire, fuir malgré eux 30.000 soldats de la liberté devant 5 à 6.000 au plus de lâches Autrichiens, et le résultat a été de faire connaître à l'ennemi nos moyens, nos forces, notre puissance contre lui dans cette partie, et de lui indiquer le seul plan qu'il y ait à suivre, parce qu'il est tracé par la position

et la nature du terrain, pour sortir des lignes de Wissembourg, le chasser du Palatinat et des Deux-Ponts, délivrer nos 22.000 FRÈRES enfermés dans Mayence et en retirer tout au moins les trésors immenses en artillerie et munitions, que l'exécrable Custine y a fait conduire.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 221

Du mercredi 19 juin 1793, p. 6537-6543

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6538

Je ne sais comment la faction est assez imbécile pour faire de trois hommes qui ne sont rien moins que liés ensemble, trois FRÈRES dictateurs dans la même ville, comment encore elle a la stupidité de faire d'un homme avec lequel ils n'ont aucune relation, leur agent commun et le propagateur bénévole de leurs vues communes au mépris de la peine de mort prononcée contre le téméraire qui en ouvrirait la bouche.

p. 6540 *, *La Société populaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bort, département de la Corrèze, au citoyen Marat, député à la Convention nationale*

Partant, il est un de nos FRÈRES, engageons-le à correspondre avec nous, ce sera une sentinelle patriotique que nous aurons de plus, toujours surveillante aux moindres mouvements de nos ennemis, à Paris, et de la République.

p. 6542 (2) *

Nous demandons une adresse aux Jacobins, pour lui demander un exemplaire de sa correspondance depuis le 10 août, et les assurer que nous étions toujours leurs FRÈRES sans-culottes. [...] Nous espérons que tu n'abandonneras pas tes FRÈRES, tes amis.

LETTRE DE MARAT AUX JACOBINS, 20 juin 1792, p. 6549-6551

p. 6549

FRÈRES et amis, | Des intrigants vous en imposent sans doute, du moins ai-je le droit de le penser, et celui de me plaindre hautement aujourd'hui.

p. 6550

FRÈRES et amis, je suis dans mon lit en proie à une maladie inflammatoire, fruit de mes veilles, auxquelles je me suis livré depuis quatre ans pour défendre la liberté, et surtout des tourments que je me suis donné depuis neuf mois pour abattre la faction des hommes d'Etat.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 226

Du mercredi 26 juin 1793, p. 6571-6576

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6572, *Copie d'une lettre adressée aux Jacobins*

FRÈRES et amis, | Prémunir ses concitoyens contre l'hypocrisie, toujours adroite à saisir l'occasion de tromper la bonne foi du peuple et de ses représentants, tel est le devoir d'un républicain entièrement occupé du bonheur et du salut de son pays.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 228

Du vendredi 28 juin 1793, p. 6582-6587

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6586 *, *Fidèle récit des troubles de Lyon dans les journées des 27, 28 et 29 mai dernier*

Ils manquaient de munitions, depuis huit jours, ils étaient sous les armes pour prévenir le projet

d'aristocratie, depuis 24 heures, ils n'avaient presque rien mangé, ils étaient épuisés de fatigue et atterrés par le spectacle douloureux de la mort de leurs FRÈRES.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 229

Du samedi 29 juin 1793, p. 6587-6592

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6589 *, *A l'Ami du Peuple*

Tu as parlé de moi dans ton journal, de mon affaire, de mes malheurs, eh bien! dis à tes lecteurs, dis aux sans-culottes, mes FRÈRES et mes amis, que j'ai enfin arraché le masque à mes lâches et stupides calomniateurs, que la loi a prononcé entre eux et moi, le 25 du mois dernier, et qu'à mon tour, je les ai traînés dans les tribunaux pour y demander justice et vengeance.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 230

Du lundi 1^{er} juillet 1793, p. 6593-6598

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6593 *

Pourquoi la mettre dans l'impossibilité de marcher en avant, d'enlever des magasins, de délivrer Mayence, tandis que cette armée pourrait faire un mouvement aussi salutaire, surtout dans ce moment, où l'armée des assiégés est si affaiblie par les sorties vigoureuses de nos FRÈRES d'armes de Mayence.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 234

Du vendredi 5 juillet 1793, p. 6625-6630

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6625

il pourrait en résulter des désordres, si les volontaires des départements étaient tous des capitalistes, de gros propriétaires, de riches marchands, des spéculateurs, des ex-nobles, des ex-robins, des ex-calotins, des gens de loi, des suppôts de la chicane, des agioteurs, des accapareurs, c'est-à-dire des ennemis de la révolution, mais ce sont nos FRÈRES les sans-culottes.

p. 6625-6626

Eh bien! nos FRÈRES des départements, arrivant à Paris, verront que tout y est calme et tranquille; point de soldats autour de la Convention pour la bloquer, point de pillage, d'insulte.

p. 6626

Qu'en résultera-t-il? Que nos FRÈRES des départements, sortis de leur erreur comme d'un mauvais rêve, donneront au diable les aristocrates qui les ont trompés, se promettant bien de leur donner le bal à leur retour.

p. 6628 (3) *, *Armée du Rhin*

Eh bien! assurez nos FRÈRES de cette immense cité, déjà immortalisés par leurs actions civiques, qu'avant qu'ils y arrivent, ils marcheront sur nos cadavres, si nous sommes vaincus. | [...] Mais actuellement que nous allons avoir des généraux éclairés, chérissant la liberté, vrais soutiens de la République, et qui sont pénétrés vivement des maux qui la désolent, il leur faut, pour la sauver, des troupes généreuses, qui ne connaissent que la gloire, en montrant le chemin à leurs FRÈRES peu aguerris et encore intimidés par l'inexpérience de leurs chefs et par les trahisons qu'ils ont déjà éprouvées. | [...] ce sont tous des militaires qui ont leurs épouses, leurs pères et leurs mères, leurs FRÈRES et leurs concitoyens à aller défendre et sauver;

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 239
Du jeudi {11} juillet 1793, p. 6650-6654
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6653 *, *Copie de la lettre de Ch.Jaubert au général Custine*
J'ai vu Robespierre et lui ai remis votre lettre adressée à vos FRÈRES d'armes, il en a été étonné, ou plutôt tout stupéfait.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 241
Du samedi 13 juillet 1793, p. 6661-6665
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6665 *, *Jean-Jacques Poncet, citoyen de la section de la Croix-Rouge à Marat, l'Ami du Peuple*
Je m'estime heureux de pouvoir contribuer en quelque chose à démasquer le traître qui vient de livrer nos FRÈRES aux brigands de la Vendée.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 242
Du dimanche 14 juillet 1793, p. 6666-6670
Convention Nationale - Présidence de Jeanbon Saint-André

p. 6667 *, *Récit exact des événements de la journée du 27 mai, dans laquelle Custine et son état-major ont fait preuve d'ineptie, de gaucherie, de perfidie atroce et de platitude, communiqué au comité de salut public*
Il voulait donc, cet adulateur de Brunswick, nous livrer à la fureur des ennemis ou nous faire massacrer par nos FRÈRES qui nous auraient méconnus.

p. 6667
Nous pouvions aller délivrer nos FRÈRES de Mayence, si l'attaque eût été bien dirigée; nous n'avions que cinq mille hommes à combattre et nous étions trente mille Français;

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNEL	5	0,0001

TOME I - III: aucune occurrence

TOME IV

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 60, p. 2338-2341

p. 2341 *, *Annonce*
Pour donner aux sous-officiers et soldats des compagnies du centre, que nous regardons comme nos frères et nos concitoyens, des marques de notre estime et de notre attachement FRATERNEL, nous les invitons, au nom de tous les amis de la patrie dont ils sont les braves défenseurs, de mettre à la raison le petit nombre de tapageurs ci-dessus désignés, qui prennent le nom de grenadiers de la seconde

division, qu'ils déshonorent.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 433

Du mardi 19 avril 1791, p. 2727-2732

p. 2730-2731 *

La société des amis de la constitution de Pontoise, par son attachement FRATERNEL à la ville de Paris, croit devoir représenter aux administrateurs municipaux qu'ils peuvent bien ne pas s'apercevoir qu'une compagnie de monopoleurs cherche à abuser de leur confiance et les expose aux soupçons les plus odieux et à l'opprobre que doit seule éprouver la prévarication bien constatée.

TOME VI – VII : aucune occurrence

TOME VIII

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 4

Du vendredi 28 septembre 1792, p. 4785-4791

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4789 (en note)

Je ne parle point ici du frénétique Rebecqui, je ne connais point cet homme, mais j'ai vu avec douleur Barbaroux, Duprat, Rovère (que je croyais excellents patriotes et avec lesquels j'étais lié d'amitié) servir d'instruments aveugles aux projets désastreux des Brissot, des Guadet, des Lasource, des Vergniaud, des Camus, des Gensonné, etc. etc. etc., et eux qui, deux mois au paravant, étaient encore dans mes principes, eux qui regrettaient de ne les avoir pas mis en pleine exécution, je les ai vus avec indignation épouser la cause de mes adversaires, exécuter le projet concerté à loisir de m'immoler comme incendiaire et factieux, eux qui, la veille encore, m'avaient donné le baiser FRATERNEL.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 127

Du mardi 19 février 1793, p. 5697-5701

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5699 *, *A l'Ami du Peuple*

Et si vous écoutez les intrigants, les royalistes, les modérés, les endormeurs, soyez assurés de l'accueil FRATERNEL que l'ennemi recevra dans Le Havre et dans tout le département de la Seine-Inférieure, où la plupart des corps administratifs sont gangrenés et même pourris d'aristocratie. Votre sommeil sera celui de la mort.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 211

Du samedi 8 {juin} 1793, p. 6474-6479

Convention Nationale - Présidence de Mallarmé

p. 6477 *, *Ami du Peuple*,

Insère la lettre de Wimpffen dans ton journal, joins-y, si tu veux, la mienne et crois à l'attachement FRATERNEL du sans-culotte.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELS	6	0,0002

TOME I - III: aucune occurrence

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 358

Du mardi 1 février 1791, p. 2181-2186

p. 2183 *, *A l'Ami du Peuple*

ils ont soudoyé des bandes de brigands pour vous égorger, ils ont versé le sang d'une multitude de citoyens, mais qu'avez-vous à craindre, n'avez-vous pas pris la Bastille et n'avez-vous pas pour garant de leurs sentiments FRATERNELS, leur serment fédératif?

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 448

Du mercredi 4 mai 1791, p. 2818-2823

p. 2821 (en note), *Jean-Paul Marat à Camille Desmoulins*

étonné de le voir garder le silence sur les infâmes machinations du général pour corrompre les Vainqueurs de la Bastille au lieu de m'aider à saper un coup que j'avais ménagé avec art, je me suis permis dans mon numéro 339 de lui faire quelques petits reproches FRATERNELS sur ce lâche abandon.

L'AMI DU PEUPLE N° 467

Du lundi 23 mai 1791, p. 2912-2916

p. 2912 *, *A l'Ami du Peuple*

Ces députations les ont assurés qu'ils pouvaient compter sur les sentiments FRATERNELS de leurs camarades, les grenadiers volontaires et sur leurs secours en cas de besoin.

TOME VI : aucune occurrence

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 672

Du samedi 14 juillet 1792, p. 4122-4127

p. 4123-4124 *, *La révolution française toute en pantalonades*

Nous avons des lois, disait-elle ironiquement, la révolution est achevée, il ne nous reste plus de sujets de discorde, le calme va renaître, bientôt un gouvernement régulier prendra la place de l'anarchie, il ne s'agit plus que d'arracher le germe de tout ressentiment en étouffant toutes les haines par des embrassements FRATERNELS.

TOME VIII - IX : aucune occurrence

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 229

Du samedi 29 juin 1793, p. 6587-6592

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6589 *, *A l'Ami du Peuple*

A l'égard de son attestation sur la résidence de son petit frère, manquant de prétexte, il se retranche sur les devoirs FRATERNELS, sur l'indulgence de ses concitoyens, qui en effet, furent tellement indulgents qu'ils se bornèrent, pour des délits assez graves, et qui l'étaient encore bien davantage de la part d'un fonctionnaire public, à lui faire quelques réprimandes et à lui enjoindre d'être plus circonspect à l'avenir!

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 240

Du vendredi 12 juillet 1793, p. 6655-6659

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6659 *, *A Compère*

Enfin, je connais tes sentiments patriotes et de plus, FRATERNELS.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELLE	38	0,0015

TOME I : aucune occurrence

TOME II

L'AMI DU PEUPLE N° 106

Du mardi 18 mai 1790, p. 720-723

p. 723, *Dissensions excitées à Abbeville par les ennemis de la révolution*

Se pourrait-il que les citoyens fussent dupes de pareilles manœuvres! Se pourrait-il qu'ils s'exposassent à en devenir les tristes victimes! Quoi, la couleur d'un revers, d'un parement, troublerait leur union FRATERNELLE?

L'AMI DU PEUPLE N° 116

Du vendredi 28 mai 1790, p. 763-767

Assemblée nationale, Séance du 25 mai 1790

p. 766, *Conduite antipatriotique, lâche et honteuse des officiers de ce régiment, dénoncée au district des Cordeliers le 23 mai 1790*

La conduite de ces braves soldats toucha sensiblement la garde nationale; l'effusion des cœurs fut entière; on se fit, de part et d'autre, mille témoignages d'amitié FRATERNELLE que suivirent mille démonstrations de joie.

L'AMI DU PEUPLE N° 156

Du mercredi 7 juillet 1790, p. 1018-1023

p. 1022, *Adresse aux citoyens*

De vains spectacles vous consolent de tout. Enivrez-vous des apprêts de cette fête ridicule où vos implacables ennemis vous jureront amitié FRATERNELLE, détournez la vue des pièges qu'ils vous tendent, reposez-vous avec confiance sur leur sein et attendez stupidement la mort qu'ils vous préparent.

L'AMI DU PEUPLE N° 158

Du samedi 10 juillet 1790, p. 1034-1039

p. 1036

Laisse là les vaines dispositions de tes légistes, elles n'empêcheront pas que sur les autels de la patrie, tes ennemis n'outragent la bonne foi, n'insultent à la religion; elles n'empêcheront pas que le grand jour de l'union FRATERNELLE ne soit signalé par des perfidies, qu'il ne soit marqué par les premières hostilités.

L'AMI DU PEUPLE N° 160

Du lundi 12 juillet 1790, p. 1047-1051

p. 1051, *Observations de l'Ami du Peuple*

Je ne rappellerai pas ici combien nous avons raison de compter sur l'alliance FRATERNELLE des officiers des troupes de ligne et principalement sur les officiers généraux.

TOME III : aucune occurrence

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 337

Du mardi 11 janvier 1791, p. 2053-2057

p. 2056 *, *A l'Ami du Peuple*

C'est que le 2 de ce mois, on a fait remettre à la société FRATERNELLE des Jacobins un portrait, prétendu de vous, pour être exposé dans la salle, avec une lettre adressée au président.

L'AMI DU PEUPLE N° 340

Du vendredi 14 janvier 1791, p. 2069-2074

p. 2072 *, *A l'Ami du Peuple*

De quelle manière honteuse on lui en a imposé! Que ce corps ainsi que tous les autres corps soldés sont loin de connaître l'amitié FRATERNELLE qu'ont pour eux les Vainqueurs de la Bastille!

L'AMI DU PEUPLE N° 369

Du samedi 12 février 1791, p. 2253-2258

p. 2255, *Observations de l'Ami du Peuple*

La section du Théâtre-Français, indignée du nombre infini de scélérats employés à la police et frappée

des dangers éminents auxquels des hommes aussi corrompus exposent chaque jour la chose publique, bien convaincue d'ailleurs que le mode d'administration du département de police est inconstitutionnel et attentatoire à la liberté, vient de déclarer hautement qu'il doit être anéanti. En conséquence, elle se propose de convoquer toutes les autres sections pour aviser à un nouveau mode de police douce et FRATERNELLE.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 60, p. 2338-2341

p. 2339 *, *A l'Ami du Peuple*

Ce jourd'hui 6 février 1791, les membres de la société FRATERNELLE de la section de Mauconseil, convoquée extraordinairement, ont arrêté tous d'une voix de s'engager chacun par serment à défendre de sa personne et de sa fortune les fondateurs, instituteurs et officiers de ces associations civiles contre les fureurs des suppôts de l'aristocratie et du despotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 389

Du vendredi 4 mars 1791, p. 2413-2424

p. 2419, *Réflexions de l'Ami du Peuple*

Nulle association libre de citoyens, nulle société FRATERNELLE, nulle assemblée patriotique, n'a le droit de s'immiscer dans les affaires publiques pour les gérer ou les administrer, cela est incontestable.

L'AMI DU PEUPLE N° 391

Du dimanche 6 mars 1791, p. 2436-2441

p. 2436-2437, *Adresse de l'Ami du Peuple*

mais il invite toutes les bonnes patriotes de la Société FRATERNELLE et des faubourgs, cent fois plus courageuses que leurs maris ou leurs frères, de s'emparer mardi prochain de la maison Massiac et de donner une danse à tous les gueux de monarchiques qu'elles y trouveront.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 425

Du dimanche 10 avril 1791, p. 2682

p. 2686, *Observations*

Au lieu de la fédération que je vous avais proposée entre les seuls amis de la liberté pour vous prêter mutuellement secours, fonder sur les ennemis de la révolution, supplicier les conspirateurs et leurs complices, punir les fonctionnaires publics qui prévariqueraient et accabler vos oppresseurs, vous avez souffert tranquillement que vos délégués vous donnassent le change et dénaturassent cette association FRATERNELLE en viciant son principe, et la fissent tourner contre vous en la changeant en une association militaire, dans laquelle ils faisaient entrer les légions nombreuses de vos ennemis, pour les rendre garants, comme les soldats de la patrie, du maintien de leurs funestes décrets et auxquels ils faisaient contracter l'engagement sacré de marcher contre tous ceux qui s'opposeraient à leurs attentats.

L'AMI DU PEUPLE N° 461

Du mardi 17 mai 1791, p. 2883-2888

p. 2886, *Observations de l'Ami du Peuple*

C'est au zèle patriotique de la société FRATERNELLE de Mauconseil que M.Feneau doit sa sortie de la Force, où les mouchards du corps de garde de la Trinité et le commissaire de Saint-Martin l'ont envoyé recevoir le prix de son civisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 484

Du jeudi 9 juin 1791, p. 2999-3004

p. 3000

L'imposteur Charton représente les scènes du 18 comme un tumulte populaire, excité par les ennemis cachés de la révolution, et ces ennemis sont à ses yeux les patriotes du club des Jacobins, le club tout patriote des Cordeliers, la société FRATERNELLE toute patriote, qu'il a l'infamie de représenter comme points de réunion des gens sans aveu, des brigands prêts pour un écu à égorger les citoyens, et surtout des écrivains patriotes qu'il représente comme de lâches délateurs, des perturbateurs du repos public, principaux auteurs de tous les désordres.

L'AMI DU PEUPLE N° 487

Du dimanche 12 juin 1791, p. 3014-3018

p. 3017, *A l'auteur*

Croiriez-vous, cher Marat, que ce vil suppôt du despotisme qui, avant la révolution, n'avait pas de souliers aux pieds, a l'effronterie de dénigrer le Club des Cordeliers, la société FRATERNELLE, la section du Théâtre-Français et toutes les autres associations patriotiques qu'il traite d'incendiaires.

L'AMI DU PEUPLE N° 522

Du lundi 18 juillet 1791, p. 3201-3206

p. 3203

Ensuite, pour diffamer les sociétés patriotiques, ils ont dénoncé que des banqueroutiers, des gens repris de justice, se répandent dans diverses sociétés, dont les lois les repoussent, notamment celle portant le titre de *FRATERNELLE*, qui les président même et qui n'y développent que des opinions anticonstitutionnelles et incendiaires.

L'AMI DU PEUPLE N° 524

Du mercredi 20 juillet 1791, p. 3212-3216

p. 3214

Pour y parvenir, d'André, Fréteau, Emmery, Desmeunier, Prugnon, vils scélérats prostitués au comité autrichien, répandent de fausses alarmes qu'ils couvrent de mille impostures, ils annoncent que des émissaires étrangers semaient de l'argent pour soulever le peuple contre l'Assemblée nationale, qu'ils avaient à leur solde une foule de brigands, membres de la société FRATERNELLE et autres associations séditeuses pour exciter des troubles et renverser la constitution.

p. 3215

Deux pièces de canon interdisent l'entrée de celui de la société FRATERNELLE, et dans celui des Jacobins, les seuls pères conscrits vendus à la cour ont la permission d'entrer au moyen de leurs cartes de députés.

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 535

Du lundi 22 août 1791, p. 3260-3264

p. 3262

en voyant ces barbares foudroyer une multitude sans armes, poursuivre l'épée dans les reins ceux dont la frayeur précipitait les pas, massacrer les vieillards, éventrer les femmes grosses, égorger les enfants à la mamelle, dans les bras de leurs mères, en fouler les cadavres aux pieds, faire du champ de l'union

FRATERNELLE, une affreuse boucherie, se baigner dans le sang de leurs concitoyens, de leurs frères, et se reprocher encore de n'en avoir pas assez versé.

L'AMI DU PEUPLE N° 561

Du 29 septembre 1791, p. 3437-3443

p. 3442

Cette correction FRATERNELLE, le premier prince du sang de France et l'héritier de la couronne d'Angleterre l'auraient reçue, lors même qu'ils auraient été parés de tous les ordres du monde.

L'AMI DU PEUPLE N° 570 BIS

Du lundi 10 octobre 1791, p. 3491-3495

p. 3494 (en note)

Enfin il est certain que les départements du Haut et du Bas-Rhin sont en proie aux troubles et aux dissensions civiles, excités par les prêtres réfractaires, ces hommes dont les machinations sont représentées par le roi comme des opinions religieuses, dont les atroces forfaits sont appelés des erreurs de conscience, ces scélérats pour lesquels le roi sollicite l'amitié FRATERNELLE de tous les Français, au lieu de requérir contre eux la rigueur des lois et de les livrer au glaive de la justice.

L'AMI DU PEUPLE N° 582

Du mardi 25 octobre 1791, p. 3553-3559

p. 3556

C'est là précisément ce que désirent les ministres et les ministériels, aussi le président, âme damnée du cabinet des Tuileries, a-t-il saisi l'instant où frère Mutel terminait son oraison soporifère, pour annoncer une députation de la société FRATERNELLE, venant présenter une pétition relative à l'ordre du jour.

L'AMI DU PEUPLE N° 583

Du mercredi 26 octobre 1791, p. 3559-3564

p. 3563

A l'ouïe de la pétition de la société FRATERNELLE, contre les émigrants, lue aux Jacobins dans la séance du 19, M.Chabot observa que la plus grande difficulté qu'on avait à surmonter dans la poursuite des fugitifs contre-révolutionnaires, était que si l'on faisait une loi trop sévère, le pouvoir exécutif refuserait sa sanction, comme le craignent tous les citoyens éclairés.

L'AMI DU PEUPLE N° 585

Du dimanche 30 octobre 1791, p. 3576-3580

p. 3576

Tout en convenant que ce droit est sacré, il prétendait qu'on l'avait très mal appliqué la veille, en écoutant la pétition de la société FRATERNELLE et celle des citoyens de Metz.

L'AMI DU PEUPLE N° 608

Du jeudi 24 novembre 1791, p. 3695-3699

p. 3698

On n'a point oublié l'intrépidité avec laquelle il s'est défendu le lendemain du massacre du Champ-de-Mars d'avoir été du nombre des patriotes pétitionnaires, d'appartenir à une société FRATERNELLE, d'avoir même assisté à aucune séance.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 633

Du mercredi 18 avril 1792, p. 3878-3882

Club des Cordeliers

p. 3881

L'union FRATERNELLE des citoyens, amis de la liberté, a tenu lieu de tout frein et a très bien fait voir la parfaite inutilité de ces moyens répressifs, imaginés par la police pour étouffer tout mouvement populaire et tenir la nation sous le joug.

L'AMI DU PEUPLE N° 635

Du vendredi 20 avril 1792, p. 3888-3894

p. 3888, *Avertissement*

Je supprime l'arrêté du Club des Cordeliers avec adhésion du Club électoral, de la Société FRATERNELLE et des autres sociétés patriotiques qui ont invité Marat à reprendre la plume.

L'AMI DU PEUPLE N° 677

Du mardi 7 août 1792, p. 4152-4157

p. 4153 (en note), *L'Ami du Peuple aux fédérés des quatre-vingt-trois départements*

J'invite la Société des Cordeliers, la Société FRATERNELLE, toutes les autres sociétés patriotiques à ouvrir sur-le-champ une souscription pour nos frères, les fédérés de Marseille et des autres départements, en attendant qu'elles se réunissent pour solliciter des secours à l'Assemblée nationale.

TOME VIII

L'AMI DU PEUPLE N° 680

Du dimanche 19 août 1792, p. 4686-4693

p. 4688 *

En marge est écrit de la main du roi : 11 novembre 1791, refuser la sanction. 2° Ecrire une lettre FRATERNELLE et énergique aux princes émigrés.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 84

Du mardi 25 décembre 1792, p. 5347-5352

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5350, *Observations aux amis de la patrie*

Quant aux patriotes, il en est beaucoup dont je connais le zèle, l'énergie et les lumières, mais il en est beaucoup aussi dont je ne puis louer que la bonhomie. Ces derniers ont jeté les hauts cris au sujet des reproches trop fondés que je leur ai faits dans ma feuille du 21 de ce mois. Je leur dois ici une explication FRATERNELLE.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 106

Du jeudi 24 janvier 1793, p. 5562-5566

Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5565 (2) *, *Discours prononcé à la Société des défenseurs de la République, une et indivisible, des 84 départements, séante aux ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré, par le citoyen Ballois, fils aîné, le lundi 21 janvier 1793, l'an deux de la république*

Mais grâce au courage inébranlable, à la fermeté intrépide de la Montagne et à la réunion FRATERNELLE des défenseurs de la République une et indivisible des 84 départements, sa tête criminelle est tombée sur l'échafaud, dans ces lieux mêmes qui furent témoins de sa barbarie, qui virent égorger impitoyablement les infortunées victimes de sa profonde scélératesse, nos braves frères d'armes, les généreux défenseurs de la patrie. | Le républicain, Ballois fils aîné, âgé de 14 ans et demi, | membre de la Société FRATERNELLE des deux sexes, séante à la | Bibliothèque des ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré.

SÉANCE DES CORDELIERS DU 12 MARS 1793, p. 5821

p. 5821 (en note)

J'en atteste quelques-uns de mes collègues qui m'ont vu hier encore à la Société FRATERNELLE des Cordeliers, ils vous diront que je les ai engagés, eux personnellement, à faire un bouclier de leur corps à tous les membres de cette Assemblée.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 13 MARS 1793, p. 5838-5845

p. 4843, *Publiciste de la République française*, n°145, p.7-8

Aujourd'hui qu'ils se voient couverts d'opprobre, pour détourner de dessus leurs têtes le poids de l'indignation publique, ils déclament à leur tour contre nos divisions, ils essaient de proposer une réconciliation FRATERNELLE.

p. 4845, *Logotachigraphe* n°76 du 18 mars 1793, p.99 et 104

J'en atteste quelques-uns de mes collègues, qui m'ont vu hier encore à la société FRATERNELLE des Cordeliers, ils vous diront que je les ai engagés, eux personnellement, à faire un bouclier de leurs corps à tous les membres de cette Assemblée, qui sont sous le poids de l'indignation publique, (il désigne le côté droit) et moi-même, j'ai dit que j'irais à leur tête; c'est le sentiment de mon cœur.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 145

Du vendredi 15 mars 1793, p. 5858-5864

Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5863

Aujourd'hui qu'ils se voient couverts d'opprobre, pour détourner de dessus leurs têtes le poids de l'indignation publique, ils déclament à leur tour contre nos divisions, ils essaient de proposer une réconciliation FRATERNELLE.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 202

Du samedi 25 mai 1793, p. 6387-6391

Convention Nationale - Présidence de Isnard

p. 6390

Arrivés sur le pré, Pénrières prétexte que les pistolets de Delacroix sont trop grands et ne veut plus se battre. Il refuse aussi de se servir des grands pistolets à deux coups de Chambon, et il préfère recevoir de la main de Delacroix une volée de coups de canne, en forme de correction FRATERNELLE.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 233

Du jeudi 4 juillet 1793, p. 6612-6616
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6612

Tels sont les trois individus bruyants qui s'étaient emparés de la section des Gravilliers, de la Société FRATERNELLE et de celle des Cordeliers.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELLES	49	0,0019

TOME I : aucune occurrence

TOME II

L'AMI DU PEUPLE N° 126

Du lundi 7 juin 1790, p. 826-831

Assemblée nationale, Séance du 5 juin 1790

p. 830, *Réponse au général La Pique*

que dans chaque canton, quelques entrevues FRATERNELLES soient les préliminaires de ce beau jour où les soldats de la patrie, quel que soit leur uniforme, se jureront de vivre et de mourir pour elle, pour la défense des droits du citoyen, pour le soutien de la liberté.

TOME III : aucune occurrence

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 377

Du dimanche 20 février 1791, p. 2309-2314

p. 2311, *Observations de l'Ami du Peuple*

Que toute les sociétés FRATERNELLES assemblent donc les sections pour leur faire présenter une pétition à l'Assemblée nationale, à l'effet d'ordonner que le procès soit fait par contumace à ces deux conspirateurs, qu'ils soient proscrits, déchus de leur qualité de citoyens, et leurs pensions confisquées.

p. 2314, *Alarme*

Que toutes les sociétés FRATERNELLES de sections envoient donc sans délai des députations à chacune de ces compagnies de grenadiers, pour s'informer des injustices qu'on veut leur faire et les prendre sous la protection de tous les amis de la liberté.

L'AMI DU PEUPLE N° 380

Du mercredi 23 février 1791, p. 2332-2337

p. 2334, *La patrie aux abois*

En butte aux attentats multipliés que les ennemis se permettent à la fois contre tes meilleurs citoyens, tes sections et tes sociétés FRATERNELLES avec leurs arrêtés offrent l'image d'une bande de polissons qu'un pédagogue s'amuserait à faire poursuivre une poignée de mouches.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 60, p. 2338-2341

p. 2338 (dans le titre)

Réflexions de M. Marat sur les avantages des sociétés FRATERNELLES établies dans Paris, pour le maintien de la liberté.

p. 2339 *, *A l'Ami du Peuple*

Les sociétés FRATERNELLES de sections, dont vous êtes le père, se multiplient chaque jour; les citoyens s'y instruisent de leurs droits, de leurs intérêts et de leurs devoirs. La rage des ennemis de la liberté contre ces associations ne prouve que trop leur utilité.

p. 2339, *Observations de l'Ami du peuple*

Ces sociétés FRATERNELLES formées de l'élite des citoyens de chaque section auront tous les avantages des districts permanents que nos mandataires municipaux et nationaux s'étaient sottement flattés d'avoir anéantis pour toujours.

p. 2340

On s'aperçoit déjà de ces heureux effets dans la plupart des sections de la capitale, quoiqu'il y ait à peine quinze jours que les sociétés FRATERNELLES sont formées! Mais pour les rendre durables, je le répète, le grand point, le profit unique est qu'elles ne soient composées que de bons patriotes.

p. 2341

Quelle gloire si les sociétés FRATERNELLES prenaient de le mettre en crédit, en donnant l'exemple chacune dans leurs sections respectives!

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 61, p. 2347-2350

p. 2349, *Observations*

Au demeurant, je mets le brave Viviès sous la protection de toutes les sociétés FRATERNELLES.

L'AMI DU PEUPLE N° 404

Du samedi 19 mars 1791, p. 2538-2543

p. 2541, *Observations de l'Ami du Peuple*

L'Ami du Peuple invite toutes les sociétés FRATERNELLES, dont il est le père, à la demander à corps et à cris.

L'AMI DU PEUPLE N° 405

Du dimanche 20 mars 1791, p. 2545-2550

p. 2546-2547, *Observations de l'Ami du Peuple*

A son défaut, je m'adresse aux sociétés FRATERNELLES et je prie celles des Cordeliers et de Mauconseil de nommer des commissaires pour conduire à l'infortuné Viguier un homme de loi intègre, chargé d'attaquer immédiatement au criminel Menard et les administrateurs de la police qui ont connivé avec lui.

L'AMI DU PEUPLE N° 409

Du jeudi 24 mars 1791, p. 2571-2578

p. 2578

Que toutes les sociétés FRATERNELLES de la capitale s'empressent donc de porter à cet égard leur vœu à celle des Jacobins.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 23, EXTRAIT, p. 2579-2582

p. 2579, *Observations d'un voyageur anglophile*

Lorsque je vois le zèle empressé des Parisiens à se rendre chacun dans leurs sociétés FRATERNELLES, lorsque je considère le soin qu'ils ont d'y porter de belles motions et la chaleur avec laquelle ils traitent les plus petits objets relatifs à la chose publique, je m'écrie avec admiration, quel civisme!

L'AMI DU PEUPLE N° 415

Du jeudi 31 mars 1791, p. 2613-2625

p. 2623 (en note), *Adresse aux grenadiers soldés et aux compagnies du centre*

N'est-il pas honteux que les sociétés FRATERNELLES et les sections patriotiques n'aient pas encore nommé des commissaires pour prendre des informations sur les lieux et empêcher les municipaux patriotes d'être immolés à la rage des suppôts du despotisme, tandis qu'elles ont la stupidité de s'occuper d'un *Te Deum* chanté par ordre de Bailly et de Motier pour célébrer la louable qualité des garde-robes de Louis XVI.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 425

Du dimanche 10 avril 1791, p. 2682

p. 2684, *Réponse de l'Ami du Peuple à son correspondant*

N'est-il pas inconcevable, qu'après avoir reconnu que le ministre faisait enlever toutes les lettres de cette ville aux bureaux de la poste et interceptait par la maréchaussée tout ce qui en arrivait, que les sections et les sociétés FRATERNELLES de la capitale n'aient pas envoyé un seul commissaire à Douai pour y prendre des informations certaines et démasquer les manœuvres des ennemis de la révolution!

L'AMI DU PEUPLE N° 448

Du mercredi 4 mai 1791, p. 2818-2823

p. 2819

des endormeurs qui ont grand soin de taire les prévarications et les conspirations des mandataires du peuple, de l'Assemblée nationale, de la municipalité, du département, de l'état-major et surtout du général, sur lesquels je crie sans cesse haut en sonnant le tocsin, des endormeurs qui ne clabaudent que contre les Jacobins, les sociétés FRATERNELLES, le club des Cordeliers, dont je ne dis jamais rien, si ce n'est pour leur reprocher leur inaction et leur lâcheté.

L'AMI DU PEUPLE N° 455

Du mercredi 11 mai 1791, p. 2854-2858

p. 2854 (dans le titre)

Effort des ennemis de la liberté pour anéantir les sections et les sociétés FRATERNELLES en les paralysant

p. 2855

Mais en attendant qu'on l'anéantisse en poursuivant les auteurs qui en useront pour sauver la chose publique, il tâche d'en faire interdire l'usage aux sociétés FRATERNELLES des amis de la patrie, aux

sections, aux Communes, à la nation elle-même, au moyen d'une forte distinction entre le droit de pétition et le droit de plainte.

L'AMI DU PEUPLE N° 458

Du samedi 14 mai 1791, p. 2868-2874

p. 2868 (dans le titre)

Invitation à toutes les sections et sociétés FRATERNELLES de la capitale de se réunir incessamment pour afficher en leur nom collectif des arrêtés contre l'infâme décret

p. 2868

Le projet funeste que Chapelier et Desmeunier, les deux fameux pipeurs de décrets, venaient de présenter sur le droit de pétition à accorder aux citoyens actifs isolés pour le refuser aux citoyens actifs réunis en corps, aux sociétés FRATERNELLES et surtout aux sections, aux Communes de la France entière, avait révolté les députés patriotes.

p. 2873

Peut-être les sections de la capitale sont-elles trop gangrenées pour protester contre ce coup d'autorité, mais les sociétés FRATERNELLES ne sont pas assez lâches pour abandonner la chose publique.

L'AMI DU PEUPLE N° 461

Du mardi 17 mai 1791, p. 2883-2888

p. 2886, *Notice*

Dans quelques jours, elle se portera aux mêmes outrages envers les autres sociétés FRATERNELLES, sans même respecter celle des Jacobins.

p. 2887, *Avertissement*

L'Ami du Peuple renouvelle aux sociétés FRATERNELLES et aux six compagnies de grenadiers soldés, l'invitation qu'il leur a faite de nommer des commissaires pour aller aux informations dans toutes les prisons et maisons de force.

L'AMI DU PEUPLE N° 476

Du mercredi 1 juin 1791, p. 2959-2963

p. 2962, *Observations de l'Ami du Peuple*

L'Ami du Peuple regrette de même infiniment que les sociétés FRATERNELLES ne se soient pas assemblées pour afficher en leurs noms collectifs une protestation contre le décret du droit de pétition.

L'AMI DU PEUPLE N° 477

Du jeudi 2 juin 1791, p. 2964-2968

p. 2966, *Observations de l'Ami du Peuple*

J'invite le club des Cordeliers et les autres sociétés FRATERNELLES à nommer sans délai des commissaires pour aller visiter ces prisonniers, constater la vérité des faits et prendre leur défense.

L'AMI DU PEUPLE N° 483

Du mercredi 8 juin 1791, p. 2995-2999

p. 2995

à voir les insinuations injurieuses qu'il prodigue contre les associations FRATERNELLES et les patriotes les plus distingués, on jurerait que cet écrit est sorti de la plume de Grandmaison ou de Beaulieu,

journalistes cauteleux aux gages du club monarchique.

p. 2996

Ce pamphlet, dicté par la bassesse, la cupidité, la flagornerie, la perfidie la plus noire, est du nommé Charton, vil intrigant qui a débuté dans les districts par jouer le patriote pour se faire assister du bien des pauvres, qui s'est introduit dans les comités de sections à force de patelinage, qui est parvenu à force d'intrigues à se faire nommer municipal lors de la dernière élection, qui n'a pas eu plus tôt endossé l'écharpe qu'il s'est prostitué aux volontés de la cour pour avancer ses propres affaires et qui, depuis l'instant qu'il est aux gages des conspirateurs et qu'il attend d'eux son sort du despote, répand partout la fausse doctrine des endormeurs, dénigre l'assemblée des Jacobins, calomnie le Club des Cordeliers, les sociétés FRATERNELLES, les écrivains patriotes, exalte le prétendu civisme, les prétendus talents, les prétendues vertus, les prétendus exploits du général et du maire, ses patrons.

L'AMI DU PEUPLE N° 492

Du vendredi 17 juin 1791, p. 3040-3045

p. 3043

Briban, cordier, rue du Petit-Pont, toujours à maudire la révolution, les sociétés FRATERNELLES et les écrivains patriotes.

L'AMI DU PEUPLE N° 493

Du samedi 18 juin 1791, p. 3045-3050

p. 3049, *Observations de l'Ami du Peuple*

Ils voyaient avec effroi la partie la plus saine de la nation réunie en sociétés FRATERNELLES suivre d'un œil inquiet leurs opérations, réclamer contre les malversations, et toujours prête à éclairer la nation, toujours prête à la soulever contre ses infidèles mandataires.

L'AMI DU PEUPLE N° 495

Du lundi 20 juin 1791, p. 3055-3060

p. 3057, *A l'auteur*

Vous venez de démasquer plusieurs fripons qui cabalent pour accaparer les fonctions d'électeurs et d'inviter les sociétés FRATERNELLES des sections à s'unir pour barrer les aristocrates et faire échouer leur affreux complot.

L'AMI DU PEUPLE N° 499

Du vendredi 24 juin 1791, p. 3074-3079

p. 3079 *, *A l'auteur*

Ce n'est pas la première fois qu'il fait des fausses signatures, puisqu'au bas d'un brevet qu'il a escroqué, il a contrefait la signature du président du district de Saint-Séverin pour s'introduire avec les nommés Gouttard, alguazil à cheval, et Drouet dit Beaumont, dans les sociétés FRATERNELLES.

L'AMI DU PEUPLE N° 522

Du lundi 18 juillet 1791, p. 3201-3206

p. 3201 (dans le titre)

Perquisition de la police inquisitoriale Enlèvement arbitraire très prochain des chauds patriotes, soit de leurs assemblées FRATERNELLES, soit de leurs foyers

p. 3204

Ce tissu de fausses dénonciations, de lâches impostures n'avait pour but que de provoquer une adresse à tous les Français, dans laquelle les pères conscrits pussent prodiguer effrontément mille puants mensonges pour abuser la nation; et de provoquer dans les sociétés FRATERNELLES, mille expéditions inquisitoriales contre les plus chauds patriotes, pour anéantir ces associations salutaires et éteindre, s'il se peut, le patriotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 524

Du mercredi 20 juillet 1791, p. 3212-3216

p. 3213

A qui persuaderont-ils, ces imposteurs infâmes, que des citoyens rassemblés paisiblement et sans armes, des citoyens qui avaient prévenu la police de la tenue de leurs assemblées, des citoyens distingués par leur amour pour la patrie et presque tous membres des sociétés FRATERNELLES, qui n'eurent jamais que des représentations à opposer à leurs persécuteurs.

p. 3215

Tandis que le massacre durait encore, des émissaires de Motier courent les rues, se mêlent aux groupes et accusent hautement de ces malheurs, les sociétés FRATERNELLES et le Club des Cordeliers.

L'AMI DU PEUPLE N° 529

Du mercredi 10 août 1791, p. 3224-3229

p. 3225

Qui doute que les assassinats du Champ-de-Mars n'aient été concertés dans le comité autrichien, pour empêcher la pétition des amis de la liberté contre la réhabilitation de l'imbécile tyran; pour dissoudre les sociétés FRATERNELLES, en les inculquant de projets sinistres;

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 530

Du dimanche 14 août 1791, p. 3231-3238

p. 3237, *Tableau des malheurs où la sottise crédule du peuple l'a plongé*

Pour découvrir les écrivains patriotiques et les membres les plus zélés des sociétés FRATERNELLES, qu'ils cherchent à faire périr, les pères conscrits et les municipaux contre-révolutionnaires font fouiller toutes les maisons des citoyens, sous prétexte de faire un recensement général et d'arrêter les brigands cachés dans les maisons des émigrants.

L'AMI DU PEUPLE N° 535

Du lundi 22 août 1791, p. 3260-3264

p. 3261-3262

Qu'on se rappelle avec quelle indignité elle traita de séditieux les membres des sociétés FRATERNELLES, avec quelle fureur elle traita comme factieux cinquante mille citoyens rassemblés pour signer la pétition contre la réhabilitation du monarque parjure, avec quelle barbarie elle les fit massacrer, avec quelle ardeur elle en fit rechercher les chefs comme des brigands soudoyés par les ennemis publics et avec quelle atrocité elle les fit poursuivre comme des criminels de lèse-nation!

L'AMI DU PEUPLE N° 545

Du dimanche 4 septembre 1791, p. 3312-3319

p. 3315

Lorsqu'il s'agissait d'anéantir les sociétés FRATERNELLES, dont les traîtres redoutaient l'union, le tartuffe d'André criait à tue-tête que les pétitions collectives n'étaient pas constitutionnelles, qu'il n'y avait de légal que les pétitions individuelles.

L'AMI DU PEUPLE N° 581

Du samedi 22 octobre 1791, p. 3549-3553

p. 3550

Délits et prévarications sur lesquels le ministre de la Justice garde le silence, lui qui est venu dénoncer avec tant de zèle quelques sociétés FRATERNELLES qui s'étaient opposées au massacre juridique de quelques bons patriotes.

L'AMI DU PEUPLE N° 582

Du mardi 25 octobre 1791, p. 3553-3559

p. 3555

Au surplus, toutes les plaintes qui nous sont arrivées tant des municipalités et départements patriotiques que des sociétés FRATERNELLES, sur le mauvais état de nos frontières, sont des preuves plus que suffisantes des malversations et des complots du ministre de la Guerre.

L'AMI DU PEUPLE N° 600

Du mardi 15 novembre 1791, p. 3653-3660

p. 3659

On sait que ce tartuffe, qui était accouru à l'Assemblée pour dénoncer les sociétés FRATERNELLES qui s'opposaient aux assassinats juridiques de quelques patriotes, a gardé le plus profond silence sur toutes les séditions produites par les prêtres réfractaires.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 659

Du lundi 28 mai 1792, p. 4018-4025

p. 4043, *L'Ami du Peuple au faiseur stipendié des Révolutions de Prudhomme*

Vous invitiez tous les citoyens à faire à sa veuve des offrandes FRATERNELLES et vous terminiez votre antienne en annonçant "que vous aviez la joie de compter dans le nombre Monsieur, ce citoyen prince, le seul de la race des Bourbon qui, en ce moment, ait trouvé dans sa conscience le courage de partager nos malheurs et nos dangers."

TOME VIII

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 12 OCTOBRE 1792, p. 4894-4897

p. 4894 (en note), *Journal des Débats et des Décrets N°23* du 12 octobre 1792, p.416-417 et 422-423

Ce n'est pas par des moyens tyranniques mais par des instructions FRATERNELLES qu'elle doit éclairer des citoyens égarés.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 84

Du mardi 25 décembre 1792, p. 5347-5352

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5352, *Observations aux amis de la patrie*

Je n'ai nul dessein de vous offenser; je ne veux que vous adresser des observations FRATERNELLES.

TOME IX : aucune occurrence

TOME X

SOCIÉTÉ DES JACOBINS

Séance du 3 juin 1793, p. 6448-6449

p. 6448 (en note) *, *Journal des Débats de la Société n°427 du 5 juin 1793, p. 1-2*

Bourdon de l'Oise: Je suis loin d'inculper Marat, qui, depuis 1789, s'est montré l'Ami du peuple, et je dis que c'est le servir que de l'inviter à nous donner des explications FRATERNELLES.

p. 6448 (en note) *

Le président [...] annonce que le citoyen Marat est prêt à se conformer à l'arrêté qui l'a invité à donner des explications FRATERNELLES, il obtient sur-le-champ la parole.

LETTRE DE MARAT À LA CONVENTION NATIONALE, du 21 juin 1793, p. 6558-6559

p. 6558 (en note) *

Agréer mes salutations FRATERNELLES. | Laussel, procureur de la Commune de Lyon

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELLEMENT	17	0,0006

TOME I - VII: aucune occurrence

TOME VIII

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 54

Du vendredi 23 novembre 1792, p. 5128-5132

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5132 *, *A l'Ami du Peuple*

Accepte avec confiance l'intérêt que tu nous inspires, réponds à notre amitié en nous répandant au plus tôt, nous l'espérons, et crois au plaisir que nous avons de nous dire FRATERNELLEMENT tes frères et amis.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 58

Du mardi 27 novembre 1792, p. 5148-5152

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5151 *, *Copie de l'extrait de la lettre du citoyen Paganel, député à la Convention nationale, au citoyen Lafont, datée de Paris, le 29 octobre, l'an 1^{er} de la République française*
Nous sommes très FRATERNELLEMENT, les amis de la liberté et de l'égalité.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 130
Du vendredi 22 février 1793, p. 5724-5728
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5727 *, *A l'incorruptible Ami du Peuple*
J'ajouterai que la cause qui détermine Riale à troubler la commune d'Ingouville, à la puraliser et la faire réunir à celle du Havre, c'est que les républicains d'Ingouville ont eu l'impolitesse de chasser de leur territoire je ne sais combien de milliers de contre-révolutionnaires, qui avaient précédé la fuite projetée de feu Capet dans les premiers jours d'août, et que nos riches négociants avaient logés FRATERNELLEMENT dans leurs magnifiques maisons de luxe, situées sur notre côté.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 150
Du vendredi 22 mars 1793, p. 5891-5895
Convention Nationale - Présidence de Gensonné

p. 5894 *, *Moyens de prévenir la disette des grains*
Amis, je vous salue bien FRATERNELLEMENT.

SOCIÉTÉ DES JACOBINS
Séance du 26 avril 1793, p. 6192-6195

p. 6194 *, *Journal des Débats de la Société n°402 du 28 avril, p.2-3*
Les sociétés populaires sont faites pour surveiller toutes les branches d'administration, mais pour remplir ce but, il suffit dans ce moment que des commissaires nommés par la Société invitent FRATERNELLEMENT les ministres à leur envoyer la liste des citoyens employés dans leurs bureaux.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 188
Du mardi 7 mai 1793, p. 6267-6271
Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6269 *
Je vous salue bien FRATERNELLEMENT.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 192
Du samedi 11 mai 1793, p. 6302-6306
Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6303 *, *Ami du Peuple,*
Je vous salue bien FRATERNELLEMENT, | *Signé,* Albert, premier vicaire épiscopal du Haut-Rhin, | et républicain jusqu'aux dents

p. 6306 *, *A Marat*
Nous sommes très FRATERNELLEMENT, les membres composant le comité de correspondance | Ferney, Dumanoy, Dubessey, Ruffié, Merlie

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 194

Du jeudi 16 mai 1793, p. 6316-6320
Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6318 *, *Ami du Peuple*,
Adieu, je vous embrasse FRATERNELLEMENT. | L. Hoche, rue du Cherche-Midi, n° 204 | {Montpellier},
le 3 mai 1793, l'an second de la République française

LETTRE DE MARAT À COLLET, le 16 mai 1793, p. 6320

p. 6320, *Au citoyen Collet, commissaire des Guerres*
Je vous salue FRATERNELLEMENT. | Marat, député à la Convention

TOME X

LETTRE DE MARAT AUX JACOBINS, du 20 juin 1792, p. 6549-6551

p. 6550
Je vous salue FRATERNELLEMENT, | Marat, député de la Convention

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 225
Du lundi 24 juin 1793, p. 6566-6570
Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6567 *, *A Marat*,
Je te salue FRATERNELLEMENT.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 226
Du mercredi 26 juin 1793, p. 6571-6576
Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6575 *, *A Marat, représentant du peuple et notre ami*
Nous te saluons FRATERNELLEMENT.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 233
Du jeudi 4 juillet 1793, p. 6612-6617
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6616 *, *Citoyen Marat*,
Je suis FRATERNELLEMENT | *Signé*, Desgranges

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 239
Du jeudi {11} juillet 1793, p. 6650-6654
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6652 *, *Copie de la lettre de Labenette à Robespierre*
Je vous embrasse bien FRATERNELLEMENT.

SÉANCE DES JACOBINS DU 12 JUILLET 1793, p. 6660

p. 6660 *
Il remercie les Jacobins de leur amitié, et les salue FRATERNELLEMENT.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 241
Du samedi 13 juillet 1793, p. 6661-6665
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6665 *, *Jean-Jacques Poncet, citoyen de la section de la Croix-Rouge à Marat, l'Ami du Peuple*
Amis de la liberté, j'attends de vous les secours dus au patriotisme opprimé, et je suis très
FRATERNELLEMENT votre concitoyen.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNISER	6	0,0002

TOME I : aucune occurrence

TOME II

L'AMI DU PEUPLE N° 202
Du jeudi 26 août 1790, p. 1275-1278

p. 1277, *Hôtel des Invalides Dépenses extraordinaires occasionnées à l'hôtel par la fédération et portées au plus haut*

Ne passons pas sous silence qu'un capitaine de l'Hôtel a fait mille démarches auprès du major pour que les invalides, tant soldats qu'officiers, obtinssent, un seul jour, la satisfaction d'être à table avec leurs frères d'armes des troupes de ligne. On les a bercés de cet espoir en remettant au dernier moment, sous prétexte que les officiers étaient invités par les bataillons parisiens, de sorte qu'ils ont eu la douleur de voir partir leurs braves camarades, sans avoir pu FRATERNISER avec eux une seule fois.

TOME III

FEUILLE EXTRAORDINAIRE DE L'AMI DU PEUPLE
Du 25 décembre 1790, p. 1961-1969

p. 1963 *, *Le général Motier vendu par ses mouchards ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille*

L'assemblée a en conséquence regardé ledit Estienne comme incapable de FRATERNISER avec elle et l'a exclu de son sein.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 336
Du lundi 10 janvier 1791, p. 2046-2053

p. 2049 (en note)

Cette section s'est si fort déshonorée par cette honteuse députation, que tous les citoyens vont arrêter de ne plus FRATERNISER avec elle, tant qu'elle n'aura pas fait un exemple des infâmes qui ont proposé l'arrêté *contre l'Ami du Peuple*.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 10, p. 2494-2497

p. 2494 *, *A l'Ami du Peuple*

N'allez pas croire, notre cher ami, que les patriotes soient d'humeur de toujours servir de jouets et d'instruments de fureur aux aristocrates. Ils sont las d'en être les valets et ils commencent à vouloir ne plus FRATERNISER avec eux.

TOME V - VII : aucune occurrence

TOME VIII

JOURNAL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE N° 6

Du dimanche 30 septembre 1792, p. 4799-4804

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4800, *Séance du mercredi soir 26 septembre* *

Députation du conseil général de la municipalité, qui dénonce elle-même les commissaires qu'elle a envoyés dans les départements pour FRATERNISER avec les citoyens, ce qui n'est pas étonnant, la municipalité étant aujourd'hui complètement aristocratisée. Je parie cent contre un, que la municipalité a été poussée à cette démarche incivique par quelques Brissotins, acharnés à la décrier.

JOURNAL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE N° 36

Du mardi 30 octobre 1792, p. 5036-5040

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5037 (en note), *Extrait d'une lettre d'un volontaire du bataillon de l'Arsenal, datée de Sedan, le 25 octobre 1792*

Au lieu d'aller FRATERNISER avec les dragons pour m'accuser d'avoir voulu les mettre aux prises avec eux, n'auraient-ils pas reconnu la nécessité de les surveiller?

TOME IX - X : aucune occurrence

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNISATION	1	0,0000

TOME I - IX : aucune occurrence

TOME X

SOCIÉTÉ DES JACOBINS

Séance du 7 juin 1793, p. 6473

p. 6473 (en note) *

Un membre demande qu'on supprime le mot de fédération et qu'on le remplace par celui de FRATERNISATION.

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
CONFRÈRE	29	0,0011

TOME I

L'AMI DU PEUPLE N° 32 (8 novembre 1789), p. 273-277

p. 275 *, *Suite des observations*

Ils font plus, ils prétextent cause d'ignorance *des faits qui leur sont imputés par un homme qui n'est désigné que par sa lettre initiale et qui ne s'est jamais présenté à l'Hôtel de Ville* donnant à leur CONFRÈRE accusé le témoignage de leur estime et l'affirmation absolue que les faits qu'on lui impute sont aussi dénués de vérité que de preuves, et approuvent le conséquence qu'il se pourvoie dans les tribunaux pour obtenir une justice éclatante, proportionnée à l'injure qu'on a osé lui faire et multipliée par la voie de l'impression.

L'AMI DU PEUPLE N° 33, *NOUVELLE SÉRIE* (17 octobre 1789), p. 330-336

p. 332-333

C'est cette légère méprise qui lui a fait dresser et afficher contre moi un procès-verbal, chef-d'œuvre de quelque praticien, où les honorables membres, après s'être donné à eux-mêmes des certificats de bonne conduite, déchirent l'Ami du Peuple, se déchaînent contre sa coupable licence de tout dire, prétextent cause d'ignorance *des faits qui leur sont imputés par un homme qui n'appartient point à l'Assemblée et au nom d'un homme qui n'est désigné que par sa lettre initiale, et qui ne s'est jamais présenté à l'Hôtel de Ville* donnent à leur CONFRÈRE accusé le témoignage de leur estime et l'affirmation absolue que les faits qu'on lui impute sont aussi dénués de vérité que de preuves, et approuvent en conséquence qu'il se pourvoie dans les tribunaux, pour obtenir une justice éclatante, proportionnée à l'injure qu'on a osé lui faire et multipliée par la voie de l'impression.

L'AMI DU PEUPLE N° 93

Du dimanche 10 janvier 1790, p. 542-546

p. 543, *Complot d'enlever l'Ami du peuple*

Le sieur Aubry n'a pas trouvé la leçon de son goût mais, au lieu de se plaindre hautement à moi et d'exiger réparation après avoir prouvé son innocence, comme aurait fait un homme franc du collier, il s'est fait accompagner d'un gros compère à la face rubiconde, couvert de l'habit national et que j'ai

soupçonné, à son insolence, CONFRÈRE du sieur Aubry.

TOME II

MARAT À CAMILLE DESMOULINS, p. 733

p. 733

Je réclame votre justice, mon cher CONFRÈRE, contre mes indignes contrefacteurs.

L'AMI DU PEUPLE N° 136

Du jeudi 17 juin 1790, p. 903-906

p. 904, *Observations sur l'affaire du sieur Garin, et supplique aux citoyens de voler à son secours*

En Angleterre, au lieu d'invoquer l'appui d'un écrivain public, il se serait présenté à un juge de paix et il aurait porté plainte contre son CONFRÈRE qui l'a menacé.

TOME III

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 2, N° 47, EXTRAIT, p. 1523-1524

p. 1524, *L'Ami du Peuple à l'Orateur du Peuple*

La justice, la délicatesse, l'honneur ne lui imposent-ils pas l'obligation de les forcer à la retraite ? On assure que des apprentis et des maîtres robins, séduits par le procureur général, leur CONFRÈRE, répandent dans le monde que Riston est coupable.

L'AMI DU PEUPLE N° 248

Du mardi 12 octobre 1790, p. 1587-1592

p. 1587-1588

Le sieur Fréteau, royaliste rigoureux, s'est permis quelques observations peu agréables au sieur de La Luzerne et peu édifiantes pour le public - en demandant à son CONFRÈRE si les sommes qu'il réclamait sont destinées à l'armement des 45 vaisseaux, tel qu'il a été décrété.

L'AMI DU PEUPLE N° 253

Du dimanche 17 octobre 1790, p. 1613-1618

p. 1616

Enfin, c'était pour ôter toute preuve contre lui qu'il engagea le sieur d'Estaing, son CONFRÈRE conspirateur et porteur de sa lettre aux municipaux, à ne pas la laisser entre leurs mains et à leur en donner une du sieur Guignard faisant la même demande.

L'AMI DU PEUPLE N° 254

Du lundi 18 octobre 1790, p. 1618-1623

p. 1619

Entendons-nous, mon cher CONFRÈRE.

L'AMI DU PEUPLE N° 272

Du vendredi 5 novembre 1790, p. 1711-1716

p. 1713, *Tableau des exécutions commises contre le sieur Heintzler par une foule d'agents de*

l'ancien régime et notamment par le sieur Fontaine, commissaire de police

Ce procès-verbal ne finissait pas, le clerc ne sachant comment s'y prendre, pour suivre l'ordre que répétait le commissaire de ménager son CONFRÈRE et sa concubine, de sorte qu'il la fit à la requête du plaignant, au lieu de la faire à celle du procureur du roi, abus criminel de confiance qui ne peut passer que pour une vraie trahison.

L'AMI DU PEUPLE N° 307

Du samedi 11 décembre 1790, p. 1887-1891

p. 1887 *, *A l'auteur*

Or donc une lettre de ce Le Blanc ayant été trouvée aux Champs-Élysées, dans laquelle il demandait à son CONFRÈRE Masson 36 livres à compte de son mois, fut apportée au club par un grenadier et présentée au président.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 369

Du samedi 12 février 1791, p. 2253-2258

p. 2254 *, *A l'Ami du Peuple*

Vous allez juger combien de braves guerriers doivent se trouver honorés d'avoir un pareil CONFRÈRE.

L'AMI DU PEUPLE N° 376

Du samedi 19 février 1791, p. 2304-2309

p. 2308, *L'Assemblée nationale métamorphosée en bois où les pères conscrits paraissent jouer le rôle d'une bande de voleurs sans masque*

Or, le moyen d'imaginer qu'un agent de la cour fasse aucune démarche contre un CONFRÈRE félon ou contre les favoris de l'épouse de son maître, de son souverain.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 23, p. 2579-2582

p. 2581, *Observations d'un voyageur anglophile*

Le département de Versailles est gangrené; le nommé *Chalon*, ancien procureur du roi à *Melun*, l'a perverti. Ce coquin n'est pas plus tôt parvenu en jouant le patriote à la place de procureur général syndic, qu'il a exercé des vexations inquisitoriales contre la municipalité de Vernouillet, et cela pour favoriser un sieur *Laroche*, son ancien CONFRÈRE.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 471

Du vendredi 27 mai 1791, p. 2933-2937

p. 2934 *, *A l'Ami du Peuple*

Le nommé *Senlis*, ancien mouchard de police, aujourd'hui coupe-jarret de *Motier* et chef des travaux publics, quoiqu'il ne sache pas lire. C'est son CONFRÈRE *Fournier*, cousin de *Bailly* et mouchard du général qui fait ses appels.

L'AMI DU PEUPLE N° 491

Du jeudi 16 juin 1791, p. 3035-3039

p. 3038 (en note), *Observations sur le déni de justice fait à M. Santerre contre le sieur Motier*

Vous n'y pensez pas, Messieurs les prévaricateurs du tribunal des Minimes, et si vous n'étiez pas de fieffés coquins, vous auriez eu bientôt ramené à la raison votre fripon de CONFRÈRE, payé pour vous égarer.

L'AMI DU PEUPLE N° 511

Du mardi 5 juillet 1791, p. 3139-3144

p. 3142 *

Tenez, Messieurs, voilà deux exemplaires de la lettre à l'Assemblée que je reçois de Luxembourg sous le cachet de M. Bouillé, de ce brave officier, dont mon CONFRÈRE Emmercy vous a tant vanté le patriotisme et la loyauté, dont je vous ai répandu comme de moi-même, auquel je vous ai engagés de voter des remerciements pour le massacre de Nancy qu'il a si bien fait exécuter, et auquel je me suis efforcé d'engager l'armée parisienne à décerner le triomphe.

L'AMI DU PEUPLE N° 518

Du mercredi 14 juillet 1791, p. 3179-3183

p. 3180, *Analyse de Voilà ce qu'il faut faire du roi*

A la tête des écrits captieux et scandaleux qui ont déjà vu le jour, est celui qui porte pour titre: *Voilà ce qu'il faut faire du roi*. Il est de Drouet, le CONFRÈRE de Le Blanc et de Goisset, deux fameux mouchards du comité des recherches, de Bailly et de Motier; emploi qu'il a longtemps rempli lui-même avec avantage.

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 562

Du vendredi 30 septembre 1791, p. 3443-3449

p. 3446-3447

Ce n'est pas que nous prétendions avoir l'air de vous laisser, sur quelques articles, dans une ignorance absolue, aussi pour jeter de la poudre aux yeux du public, avons-nous chargé notre CONFRÈRE Montesquiou de faire un fagot de tout ce que le ministère n'a pas honte de laisser paraître, et de tout ce que nous n'avons pas craint de vous montrer.

L'AMI DU PEUPLE N° 590

Du vendredi 4 novembre 1791, p. 3601-3606

p. 3604, *Tableau des calamités et des désastres prêts à désoler la France*

Quant à l'Angleterre, loin que notre constitution soit pour George III un sujet de mécontentement, elle doit l'enchanter, puisqu'en rapprochant son CONFRÈRE Louis XVI de sa condition politique, le grand monarque cesse d'être pour lui un objet de jalousie.

L'AMI DU PEUPLE N° 604

Du dimanche 20 novembre 1791, p. 3676-3681

p. 3678

On demandera peut-être pourquoi le sieur Lessart est venu remplir les fonctions étrangères à son ministère? La réponse est facile: c'est qu'il est le roi des impudents et que Duport, son CONFRÈRE, tout effronté qu'il est, manque d'assurance.

L'AMI DU PEUPLE N° 618

Du mardi 6 décembre 1791, p. 3752-3757

p. 3753

Son CONFRÈRE d'André est bien aujourd'hui président des machinateurs de l'hôtel de Richelieu et marchand de café, de sucre et de poivre, rue de la Verrerie, après avoir été avocat sans causes, conseiller au parlement d'Aix, président des traîtres du comité autrichien et chef de la noire bande des pères conscrits qui ont fait fortune en vendant la nation.

MARAT À LABLÉE, p. 3831-3832

p. 3832, *addition* : entre les pages 569 et 570 du I tome

Il est clair aussi que le procureur du roi devait éclaircir le fait, puis censurer son CONFRÈRE pour avoir abusé de ses fonctions.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 651

Du mercredi 16 mai 1792, p. 3981-3989

p. 3988

mais il doit avant tout, s'il veut être utile et bien servir la cause de la liberté, purger tous ses bureaux, infectés de l'aristocratie la plus dégoûtante et surtout à les remplacer par des patriotes éprouvés et non équivoques, comme l'a fait Dumouriez son CONFRÈRE, à l'égard de plusieurs de ceux qu'il a mis dans les siens, tels que des Noël, des Villars, des Bonnacarrère.

MARAT À CAMILLE DESMOULINS, du 19 mai 1792, p. 4003

Je vous salue patriotiquement, ainsi que Fréron, votre CONFRÈRE et le mien.

L'AMI DU PEUPLE N° 656

Du mercredi 23 mai 1792, p. 4018-4025

p. 4019

Outre qu'elle était d'abord destinée à faire passer pour une fête de canaille, celle que le peuple a donnée aux soldats de Châteauvieux, victimes de la tyrannie de l'Assemblée constituante, du monarque, de Bouillé et de Motier, elle a pour but de rassurer, même d'encourager tous les accapareurs royaux qu'avait saisis d'effroi le supplice de leur CONFRÈRE Simonneau.

TOME VIII

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 9

Du mercredi 3 octobre 1792, p. 4819-4824

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4823

Un autre membre déclare savoir à n'en pas douter qu'on a offert 24.000 livres à son CONFRÈRE Robouam, pour prix de son suffrage et qu'il les a repoussées avec horreur.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 57

Du lundi 26 novembre 1792, p. 5142-5152

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5142

Au lieu de lui accorder sa demande, un décret a été rendu pour traduire le sieur abbé d'Espagnac à la barre avec le sieur Malus, commissaire ordonnateur de l'armée du Nord, et le sieur Petit-Jean, son CONFRÈRE, lesquels j'ai dénoncés plusieurs fois comme dilapidateurs contre-révolutionnaires.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 100

Du mercredi 16 janvier 1793, p. 5515-5519

Convention Nationale - Présidence de Vergniaud

p. 5517

Le tartuffe Gensonné se bat les flancs pour renchérir sur son CONFRÈRE; il dénonce des projets désorganiseurs des sections de Paris, dont la surveillance le désole;

TOME IX -X : aucune occurrence

ELOGE DE MONTESQUIEU : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
CONFRÈRES	113	0,0045

TOME I

OFFRANDE À LA PATRIE OU DISCOURS AU TIERS ÉTAT DE FRANCE, AU TEMPLE DE LA LIBERTÉ, 1789, p. 1-28

p. 3, (en note)

Jean-Georges Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne en Dauphiné, en ne se réservant sur les revenus de son archevêque que deux mille écus, a donné à ses CONFRÈRES un bel exemple à suivre, mais difficile à imiter.

L'AMI DU PEUPLE N° 32

Du dimanche 8 novembre 1789, p. 273-277

p. 276 *, *Suite des observations*

Il n'est pas nécessaire d'avoir été appelé à leur Conseil pour savoir ce qui s'y est passé et, sans être devin, on peut assurer que quelque grossoyeur leur a tenu ce discours: "Il est trop heureux, chers CONFRÈRES, que ce B... ait fait cette petite méprise;

L'AMI DU PEUPLE N° 37

Du vendredi 13 novembre 1789, p. 294-298

p. 296

Et vous, Monsieur l'officier, vous ne produisez que le témoignage de l'estime de vos CONFRÈRES, l'assurance absolue que les faits qu'on vous impute sont aussi dénués de vérité que de preuves.

L'AMI DU PEUPLE N° 38

Du samedi 14 novembre 1789, p. 299-302

p. 302 (en note)

A ce propos gaillard, j'ai prié trois de ses CONFRÈRES de vouloir bien s'en souvenir dans l'occasion.

L'AMI DU PEUPLE N° 40

Du jeudi 19 novembre 1789, p. 305-309

p. 306 *, *Lettre au rédacteur*

Au nombre de ses chers CONFRÈRES, sont divers individus faits pour figurer. Je me réserve le plaisir de vous les faire connaître un jour.

L'AMI DU PEUPLE N° 33, NOUVELLE SÉRIE

Du samedi 17 octobre 1789, p. 330-336

p. 333 (en note) *

Il n'est pas nécessaire d'avoir été appelé à leur Conseil pour savoir ce qui s'y est passé et, sans être devin, on peut assurer que quelque grossoyeur leur a tenu ce discours: "Il est trop heureux, chers CONFRÈRES, que ce B... ait fait cette petite méprise; elle nous donne les moyens de le faire passer pour un faussaire et nous y gagnerons tous.

L'AMI DU PEUPLE N° 35, NOUVELLE SÉRIE

Du dimanche 18 octobre 1789, p. 341-344

p. 342

Et vous, Monsieur l'officier, vous ne produisez que le témoignage de l'estime de vos CONFRÈRES, l'assurance absolue que les faits qu'on vous impute sont aussi dénués de vérité que de preuves, chansons ridicules que tout cela.

L'AMI DU PEUPLE N° 36 NOUVELLE SÉRIE

Du mardi 20 octobre 1789, p. 344-348

p. 346-347

A ce propos gaillard, j'ai prié trois de ses CONFRÈRES de vouloir bien s'en souvenir dans l'occasion.

L'AMI DU PEUPLE N° 77

Du vendredi 25 décembre 1789, p. 464-468

p. 466 *, *Très justes remontrances des colporteurs à M. Bailly, maire de Paris*

Parmi nos CONFRÈRES vous en avez choisi trois cents auxquels vous avez fait payer leur propre signalement pour exercer le droit de colporter, qui appartient au premier venu.

L'AMI DU PEUPLE N° 97

Du jeudi 14 janvier 1790, p. 561-565

p. 562-563, *Notice*

que les seuls auteurs de cet abus sont les sieurs Thory et Boucher d'Argis, que ce dernier a fait le diable pour que l'on mît à exécution, au mépris de toutes les lois, un décret qui devait rester enseveli dans la poussière du greffe, qu'il a même essuyé à ce sujet les reproches les plus amers de ses CONFRÈRES.

p. 563

Et on viendra nous dire: nous sommes au désespoir de ce qui est arrivé, ce n'est pas de notre faute, c'est le fait d'un de nos CONFRÈRES.

DÉNONCIATION FAITE AU TRIBUNAL DU PUBLIC PAR M. MARAT L'AMI DU PEUPLE CONTRE M. NECKER, PREMIER MINISTRE DES FINANCES, (janvier 1790), p. 582-618

p. 596, *Second chef d'inculpation*

Vos chers CONFRÈRES des Filles-Saint-Thomas ont beau vanter vos prouesses, votre coup de maître n'est pas d'avoir, comme eux, soutiré de la poche des rentiers l'or dont vous avez rempli vos coffres, c'est d'avoir rendus nuls, pour nous, les dons de la nature, c'est de nous avoir escamoté nos moissons, c'est de nous faire périr d'inanition au sein de l'abondance, c'est d'avoir enchaîné par la crainte de la faim un peuple entier qui vous adorait.

L'AMI DU PEUPLE N ° 103

Du mercredi 20 janvier 1790, p. 623-626

p. 624 (en note)

Les procédés pleins de droiture et de délicatesse de ce digne magistrat sont ceux de la plupart de ses CONFRÈRES.

TOME II

NOUVELLE DENONCIATION DE M. MARAT, L'AMI DU PEUPLE, CONTRE M. NECKER, PREMIER MINISTRE DES FINANCES, p. 693-716

p. 707 (en note)

Enfin, qu'on me cite un seul cas où ces administrateurs n'aient pas employé tour à tour contre le peuple l'hypocrisie, la fourbe, la violence et la trahison. Je les ai accusés de conniver avec le gouvernement et j'en ai donné cent preuves irrésistibles pour tout autre lecteur que des Parisiens. Lorsque j'ai dit que le maire et ses CONFRÈRES ne sont, dans les mains du principal ministre, que des instruments dangereux, qu'ai-je donc dit qui ne soit conforme à la plus exacte vérité?

L'AMI DU PEUPLE N ° 129

Du jeudi 10 juin 1790, p. 854-858

p. 855, *Un petit mot, en passant, aux bons patriotes*

Je ne sais si la modération d'un commandant qui a non seulement la prééminence sur ses CONFRÈRES, mais qui peut, dans les temps de crise, tenir seul dans ses mains la balance du législateur et la précipiter à son gré, mérite de grands éloges.

L'AMI DU PEUPLE N ° 136

Du jeudi 17 juin 1790, p. 903-906

p. 903 (3) *, *Lettre à l'auteur*

Je viens de contredire l'humeur peu civique que j'ai la douleur de voir dominer un assez grand nombre de mes CONFRÈRES. [...] Tandis que, sans doute dans la vue de s'indemniser plus promptement de leurs longues pertes passées, mes CONFRÈRES, pour la plupart, ont persévéré à le débiter à douze sols. | Je vois avec regret qu'oubliant les services insignes que j'ai eu le bonheur de leur rendre dans les temps où ils croyaient avoir besoin de moi, services dont les détails ont été manifestés dans les divers écrits du chevalier de Rutledge et de Camille Desmoulins, ces mêmes CONFRÈRES portent leur injuste ressentiment au point de s'exhaler en menaces contre ma vie.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 11
Du mardi 22 juin 1790, p. 929-933

p. 931

Cinq heures après, ils furent arrachés contre toutes les lois protectrices de l'ordre et de la justice. Et par qui croyez vous, Monsieur, qu'a été commis cet attentat? Par un de Messieurs vos CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 143
Du jeudi 24 juin 1790, p. 943-947

p. 945 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

J'ignore si, à l'exception des syndics de ma communauté, mes CONFRÈRES ajouteront dorénavant beaucoup de foi *aux dispositions que le ministre promet de prendre à leur égard, de concert avec Messieurs du comité des subsistances de la Ville.*

p. 946 *

Permettez-moi d'avoir recours à votre journal pour avertir mes CONFRÈRES que je tiendrai chez moi, les vendredi et samedi, assemblée pour y recevoir leurs avis sur un projet que je leur soumettrai, à l'effet d'empêcher à la récolte prochaine les capitalistes et gros fermiers, les premiers d'accaparer, et les seconds de faciliter l'accaparement des blés.

L'AMI DU PEUPLE N° 157
Du jeudi 8 juillet 1790, p. 1023-1028

p. 1025

Un député à l'Assemblée nationale, Riquetti le cadet, est dénoncé par la municipalité de Perpignan et par le régiment dont il est colonel, de s'être abandonné à mille excès et d'avoir volé les cravates des drapeaux pour soulever ce corps contre le maire de la ville et allumer des dissensions civiles. Or, non seulement il n'est pas puni de ces attentats, mais il est déclaré inviolable; il paraît à la tribune, il est félicité par ses CONFRÈRES, son affaire est accrochée aux comités palliatifs, mais à peine remis en liberté, il recommence à conspirer contre la patrie.

L'AMI DU PEUPLE N° 180
Du mardi 3 août 1790, p. 1148-1155

p. 1149 *, *Anéantissement de la liberté de la presse par les noirs et les impartiaux*

Vous avez peur, Messieurs, je le vois, mais je sais un moyen de vous rassurer, je vais conférer avec mes CONFRÈRES, au revoir.

L'AMI DU PEUPLE N° 195
Du mercredi 18 août 1790, p. 1232-1238

p. 1235

On {n'} a pas oublié que Malouet a été mon délateur, le 31 juillet, et qu'il a dicté le décret que ses chers CONFRÈRES ont lancé contre moi, moi l'incorruptible défenseur des droits du citoyen et l'ennemi mortel de la tyrannie.

L'AMI DU PEUPLE N° 196
Du jeudi 19 août 1790, p. 1238-1244

p. 1241 (en note)

Ses CONFRÈRES improuvaient tous, plus ou moins, l'ardeur de mon patriotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 199

Du lundi 23 août 1790, p. 1258-1263

p. 1259

Sommé de répondre catégoriquement, s'il avait eu part à la publication de ce discours, l'auteur n'a pas balancé à l'avouer, malgré les efforts de ses CONFRÈRES pour éluder la question.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 216

Du jeudi 9 septembre 1790, p. 1388-1396

p. 1390, *Observations de l'Ami du Peuple*

Pour appuyer ses CONFRÈRES, le cafard Fréteau a ajouté que les ennemis de la constitution ne se bornaient pas à troubler la capitale et les provinces mais qu'ils faisaient des efforts chez les puissances voisines, que l'Allemagne était en feu.

L'AMI DU PEUPLE N° 236

Du jeudi 30 septembre 1790, p. 1518-1523

p. 1519 *

Le commissaire auditeur qui aura connaissance d'un délit militaire commis hors de son arrondissement sera tenu d'en avertir sans aucun délai celui de ses CONFRÈRES, dans l'arrondissement duquel ce délit passera pour avoir été commis et de lui renvoyer tous les renseignements qu'il aura pu se procurer, notamment copie de la dénonciation, s'il en a reçu une.

L'AMI DU PEUPLE N° 238

Du samedi 2 octobre 1790, p. 1529-1533

p. 1533, *Notice*

Il faut que ce bonhomme se sente bien fragile pour s'être ainsi effarouché de la petite liberté que j'ai prise avec ses CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 239

Du dimanche 3 octobre 1790, p. 1534-1538

p. 1537 (en note)

Que le sieur Moreau, qui vient de me dénoncer pour avoir révoqué en doute la sincérité du serment de ses CONFRÈRES les municipaux, résolve un peu cette question.

L'AMI DU PEUPLE N° 240

Du lundi 4 octobre 1790, p. 1539-1548

p. 1548

Le procureur du roi au Châtelet a violé les devoirs de son ministère, en repoussant les seuls témoins qui pussent éclairer sa religion, découvrir les coupables et absoudre l'innocence. Il doit donc être puni comme lâche prévaricateur. J'en dis autant de tous ses CONFRÈRES qui n'ont pas apporté un cœur plus pur dans l'instruction de cette cause.

L'AMI DU PEUPLE N° 242

Du mercredi 6 octobre 1790, p. 1555-1560

p. 1559, *Petit tour de passe du maire et du commandant général*

Il y a longtemps que mon petit diable m'a fait cette confidence. Je suis bien fâché qu'il ait oublié d'en faire part à mes CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 250

Du jeudi 14 octobre 1790, p. 1598-1602

p. 1601, *Observations*

Et pour leur prouver la réalité de vos dispositions, commencez par ordonner l'expulsion du grand général, le chef des CONFRÈRES contre-révolutionnaires, commencez par ordonner le supplice des ministres, emparez-vous de tous les arsenaux, de tous les moulins à poudre, de tous les magasins militaires et armez complètement jusqu'au dernier citoyen.

L'AMI DU PEUPLE N° 253

Du dimanche 17 octobre 1790, p. 1613-1618

p. 1615 (en note)

M.Laborne est excellent patriote et le seul honnête homme qui se trouva parmi les juges du Châtelet, qui plein d'horreur pour ses CONFRÈRES, a donné sa démission lorsqu'il eut {vu} les desseins de ce tribunal.

L'AMI DU PEUPLE N° 266

Du samedi 30 octobre 1790, p. 1679-1683

p. 1682, *Affaire d'Avignon*

Ainsi, il n'y a qu'un Tronchet et ses grimaux de CONFRÈRES qui puissent avoir l'effronterie de soutenir en pleine Assemblée que les villes sont une propriété du prince, "maître de disposer de leurs habitants comme d'un troupeau de moutons".

p. 1683

A ces traits, qui ne reconnaît le vil praticien accoutumé à vendre son habit, son honneur et sa conscience aux coquins qui le paient? Il n'est point d'artifices que ce lâche député n'ait mis en usage pour surprendre la foi de ses CONFRÈRES et leur inspirer de l'effroi sur les suites de la réunion des Avignonnais.

L'AMI DU PEUPLE N° 275

Du mardi 9 novembre 1790, p. 1727-1732

p. 1730, *Beaux traits de civisme de la section Mauconseil*

Déjà on leur nomme pour successeurs le sieurs de Lessart, de La Millière, Duportail, créatures de Necker et de ses CONFRÈRES. Car en se retirant, chaque greffier du pouvoir exécutif remet à ce monarque la liste des coquins les plus dignes de le remplacer.

L'AMI DU PEUPLE N° 276

Du mercredi 10 novembre 1790, p. 1732-1737

p. 1736, *Dénonciation importante*

Quant aux alguazils de l'ancien régime et aux pousse-culs, banqueroutiers, escrocs ou échappés des galères qui déshonorent le reste de la troupe du centre, certes, c'est un beau cadeau que le héros des deux mondes veut faire au monarque des Français. Il est digne d'un courtisant! Il ne manquerait plus à

Louis XVI que de l'accepter pour devenir la fable de ses CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 281

Du lundi 15 novembre 1790, p. 1764-1770

p. 1768, *Observations de l'Ami du Peuple*

Cependant les comités traîtreux de constitution militaire et des rapports en sont instruits; aujourd'hui même, il doit être présenté au protestant Rabaut, non moins vendu qu'un catholique. Fréteau, le janséniste, vient d'en presser la présentation au nom de ses CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 282

Du mardi 16 novembre 1790, p. 1770-1775

p. 1771

Hé quoi! un brigand accusé de vol prétendra-t-il se laver aux yeux de la justice en invitant quelques CONFRÈRES à venir visiter le bois?

L'AMI DU PEUPLE N° 284

Du mardi 16 novembre 1790, p. 1782-1786

p. 1786, *Invitation aux orateurs vertueux*

Sous l'ancien régime, un scélérat en place était un objet sacré pour ses CONFRÈRES et pour les praticiens pusillanimes ou fripons; chacun craignait de lui nuire et nul n'osait l'attaquer.

L'AMI DU PEUPLE N° 302

Du lundi 6 décembre 1790, p. 1864-1867

p. 1866, *Seconde lettre de Marat, l'Ami du Peuple, à Duport-Dutertre, Garde des Sceaux de France*

Que diront les malveillants surtout lorsqu'ils feront remarquer qu'à l'exemple du maire, vous avez refusé de prêter le serment de désintéressement, exigé des administrateurs par la municipalité, surtout lorsqu'ils relèveront les déférences que d'humbles municipaux doivent nécessairement avoir pour un Garde des Sceaux qui ne dédaigne pas de les appeler ses chers CONFRÈRES?

L'AMI DU PEUPLE N° 324

Du mercredi 29 décembre 1790, p. 1983-1987

p. 1986, *Adresse de J.P. Marat, l'Ami du Peuple, à Louis XVI, roi des Français*

Votre beau-frère l'Autrichien et vos CONFRÈRES les rois d'Espagne, de Naples et de Sardaigne rassemblaient des troupes pour vous seconder.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 337

Du mardi 11 janvier 1791, p. 2053-2057

p. 2054

O Voidel! Voidel! vous êtes donc un charlatan comme vos chers CONFRÈRES, et vous n'êtes pas moins disposé qu'eux à immoler la patrie à un fripon de la cour.

p. 2056 *, *Dénonciation importante communiquée à l'Ami du Peuple par un officier Invalide*

Je somme pareillement les commissaires examinateurs de publier la liste des maisons de jeu, avec les

noms de ceux qui les tenaient, conjointement aux noms de ceux qui levaient les contributions. C'est le seul moyen de démontrer leur intégrité au public, toujours prêt à craindre qu'ils ne connivent avec leurs CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 338

Du mercredi 12 janvier 1791, p. 2057-2062

p. 2058, *Événement*

A ce coup de foudre, le municipal reste interdit, ses CONFRÈRES se mettent à délibérer et bientôt il adresse ces paroles à l'auditoire: *puisque le public vient de manifester, par l'organe d'un citoyen, son vœu pour que je ne préside pas, je me retire.*

L'AMI DU PEUPLE N° 340

Du vendredi 14 janvier 1791, p. 2069-2074

p. 2074 *, *A l'auteur*

Mais ce Senneville, suppôt de l'ancien régime comme la plupart de ses CONFRÈRES, et vrai patron de mouchards, ayant déjà pallié le crime du sieur L'Huillier, en a usé de même à l'égard de Longuemar qu'il a fait remettre en liberté, malgré les charges des témoins, malgré l'aveu même de l'accusé qui déclarait avoir donné à Marchand vingt coups de bâton, quelques jours auparavant, malgré qu'il déclarât avoir donné le fil à son sabre et s'en être servi le jour de la fédération contre un citoyen qui parlait sans vénération du général.

L'AMI DU PEUPLE N° 353

Du jeudi 27 janvier 1791, p. 2146-2151

p. 2146 (2) *, *A l'Ami du Peuple*

Leurs CONFRÈRES les applaudissent et les citoyens qui ne suivent point leur marche, se livrent à eux avec une aveugle confiance; s'ils viennent fortuitement à les prendre sur le fait et à les expulser, ce n'est jamais que pour s'abandonner à d'autres fripons qui ne valent pas mieux. [...] Ses CONFRÈRES crièrent à la calomnie, les citoyens aveugles firent chorus.

L'AMI DU PEUPLE N° 372

Du mardi 15 février 1791, p. 2273-2278

p. 2274, *Observations sur le massacre de La Chapelle*

Quand le refus fait par le mouchard Lajard, aide-major général, de délivrer l'ordre de payer les frais du transport des pièces de canon, qui ont marché le 24 janvier, à la tête de la compagnie des grenadiers des Récollets, pour apaiser les troubles que les chasseurs des barrières avaient excités à La Chapelle, ne proviendrait pas uniquement de l'humeur qu'a fait éclater ce scélérat comme tous ses CONFRÈRES de l'état-major, dès que le coup des contre-révolutionnaires eut manqué, les menées infâmes des députés du comité municipal des recherches, vendus à Bailly et à Motier, suffiraient pour démontrer clair comme le jour, que le massacre des pauvres habitants de ce hameau (qu'on s'est efforcé de faire passer pour des contrebandiers) était une vraie tentative de contre-révolution, un complot pour allumer la guerre civile.

L'AMI DU PEUPLE N° 376

Du samedi 19 février 1791, p. 2304-2309

p. 2304, *L'Assemblée nationale métamorphosée en bois où les pères conscrits paraissent jouer le rôle d'une bande de voleurs sans masque*

Tantôt ils paraissent un ramassis d'imbéciles qui se laissent duper par quelques effrontés jongleurs,

comme dans ces discussions concertées où les rapporteurs des différents comités coulent des décrets funestes, tantôt ils ressemblent à une troupe de fripons en foire, comme dans ces discussions simulées où le rapporteur du comité des Finances s'entend avec ses CONFRÈRES, pour escamoter des millions et vider le trésor public.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 4, N° 60, p. 2338-2341

p. 2338 (dans le titre), *Dénonciation de quelques grenadiers soldés, CONFRÈRES en mouchardise du fameux Louvain.*

L'AMI DU PEUPLE N° 382

Du vendredi 25 février 1791, p. 2351-2356

p. 2356, *Quand les chevaux seront dehors, les traîtres fermeront l'écurie*
Monsieur Chapelier, vous êtes un perfide, comme vos CONFRÈRES les constitutifs.

L'AMI DU PEUPLE N° 384

Du dimanche 27 février 1791, p. 2368-2373

p. 2368 (en note), *Dénonciation très grave*
Ce Beauregard est parent de Beauregard, ancien garde d'Artois, puis exempt de maréchaussée, aujourd'hui officier du guet à cheval et coupe-jarret du sieur Motier. C'est lui qui a engagé son parent à se charger d'une partie de la commission et à trouver parmi ses CONFRÈRES des gueux pour l'exécuter.

L'AMI DU PEUPLE N° 388

Du jeudi 3 mars 1791, p. 2400-2411

p. 2402 (en note) *, *A Marat*
On a vu comment dix fripons, qui composaient le comité secret de Saint-Roch, protégés par quelques-uns de leurs CONFRÈRES, les municipaux, ont bravé dix mille citoyens honnêtes qui voulaient leur faire rendre compte.

L'ORATEUR DU PEUPLE, VOL. 5, N° 6, p. 2452-2454

p. 2453 *, *Cher Ami du Peuple*
Je pourrais ajouter ici que les membres du Club qui l'ont faite et appuyée se sont déshonorés aux yeux de leurs CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 413

Du lundi 28 mars 1791, p. 2601-2607

p. 2605
Ce rapport, signé le 28 décembre 1790, des sieurs Legrand, Célerier, Desmoutier, Fregnet, Gisor et Quin, et remis le 12 janvier suivant au comité d'agriculture, est un échantillon de la mauvaise foi des signataires, tous endoctrinés par leurs CONFRÈRES les administrateurs, pour enfler à l'excès les devis.

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 423

Du vendredi 8 avril 1791, p. 2669-2675

p. 2675, *Observations sur le premier rapport du 30 octobre 1790*

O nation infortunée, tel est l'excès de ton malheur, qu'il suffit d'un seul de tes députés pour désoler tes villes, bouleverser les provinces et mettre tout le royaume en feu, mais n'allez pas croire que Régnier ait abusé ses CONFRÈRES, ils étaient d'intelligence avec lui.

L'AMI DU PEUPLE N° 460

Du lundi 16 mai 1791, p. 2879-2883

p. 2879 (2) *, *Montpellier, le 7 {mai} 1791*

M.Fedas, officier municipal de cette ville, instruit qu'un nommé Bellegarigue imprimait suivant son usage des écrits séditieux, s'est transporté il y a trois jours, à une heure après minuit, avec un de ses CONFRÈRES, bien escortés, chez Bellegarigue où l'on a trouvé une foule d'écrits abominables dont le moins mauvais est intitulé: *Protestations des trois ordres de la province de Languedoc réunis, adressées au roi, contre la prétendue constitution que fait l'Assemblée se disant nationale*. M.Fedas est venu au club, dont il est membre ainsi que tous ses CONFRÈRES, dénoncer ce chef-d'œuvre d'atrocité.

p. 2879 *, *Montpellier, le 7 {mai} 1791*

Ce fut là ma récompense pour l'avoir empêché d'être égorgé, lui et ses CONFRÈRES, à l'Hôtel de Ville, lors du retour du banquier genevois, lequel, comme on sait, obtint d'emblée la grâce de Besenval et de tous les autres suppôts du despotisme.

L'AMI DU PEUPLE N° 468

Du mardi 24 mai 1791, p. 2917-2922

p. 2921 *, *A l'Ami du Peuple*

Signé, Millin, au nom de ses CONFRÈRES

L'AMI DU PEUPLE N° 470

Du jeudi 26 mai 1791, p. 2928-2932

p. 2930 *, *A l'Ami du Peuple*

Ainsi les citoyens du Gros-Caillou l'ont échappé belle. Si le sieur La Rive revenait à la charge, ils sont invités à donner une danse vigoureuse à cet histrion, bas valet des valets de la cour, comme ses CONFRÈRES Naudet, Fleury, Dazincourt, Desessart, etc.

L'AMI DU PEUPLE N° 472

Du samedi 28 mai 1791, p. 2938-2943

p. 2941 *, *A l'Ami du Peuple*

Je vous écris au nom de plusieurs garçons cordonniers mes CONFRÈRES qui n'ont pas consenti à la cérémonie.

L'AMI DU PEUPLE N° 480

Du dimanche 5 juin 1791, p. 2980-2984

p. 2983 *, *A l'Ami du Peuple*

Il s'est sauvé de la maison, de peur d'être lanterné. Aujourd'hui il offre de payer les dégâts qu'il a occasionnés, si on veut lui permettre de voler comme ses autres CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 484

Du jeudi 9 juin 1791, p. 2999-3004

p. 3000

Observons en passant que ce fripon ne redoute rien tant, pour lui et ses CONFRÈRES, que la censure et les regards du public.

p. 3003

La Fayette est honnête homme, comme peut le témoigner toute la nation qu'il a trahie, *passionné pour la liberté*, comme le prouvent ses attentats contre *l'Ami du Peuple*, dont il a mis la tête à prix, contre les députés du régiment du Roi, qu'il a fait jeter en prison, contre ses désapprobateurs du Palais-Royal, qu'il a fait assommer par ses coupe-jarrets, contre les Marseillais, qu'il voulait massacrer pour les punir de ce qu'ils résistaient à la tyrannie ministérielle, contre la garnison de Nancy, qu'il a conseillé d'égorger parce qu'elle demandait justice de ses chefs indignes, contre Féral, Gerdret, Santerre qu'il voulait sacrifier, parce qu'ils se sont opposés à ses projets sinistres et qu'ils ont senti les insolences des valets de la cour, ses CONFRÈRES, contre les 60 démolisseurs du donjon de Vincennes qu'il a retenus un mois au secret au mépris des lois protectrices de la liberté, contre les deux cents soldats des Champs-Élysées qu'il a privés de leur liberté pour avoir réclamé leur paie, contre les gardes françaises qu'il ne cesse de persécuter pour s'être enrôlés sous les drapeaux de la patrie, contre les quatorze grenadiers de l'Oratoire qu'il a fait expulser pour fait de patriotisme, contre tous les citoyens de Paris qu'il voulait égorger pour s'être opposés à la fuite de la famille royale.

L'AMI DU PEUPLE N° 491

Du jeudi 16 juin 1791, p. 3035-3039

p. 3038 (en note), *Observations sur le déni de justice fait à M. Santerre contre le sieur Motier*

Que ceux qui n'ont pas tous concouru à ce jugement inique et dérisoire protestent contre, s'ils ne veulent pas être confondus avec leurs CONFRÈRES prévaricateurs.

L'AMI DU PEUPLE N° 492

Du vendredi 17 juin 1791, p. 3040-3045

p. 3041

Chappe, dit de la Valette, naguère procureur au chapitre de Notre-Dame, a fait fortune comme ses CONFRÈRES, en dépouillant la veuve et l'orphelin. Il s'est longtemps opposé à la vente des biens du clergé, en affichant la crainte d'une contre-révolution.

L'AMI DU PEUPLE N° 512

Du mercredi 6 juillet 1791, p. 3145-3150

p. 3148 *, *A l'Ami du Peuple*

Depuis leur retour, un grand nombre de ces hommes courent les différents quartiers de Paris, se réunissent chez un de leurs CONFRÈRES, rue Vivienne, près la rue Colbert, et dans une maison de Foulon, derrière le champ des Capucins.

L'AMI DU PEUPLE N° 515

Du samedi 9 juillet 1791, p. 3162-3165

p. 3148 *, *Discours de M. Robespierre*

Je sais que par une dénonciation pour moi dangereuse à faire, mais non dangereuse pour la chose publique; je sais qu'en accusant, dis-je, ainsi la presque universalité de mes CONFRÈRES les membres de l'Assemblée, d'être contre-révolutionnaires, les uns par ignorance, les autres par terreur, d'autres par un ressentiment, par un orgueil blessé, d'autres par une confiance aveugle, beaucoup parce qu'ils sont corrompus, je soulève contre moi tous les amours-propres, j'aiguise mille poignards et je me dévoue à toutes les haines;

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 550

Du vendredi 9 septembre 1791, p. 3341-3347

p. 3343

Puis, il passe à l'approbation plénière du comité à toutes les mesures prises par le ministre patriote et il finit par témoigner le déplaisir que ses CONFRÈRES ont ressenti à l'ouïe des inculpations inconsidérées qui versent le dégoût sur ce digne fonctionnaire, qui mérite si fort d'être encouragé par des éloges.

LES CHARLATANS MODERNES OU LETTRES SUR LE CHARLATANISME ACADEMIQUE PUBLIÉES PAR M. MARAT, L'AMI DU PEUPLE (septembre 1791), p. 3349-3379

p. 3362, *Lettre VI*

Il fut chargé du rapport. Dès lors, souverain dispensateur de la compagnie, mais peu jaloux de la gloire de ses CONFRÈRES, il forma le noble projet de s'approprier la médaille.

p. 3373, *Lettre X*

Si chaque classe en use de la sorte, les individus ne s'y traitent pas mieux et les CONFRÈRES se prodiguent charitablement cent épithètes gracieuses. Condorcet est appelé le faquin littéraire;

p. 3373 (en note), *Lettre X*

Panégyriste de la confrérie, il mendie pour lui même, disent ses CONFRÈRES, les éloges qu'il distribue aux autres.

p. 3374, *Lettre X*

Si quelque nouveau se présente, la flagornerie seule peut lui ouvrir les portes; et comme les CONFRÈRES ne sont pas ennemis de la bonne chère, ils donnent toujours la préférence aux favoris de la fortune.

p. 3374 (en note)

S'il fût venu au monde un an plus tôt, disent ses CONFRÈRES, on aurait pu le croire fils d'un gentilhomme, mais aux goûts de la bonne dame, il pourrait bien descendre de quelque Turcaret.

L'AMI DU PEUPLE N° 564

Du dimanche 2 octobre 1791, p. 3456-3460

p. 3456-3457

On y a vu les représentants du peuple, prostitués à la cour, livrer au prince le trésor national. On y a vu ces vils suppôts du despotisme, accusés hautement de vénalité par leurs CONFRÈRES.

L'AMI DU PEUPLE N° 572

Du mercredi 12 octobre 1791, p. 3502-3506

p. 3502 *

Peu après se sont présentés tous les membres du cabinet. Messieurs, a dit au nom de ses CONFRÈRES le sieur Duport, nous étions impatients de venir au sein de l'Assemblée législative, mais nous avons dû attendre que le roi nous eut devancés.

p. 3503

On se plaignait de ce que le sieur Montmorin ne donnait pas, comme ses dignes CONFRÈRES, des

instructions intéressantes et précieuses.

L'AMI DU PEUPLE N° 584

Du samedi 29 octobre 1791, p. 3570

p. 3572

M.l'évêque Fauchet demande que nous fassions une épargne de trente millions, que dirait-il si nous voulions épargner encore davantage, en ne payant point le clergé et les évêques assermentés? Il dirait que vos CONFRÈRES n'en sont pas les maîtres, et que vous êtes un pauvre d'esprit.

p. 3573-3574

Ne pouvant plus abuser de sa mission pour assouvir sa rage, mais toujours plein de ressentiment contre les Avignonnais, auxquels il ne pardonnera jamais de l'avoir privé de son doux ami, ce prêtre atroce a fait épouser sa querelle à plusieurs de ses indignes CONFRÈRES, qui ont soulevé la populace de la ville et armé une bande de brigands pour égorger les officiers municipaux.

L'AMI DU PEUPLE N° 605

Du lundi 21 novembre 1791, p. 3681-3585

p. 3682 *, *A l'Assemblée nationale*

On connaît le piège odieux qu'ils avaient forcé Lescuyer de tendre à ses CONFRÈRES, pour leur faire partager son déplorable sort.

L'AMI DU PEUPLE N° 616

Du samedi 3 décembre 1791, p. 3739-3743

p. 3739

C'est le sieur Pastoret qui a présidé à la séance de lundi soir. Comme elle devait être principalement consacrée à la réclamation des patriotes avignonnais contre les attentats des commissaires royaux, ce ministériel a débuté par proposer aux pauvres d'esprit de l'Assemblée un décret perfide qu'a fait passer la cabale de ses CONFRÈRES en iniquités.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 630

Du dimanche 15 Avril 1792, p. 3864-3869

p. 3865, *Club des Cordeliers, Société des amis des droits de l'homme et du citoyen, Extrait du procès-verbal du 7 avril 1792, l'an 4^e de la liberté*

Qu'il fût accapareur lui-même, c'est ce que certifient tous les bons citoyens d'Etampes, c'est ce que prouvent les honneurs rendus à sa mémoire par ses CONFRÈRES les accapareurs d'Orléans.

L'AMI DU PEUPLE N° 634

Du jeudi 19 avril 1792, p. 3883-3887

p. 3886-3887 (2) *

Nous vous déclarons, au nom de la nation, votre auguste souverain, que nous ne voulons point traiter avec vos CONFRÈRES, les princes de l'Europe, que nous ne voulons faire aucun préparatif de guerre. [...] Le soin de vous rappeler vos frères et vos cousins rebelles vous regarde, de même que celui de détourner vos CONFRÈRES de toutes entreprises hostiles.

L'AMI DU PEUPLE N° 639

Du mardi 24 Avril 1792, p. 3911-3917

p. 3916, *Réponse du président*

Le misérable ferme les yeux sur tous les désordres de l'Etat qu'ont causés les malversations du cabinet ministériel auquel il s'est prostitué. Du moins devrait-il les ouvrir sur le manège de ses CONFRÈRES qui le démentent à l'envi.

L'AMI DU PEUPLE N° 663

Du dimanche 3 juin 1792, p. 4063-4067

p. 4066, *Observations sur le comité autrichien*

Je conçois que ces Messieurs comme leurs CONFRÈRES les conjurés de la Gironde et de Paris, avaient à couvrir leurs perfidies par ces faux airs de civisme, je conçois encore qu'il ne leur était pas indifférent d'attribuer à un conciliabule particulier et distinct du cabinet ministériel tous les complots qui ont désolé la France depuis trois ans.

p. 4067 *

Mes CONFRÈRES de la Gironde et de Paris pourraient vous assurer que nous avons compté pour rien les désastres ordinaires qui accompagnent la guerre, tels que l'épuisement des Finances et la destruction des hommes.

L'AMI DU PEUPLE N° 676

Du dimanche 22 juillet 1792, p. 4147-4151

p. 4151, *Motifs qui ont déterminé la retraite de l'Ami du Peuple*

Alors, divisée en deux partis irréconciliables, qui ne connaissent plus ni raison ni décence, elle est en proie aux passions les plus criminelles. Tant que dure la séance, on entend les orateurs se chamailler, tandis que les CONFRÈRES babillent, rient, crachent, toussent et ricanent pour couvrir la voix des acteurs.

LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE, p. 4165-4663

p. 4633, *Discours adressé aux Anglais le 15 avril 1774, sur les vices de leur Constitution, et les moyens d'y remédier*

Instruit de ces atrocités, un membre du parlement a proposé plusieurs fois d'examiner le régime des prisons, et toujours sans succès. Ses vertueux CONFRÈRES, peu touchés des maux qu'ils ne craignent point de partager, voient avec indifférence ces abus criants et ne daignent pas les réformer.

TOME VIII

L'AMI DU PEUPLE N° 678

Du mardi {14} août 1792, p. 4673-4680

p. 4673 (en note), *Le peuple abusé par ses représentants ou les nouvelles trahisons des pères conscrits depuis la prise du château des Tuileries*

Quand le lâche Louis va chercher un asile avec les siens au milieu de ses complices, en leur annonçant qu'il fuit, pour épargner au peuple qu'il allait faire égorgé, LE GRAND CRIME DE LE PUNIR DE SES FORFAITS, et en les assurant qu'il se croit en sûreté parmi eux, le président lui répond fièrement, au nom de ses CONFRÈRES:

MARAT, L'AMI DU PEUPLE A LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLEANS, PRINCE FRANÇAIS

Du 2 septembre 1792, p. 4708-4711

p. 4709

Pressé par Fréron de concourir à la publication de mes écrits patriotiques, {il} parut céder un moment; et la femme Roland, qui mène les affaires, sous son directeur Lanthenas, convint avec Fréron de couper court à toute difficulté, en faisant appuyer ma demande par ma section, pour l'absolution de son mari auprès de ses CONFRÈRES brissotins.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 10

Du jeudi 4 octobre 1792, p. 4825-4829

Convention Nationale - Présidence de Pétion

p. 4827

Rétractez-vous donc au sujet de Dumouriez, me disaient hier matin deux collègues, à l'ouïe des avantages qu'il dit avoir remportés sur l'ennemi. Point d'étourderie, mes chers CONFRÈRES, je vous prie.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 21

Du lundi 15 octobre 1792, p. 4910-4914

Convention Nationale - Présidence de Delacroix

p. 4912

Elle s'est vendue elle-même par sa bassesse à flagorner Roland, par son zèle à lui accoler ses protégés pour CONFRÈRES, par sa fureur à faire passer quelques décrets favorables à ses vues, par ses soins à capter les généraux, en prenant leur défense et en leur votant des honneurs, par l'allure de ses factotums, par ses propos indiscrets et par sa sottise à manifester ses desseins.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 33

Du samedi 27 octobre 1792, p. 5020-5025

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5020

Brissot, d'un air ricaner et ses CONFRÈRES du bureau, Buzot, Gensonné, Sieyès et Guadet se distinguent dans cette noble farce.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 115

Du jeudi 7 février 1793, p. 5623-5627

Convention Nationale - Présidence de Rabaut

p. 5626-5627, *Avis*

Comme c'est un libraire, dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 117

Du samedi 9 février 1793, p. 5632-5636

Convention Nationale - Présidence de Rabaut

p. 5636, *Avis*

Comme c'est un libraire, dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs

CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 118
Du dimanche 10 février 1793, p. 5637-5641
Convention Nationale - Présidence de Rabaut

p. 5641 *, *Avertissement*

Comme c'est un libraire, dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 120
Du mardi 12 février 1793, p. 5653-5657
Convention Nationale - Présidence de Rabaut

p. 5657 *, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire, dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 122
Du jeudi 14 février 1793, p. 5673-5677
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5677 *, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 123
Du vendredi 15 février 1793, p. 5677-5681
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5681, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 124
Du samedi 16 février 1793, p. 5682-5686
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5686, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 125
Du dimanche {17} février 1793, p. 5687-5691
Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5691, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 127

Du mardi 19 février 1793, p. 5697-5701

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5701, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 128

Du mercredi 20 février 1793, p. 5701-5705

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5705, *Aux citoyens libraires*

Comme c'est un libraire dont le nom m'est inconnu, auquel il a été remis, je prie tous les citoyens de cette profession qui prendront lecture de cet avertissement, de vouloir bien le communiquer à leurs CONFRÈRES.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 157

Du lundi 1^{er} avril 1793, p. 5965-5969

Convention Nationale - Présidence de Jean de Bry

p. 5966 *

Alors, les officiers commandants, soupçonnés depuis longtemps de malveillance et d'aristocratie, ne pourraient plus laisser échapper les malveillants, leur CONFRÈRES et leurs protégés.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 191

Du vendredi 10 mai 1793, p. 6295-6299

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6298 (2) *, *F. Cor, procureur-syndic du district de Corbeil, au citoyen Winter et compagnie, négociants et entrepreneurs pour l'artillerie, rue Montmartre, n°111, à Paris*

En voici la cause: c'est que cet intrigant (comme bien d'autres que j'ai sous les yeux), achète au nom de la nation, de ses CONFRÈRES fermiers, des ci-devant nobles et seigneurs, leurs plus mauvais chevaux pour 25 à 40 pistoles, les compte à la nation pour 800 à 1.200 livres; il a donc pour lui 4 à 500 livres de profit par cheval, sans compter les 24 livres par tête qu'il a de vous pour sa commission, sans compter enfin le tour du bâton, au moyen de ces mêmes chevaux qui sont en dépôt à rien faire à Marcoussis et Fontainebleau, etc., qu'il prête à ses CONFRÈRES et aux ci-devant nobles et seigneurs.

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 17 MAI 1793, p. 6327-6329

p. 6326, *Journal des Débats et des Décrets n°242, p.237-239*

de dire s'il n'était pas un infâme, qui a même passé pour tel aux yeux de ses CONFRÈRES les avocats et qui a été ignominieusement rayé de dessus leur tableau.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 233

Du jeudi 4 juillet 1793, p. 6612-6617
Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6612 (dans le titre)

Portrait de Jacques Roux, boute-feu de la section des Gravilliers et de la société des Cordeliers, chassé de ces assemblées populaires, de même que ses CONFRÈRES Varlet et Leclerc, ses complices

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 234

Du vendredi 5 juillet 1793, p. 6625-6630

Convention Nationale - Présidence de Thuriot

p. 6627 *, *A Marat*

Hier soir, il demandait bonnement à ses CONFRÈRES: *hé bien, est-ce aujourd'hui que ce coquin de ministre vide la place?*

ÉLOGE DE MONTESQUIEU

p. 5

L'Académie de Bordeaux venoit de se former, Montesquieu y fut reçu le 3 avril 1716. Le désir de cultiver les Talens agréables, en avoit réuni les membres : mais les ouvrages de gout ne souffrant point de médiocrité, il sentit combien on auroit de peine a rassembler un assez grand nombre de plumes capables d'illustrer cette Société naissante. Persuadé d'ailleurs qu'une expérience bien faite, est préférable à un Poëme médiocre, à un foible discours, il crut que les Talens de ses CONFRÈRES s'exerceroient avec plus de fruit sur des objets de Physique & d'histoire naturelle que sur des objets de poésie & de littérature. Des vües aussi sages furent secondées, & Bordeaux eut une Académie des sciences.

Lexie	Occurrences	FRN
SŒUR	28	0,0011

TOME I

OFFRANDE À LA PATRIE OU DISCOURS AU TIERS ÉTAT DE FRANCE, AU TEMPLE DE LA LIBERTÉ, 1789, p. 1-28

p. 14, *Quatrième discours*

Frédéric II, sur le bord de la tombe, craignant de compromettre ses lauriers, cherchait à rétablir les choses par la voie des négociations. Ce motif ne pouvait enchaîner son successeur dont l'attachement pour une SŒUR chérie n'était pas douteux, sans parler des raisons d'Etat qui devaient rapprocher les Prussiens, les Hollandais et les Anglais, unir leurs forces et resserrer leurs liens.

L'AMI DU PEUPLE N° 88

Du mardi 5 janvier 1790, p. 520-524

p. 522 (2), *L'aventure singulière*

Vendredi dernier, sur les trois heures du soir, s'est présentée chez moi SŒUR Catherine, religieuse à l'abbaye de Pantémon. | [...] Voici notre petit dialogue à peu près mot pour mot, autant qu'il m'en

souvent, car je n'ai pas pris note de tout. - Qui vous a déterminée, ma SŒUR, à une démarche aussi gaillarde? - Les mauvais traitements que j'avais continuellement à souffrir dans le couvent.

p. 523 (2)

N'auriez vous point, ma SŒUR, parlé quelquefois en présence de vos dames des affaires politiques? | [...] D'après le simple exposé de ces faits, il est clair que SŒUR Catherine, livrée à la merci de ces béguines aristocrates, est devenue (à raison de ses sentiments patriotiques) l'objet de leurs petites vengeances concrets du voile de l'hypocrisie.

TOME II

L'AMI DU PEUPLE N° 128

Du mercredi 9 juin 1790, p. 845-849

p. 846 *, *Lettre à l'Ami du Peuple*

Croiras-tu que Saint-Priest a eu l'impudence de faire refuser un cheval à l'un de nos capitaines qui était chargé d'accompagner la SŒUR du roi à la promenade?

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 7

Du jeudi 10 juin 1790, p. 859-863

p. 862, *Nouvelle*

L'abbé Brizard, directeur de la princesse de Chimay, dame d'honneur de la reine, disait hier en grande société que notre commandant général s'était rendu la veille chez Madame Elisabeth, SŒUR du roi, pour lui faire des excuses de la *témérité* du capitaine de chasseurs qui, pour l'accompagner, avait monté le cheval de l'un de ses pages.

LE JUNIUS FRANÇAIS N° 9

Du samedi 12 juin 1790, p. 877-881

p. 879

Après ce grand et pénible effort, le roi, ou plutôt ses ministres, s'expliquent en termes très clairs et cavant au plus bas, ils demandent 25 millions pour les dépenses de la maison du roi, pour celles de la reine, pour l'éducation et {l'} entretien de ses enfants, ses tantes, sa SŒUR, le garde-meuble et sa maison militaire, qu'il croit, en y ajoutant le revenu des parcs et maisons de plaisance qu'il se réservera, pouvoir suffire avec les retranchements et économies qu'il est résolu de faire.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 321

Du dimanche 26 décembre 1790, p. 1970-1973

p. 1971 *, *La triple alarme, Cher Ami du Peuple*

Déjà Léopold, pour soustraire sa SŒUR au ressentiment public, l'a redemandée sous prétexte qu'elle n'était plus en sûreté parmi nous.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 385

Du lundi 28 février 1791, p. 2375-2381

p. 2377

lorsque le chef est à la tête des conspirateurs qui machinent sans cesse pour la remettre aux fers; lorsque sa femme, SŒUR d'un tyran qui est en armes sur les frontières de l'Etat, ne soupire qu'après le moment de se baigner dans le sang des Français;

p. 2379

Ainsi, le décret qu'exige le salut public et que la nation attend de ses représentants doit porter: "Que le roi, son fils, sa femme, son frère, sa SŒUR et le reste de la famille, ne pourront point quitter la capitale, que la liberté ne soit solidement établie;

TOME V

L'AMI DU PEUPLE N° 451

Du samedi 7 mai 1791, p. 2835-2840

p. 2837 *, *Places incompatibles accaparées par Gan et Manson*

La femme de Manson, SŒUR de Gan, est intéressée pour un cinquième dans la fourniture de métaux pour la fonderie de canons à Strasbourg, dont son autre frère a la commission.

L'AMI DU PEUPLE N° 504

Du mardi 28 juin 1791, p. 3102-3107

p. 3104

Rien de plus simple que le roi soit un hypocrite, et le moyen d'en douter, après tant de preuves de fourberie qu'il a données jusqu'à présent. Quant à sa femme et à sa SŒUR, cela va sans dire.

L'AMI DU PEUPLE N° 509

Du dimanche 3 juillet 1791, p. 3129-3134

p. 3129

Une lettre adressée de Luxembourg à l'auteur, par un patriote français, annonce qu'à la nouvelle de la fuite de la famille Capet, l'archiduchesse, SŒUR d'Antoinette, avait donné ordre aux troupes autrichiennes d'avancer sur nos frontières, ordres qui ont été exécutés.

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 552

Du dimanche 11 septembre 1791, p. 3387-3392

p. 3387 (dans le titre)

Annonce sur les applaudissements nouveaux prodigués à Louis Capet, à sa femme et à sa SŒUR

p. 3391, *Notice*

Jeudi dernier, le roi, sa femme et sa SŒUR ont été extrêmement applaudis, en se rendant à la chapelle, par deux mille mouchards placés sur le passage.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 637

Du dimanche 22 avril 1792, p. 3900-3905

p. 3901 (en note)

Si vous voulez connaître à fond ce scélérat, adressez-vous à sa SŒUR, elle vous en citera mille

atrocités, mille turpitudes qui vous feront reculer d'horreur.

LES CHÂÎNES DE L'ESCLAVAGE, p. 4165-4663

p. 4603 (en note), *De la crainte des supplices*

Caligula fit un crime de lèse-majesté aux citoyens d'être riches. Ayant accordé à Druzille les honneurs divins, il fit un crime aux Romains de la pleurer parce qu'elle était déesse et de ne pas la pleurer, parce {qu'elle} était sa SŒUR.

TOME VIII

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 35

Du lundi 29 octobre 1792, p. 5031-5035

Convention Nationale - Présidence de Guadet

p. 5032, *Anecdotes à recueillir pour servir au portrait de Dumouriez*

Revenu de Corse, il a obtenu le commandement de la ville de Cherbourg, par les entours de sa femme. Intimement lié avec les sieurs Rivarol, il a entretenu avec assez de scandale une prétendue baronne de Saint-Angel, leur SŒUR.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 45

Du mercredi 14 novembre 1792, p. 5082-5086

Convention Nationale - Présidence de Héroult de Séchelles

p. 5083, *A l'Ami du Peuple*

Le sieur Walckiers, frère de cette dame, était très lié avec Barnave et les Lameth. C'est aux beaux yeux de sa SŒUR qu'il devait les bontés de Motier qui en fit, un beau jour, son aide de camp, malgré son peu de vocation pour une pareille place.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 60

Du jeudi 29 novembre 1792, p. 5158-5162

Convention Nationale - Présidence de Grégoire

p. 5161, *Avis aux penseurs de la Convention*

Il est certain que Roland, les généraux et les capitalistes, presque tous ouvriers de famine, ont fait de la disette leur grand moyen de contre-révolution, car ils se flattent d'amener bientôt des crises désastreuses, pendant lesquelles ils pourront exécuter leur grand projet d'enlever du Temple, Louis Capet, sa femme et sa SŒUR.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 79

Du jeudi 20 décembre 1792, p. 5318-5323

Convention Nationale - Présidence de Defermon

p. 5322 *, *Le pot aux roses découvert*

Philippe fréquente la femme Boulogne et il a assisté au mariage de la fille avec Chauvelin. Or, la Boulogne est SŒUR de ce Walckiers, l'âme de la cabale qui veut asservir le Brabant.

TOME IX

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 124

Du samedi 16 février 1793, p. 5682-5686

Convention Nationale - Présidence de Bréard

p. 5684 *

Comme Azinière se mariait avec la SŒUR d'un nommé Girard, qui était un de la clique, nous fûmes invités à la noce.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 135

Du mercredi 27 février 1793, p. 5762-5767

Convention Nationale - Présidence de Dubois-Crancé

p. 5763 *

Pendant cet intervalle, Dumouriez passait délicieusement son temps avec la SŒUR aristo-royaliste de ce Rivarol émigré que l'on connaît beaucoup par ses tours de gentillesse.

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 195

Du vendredi 17 mai 1793, p. 6321-6325

Convention Nationale - Présidence de Fonfrède

p. 6323, *Citoyen et cher oncle,*

Conti a été interrogé, il a inspiré l'intérêt qu'excite un accusé aussi incapable de bien que de mal. La SŒUR du duc d'Orléans semblait narguer les juges et répondait en souriant malignement.

SÉANCE DE LA COMMUNE DE PARIS, du 1^{er} juin 1793, p. 6434-6437

p. 6436 (en note), *Point du Jour* n°64 du 3 juin 1793, p. 260

Il s'agit du comité révolutionnaire assemblé à l'Evêché, auquel Marat n'a donc pas participé. Le fait mérite d'être souligné, car on a trop souvent affirmé le contraire, sur base d'un pseudo-témoignage attribué à sa SŒUR Albertine.

TOME X

PUBLICISTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 220

Du mardi 18 juin 1793, p. 6528-6532

Convention Nationale - Présidence de Collot d'Herbois

p. 6529 (2) *, *Avis intéressant à l'Ami du Peuple*

La famille des Noailles est composée des maréchaux de Noailles et de Monchy, et de Madame de La Mark, leur SŒUR. | [...] Ils ont une SŒUR qui est la duchesse de Duras, qui s'est bien gardée d'émigrer ainsi que sa belle-mère, la maréchale de Duras.

Lexie	Occurrences	FRN
SŒURS	8	0,0031

TOME I : aucune occurrence

TOME II

MARAT À BREGUET, p. 732

Dites, je vous prie, à M.Charlon que je ne l'ai point perdu de vue, mais que je suis moi-même dans le plus grand embarras et qu'il prenne patience jusqu'à ce que la fusée se dévoile. | Embrassez ses aimables SŒURS pour moi.

TOME III

L'AMI DU PEUPLE N° 301

Du dimanche 5 décembre 1790, p. 1861-1864

p. 1862

Les SŒURS du vicaire crient par les croisées qu'on assassine leur frère, ses amis accourent, le curé prend la fuite; quatre jeunes égrillards, favoris de ces femelles, le poursuivent, il n'échappe que par la rencontre de quelques paysans qui prennent sa défense.

TOME IV

L'AMI DU PEUPLE N° 387

Du mercredi 2 mars 1791, p. 2390-2396

p. 2391

Citoyens! ils sont passés ces jours de fête, où le tartuffe se cassait les reins à se prosterner devant vous, où il vous prodiguait mille sourires, mille cajoleries, où il courait les districts pour vous assurer qu'il n'avait pas d'autre ambition que de vivre et de mourir pour vous. Aujourd'hui, il vous parle en maître, vous n'êtes plus que de la boue à ses yeux, il vous prodigue les épithètes de canaille, de gueux, de brigands, et il menace de vous assommer. C'est à vos pères et mères, à vos frères et SŒURS, à vos enfants, satellites en habit bleu, qu'il adresse ces douceurs.

TOME V : aucune occurrence

TOME VI

L'AMI DU PEUPLE N° 536

Du mercredi 24 août 1791, p. 3265-3269

p. 3268 *

Et pour que rien ne s'oppose à sa fuite s'il en a envie, il sera prié d'emmener avec lui sa femme, son fils, ses SŒURS;

L'AMI DU PEUPLE N° 611

Du lundi 28 novembre 1791, p. 3710-3715

p. 3713

De prétendus fournisseurs des maisons de Louis et d'Antoinette, des tantes, des frères et des SŒURS en ont palpé des sommes immenses, de même que plusieurs classes de traitants.

TOME VII

L'AMI DU PEUPLE N° 634

Du jeudi 19 avril 1792, p. 3883-3887

p. 3886

Comment réparer la perte de tant de braves soldats, la fleur des citoyens français? Et quel sera le prix de tant de sang versé, dont toutes les têtes couronnées du monde ne valent pas une goutte? Pour l'empêcher de couler, ce sang précieux, j'ai proposé cent fois un moyen infailible, c'est de tenir en otages parmi nous Louis XVI, sa femme, son fils, sa fille, ses SŒURS et de les rendre responsables des événements.

TOME VIII : aucune occurrence

TOME IX

SÉANCE DE LA CONVENTION DU 4 MAI 1793, p. 6248-6249

p. 6248 (en note) *, *Moniteur universel* n°126 du 6 mai 1793, p. 308
Chasset applaudit à la loi, mais demande qu'on retranche "les frères et SŒURS des volontaires".

TOME X : aucune occurrence

ÉLOGE DE MONTESQUIEU

p. 49

Cependant nous nous sommes retranchés, Jusque sur les besoins de première nécessité, ma mère & mes SŒURS travaillent nuit & Jour, J'en fais de même, & je cherche encore à mettre à profit les fêtes, comme vous voyés.